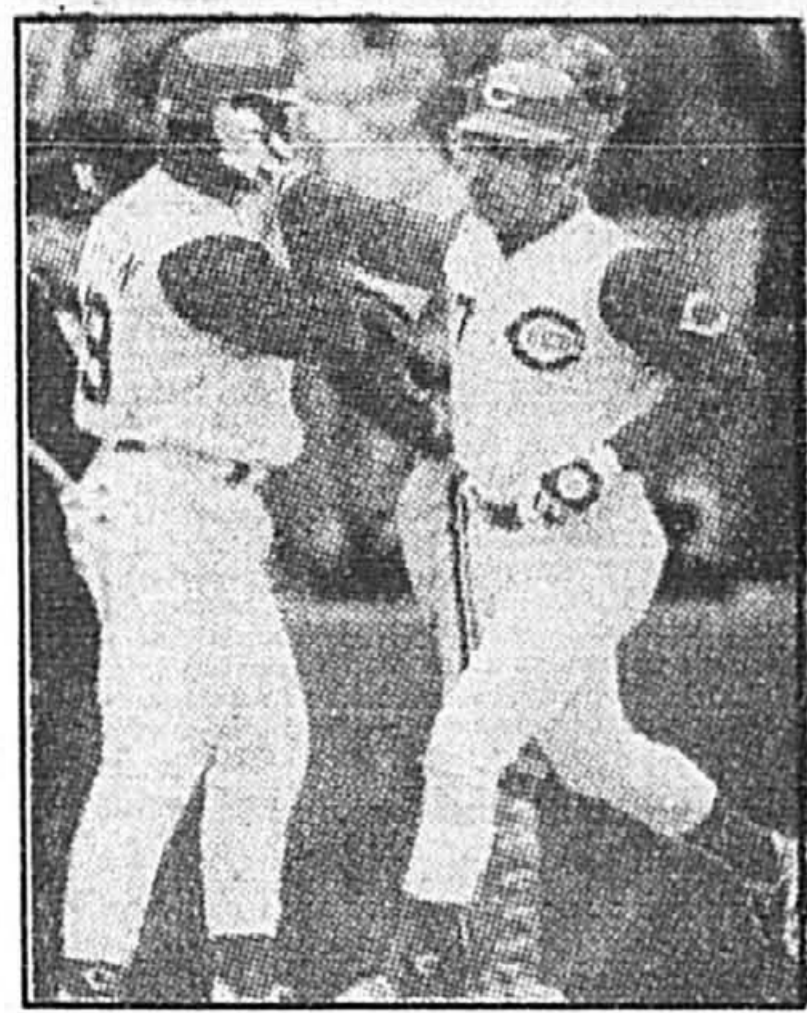


Aujourd'hui:
généralement ensoleillé
Minimum -3° Maximum 10°
Demain: généralement ensoleillé
DÉTAILS CAHIER SPORTS

Aujourd'hui



S 3 REDS 2 EXPOS 1
Les Expos se sont butés hier au lanceur José Rijo en perdant leur premier match de la saison. Rijo n'a accordé que cinq coups sûrs dans son duel contre Dennis Martinez.

A8 CÉGEPS
En dépit des nombreuses manifestations des cégepiens, des frais de scolarité seront annoncés aujourd'hui pour les étudiants qui auront accumulé plus de cinq échecs.

C1 NATIONALAIRE
Les Forces canadiennes annulent une entente d'une valeur de 35 millions avec Nationalair pour le transport des troupes entre le Canada et la base de Lahr, en Allemagne.

C1 ESSENCE
Après une accalmie relative depuis les Fêtes, la guerre des prix de l'essence ordinaire à la pompe reprend de plus belle, pour le plus grand plaisir des consommateurs.



B 7 COCO LÉOPOLD
L'animateur radio et chroniqueur Douglas «Coco» Leopold, star des médias montréalais pendant dix ans, succombe au sida à Los Angeles, où il vivait depuis 1988.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	B4 à B6, C13
marchandises.....	C13
emplois.....	C13-C14
automobiles.....	C14 à C16
propositions d'affaires.....	C7
Arts et spectacles	
informations.....	B7 à B10
cine-horaire.....	B8-B9
Tele-horaire.....	B8
Television.....	B7
Bandes dessinées.....	C14
Bridge.....	C16
Décès.....	C18
Économie.....	C1 à C12
Editorial.....	B2
Êtes-vous observateur? ...	B4
Feuilleton.....	B5
Horscopse.....	B6
Le monde.....	A10-A11
Loteries — résultats.....	A4
Mots croisés.....	C13
Mot mystère.....	C15

Québec freine les appétits d'Hydro

La société d'État demandait une hausse de tarifs de 2,3 %, elle aura moins de 1,3 %

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec va freiner de moitié les appétits d'Hydro-Québec cette année. Les 2,3 p. cent d'augmentation de tarifs réclamés pour 1993 par la société d'État seront réduits entre 1 et 1,3 p. cent en moyenne à compter du 1^{er} mai prochain.

Selon les informations obtenues de plusieurs sources par La Presse, le gouvernement Bourassa avait d'abord songé à ramener à 1 p. cent les demandes tarifaires d'Hydro, les ajustant du même coup à la croissance globale des autres dépenses du gouvernement, 0,9 p. cent. Mais Québec aurait alors forcé Hydro à renoncer à certains projets d'investissements névralgi-

ques en cette période où la reprise économique tarde à venir. Chaque dixième de point de hausse tarifaire correspond en effet à des recettes de l'ordre de 70 millions pour la société d'État. Aussi, Québec accorderait à celle-ci une marge de manœuvre d'environ 200 millions en permettant une hausse de 1,2 ou 1,3 p. cent en moyenne, indique-t-on. Les taux de 1994 restent diffi-

les à prédire, car on ignore le sort que le gouvernement réserve à la demande d'augmentation de 2,7 p. cent pour 1994, mais une partie de la réponse paraît résider dans l'importante revue de la politique énergétique québécoise annoncée par la ministre Lise Bacon lors de la commission parlementaire de février. Québec n'a pas refait cet exercice depuis 1988 et doit faire le point sur les

perspectives d'exportations et sur la multiplication des opportunités de «cogénération» avec l'entreprise privée, explique-t-on. L'opposition péquiste ne réclamait de son côté rien de moins que le gel des tarifs pour l'année à venir. La décision du gouvernement devrait être arrêtée au prochain conseil des ministres. Ces tarifs

VOIR HYDRO EN A 2

Des voleurs sont venus bien près de dévaliser la B de M

Ils avaient creusé un tunnel entre l'égout de la rue Saint-Antoine et la banque

ÉRIC TROTTIER

Une bande de voleurs qui prévoyait dévaliser la voûte principale du siège social de la Banque de Montréal en creusant un tunnel sous la rue Saint-Antoine, au centre-ville, avaient tout prévu, sauf... l'affaissement d'un arbre.

Ce sont des employés de la Ville, appelés à se rendre à la banque pour un léger glissement de terrain, hier matin, qui ont aperçu en premier le passage souterrain menant de l'égout collecteur de la rue Saint-Antoine à la chambre forte de l'institution financière. «Je n'ai jamais vu une affaire pareille. Ils avaient installé tout un système de ventilation et d'éclairage dans le tunnel; c'était comme dans les vues de bandits», a lancé Roger Gaudreau, contremaître-égoutier pour la Ville de Montréal.

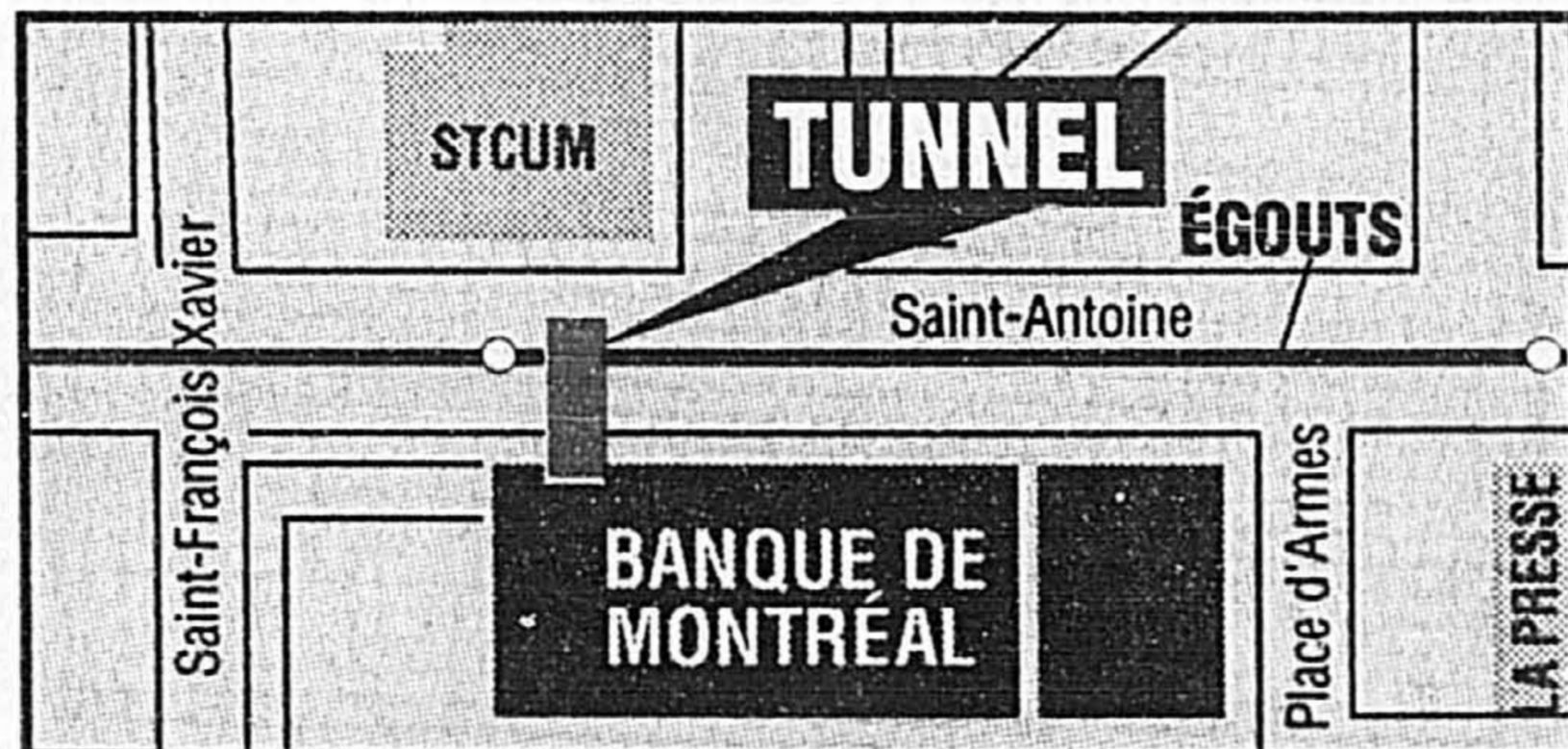
L'arbre qui a permis la découverte du complot s'est écroulé dans le trou, vers 10h, à l'ouverture de la banque, à la suite du passage d'une chenillette qui tas-

sait de la neige sur le trottoir de la rue Saint-Antoine.

La direction de la banque a fait appel aux Travaux publics de la Ville. Roger Gaudreau et son équipe se sont amenés sur les lieux. «On a d'abord pensé qu'il s'agissait d'un glissement de terrain. Ça sentait le diable dans ce trou-là; on s'est demandé si l'égout n'était pas défoncé.» Il a donc envoyé ses hommes vérifier l'égout collecteur, qui fait huit pieds de diamètre et date de 1877. «Ils sont remontés en disant: Il se passe quelque chose de pas correct là-dedans», a poursuivi Gaudreau.

«Ça doit bien faire deux semaines qu'ils préparent leur coup là-dessous», a enchaîné un policier en sortant du tunnel. Les brigands ont accès à l'égout collecteur de la rue Saint-Antoine (qui est situé à 18 pieds de profondeur, en plein milieu de la grande artère) par une bouche d'égout du secteur. Ils ont percé l'égout fait de briques à la hauteur de la banque, avant d'entreprendre de creuser le tunnel, de quatre pieds

VOIR VOLEURS EN A 2



Infographie La Presse



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

En s'affaisant, cet arbre a permis de déjouer un complot contre la Banque de Montréal.

Peter Sergakis arrêté pour avoir forcé l'entrée de l'hôtel de ville

YVON LABERGE

Le président de l'Association des propriétaires de bâtiments commerciaux du Québec, M. Peter Sergakis, a été arrêté hier avec quatre autres personnes au cours d'une manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal.

Conduit au poste 33 de la police de la Communauté urbaine de Montréal vers 15h, M. Sergakis a été libéré trois heures plus tard en même temps que deux autres manifestants. M. Sergakis comparaitra sous peu en Cour municipale. On l'accuse de voies de fait par intrus. En d'autres mots, on lui reproche — ainsi qu'aux autres — d'avoir forcé l'entrée de l'hôtel de ville alors qu'on ne voulait plus de lui à l'intérieur.

Les deux autres manifestants arrêtés ont passé la nuit derrière les barreaux pour un complément d'enquête, l'un étant en probation et l'autre faisant déjà face à deux accusations de voies de fait graves.

Aussitôt libéré, M. Sergakis s'en est pris au maire Jean Doré,

le qualifiant de «bandit». Aux 250 manifestants venus l'accueillir à sa sortie du poste 33 en début de soirée, il a lancé: «Le maire est pas juste. C'est un bandit. C'est ce qu'il est. C'est pas nous les criminels. C'est M. Doré. Doré, criminel! Doré, criminel!» Et la foule de reprendre le slogan.

Commentant son arrestation par l'escouade anti-émeute de la police de la CUM, l'homme d'affaires a déclaré qu'il n'avait rien à se reprocher. «La police, a-t-il dit, c'est terrible. Un officier est venu me chercher, en disant: C'est lui qu'il faut aller chercher.»

Le fait est que M. Sergakis a été arrêté puis menotté après que des manifestants eurent réussi à ouvrir les grandes portes de l'escalier monumental de l'hôtel de ville. Il y avait déjà plus d'une heure qu'ils manifestaient — dans la rue — leur colère en dénonçant la nouvelle surtaxe sur les immeubles non-résidentiels. Ils en étaient d'ailleurs à leur troisième manifestation du genre en un mois devant l'édifice de la rue Notre-Dame.

M. Sergakis avait été autorisé — avec une quarantaine d'autres

manifestants — à pénétrer dans l'enceinte de l'hôtel de ville. Constatant qu'on leur interdisait d'assister aux travaux du conseil municipal, les manifestants ont commencé à scander des slogans et à invectiver les policiers de la force régulière appelés sur les lieux.

Peu de temps après, une dizaine de leurs confrères casqués, matraque à la main, sont intervenus pour empêcher la foule de prendre d'assaut l'hôtel de ville. C'est qu'on venait tout juste d'ouvrir — on ne sait toujours pas comment — les grandes portes donnant accès au hall d'honneur.

En quelques minutes, la foule était repoussée hors des lieux, non sans qu'un premier manifestant — suffoquant — ne soit promptement ramené à l'intérieur, les policiers craignant la crise cardiaque. Aussitôt, la foule a réagi et c'est là que les policiers se sont saisis des cinq manifestants arrêtés.

Pendant tout ce temps, les conseillers ont continué leur travail comme si de rien n'était, derrière les portes closes de la salle du

VOIR SERGAKIS EN A 2

Un cégépien est suspendu pour avoir pointé une arme sur un de ses camarades

MICHELLE QUIMET

Le vendredi 26 mars, un étudiant du cégep Édouard-Montpetit a pointé un revolver sur la tempe d'un de ses camarades pendant un cours de philosophie. Il voulait parler de la mort.

Lorsque l'étudiant a demandé au professeur, Gisèle Laberge, s'il pouvait parler de la mort, elle a refusé car il en avait déjà été longuement question au cours précédent.

Vingt minutes plus tard, il est revenu à la charge. Devant son insistance, le professeur a fini par lui demander ce qu'il avait à dire. L'étudiant a alors pointé du doigt un des élèves qui avait dit, au cours précédent, qu'il n'avait pas peur de mourir. Il s'est avancé vers lui et, dans un geste théâtral, il lui a pointé un fusil au milieu du front en lui disant: «Toi, tu dis que tu n'as pas peur de la mort. Tiens!»

«Le temps s'est arrêté», a raconté hier à La Presse Gisèle Laberge. «Tout le monde était immobile et silencieux. On était figé. Je ne savais pas s'il était dangereux ou si son fusil était un vrai.»

L'agresseur a remis son revolver dans sa poche et est retourné tranquillement à sa place. Mme Laberge a fait une blague pour désamorcer la situation et éviter un dérapage dramatique. Elle est restée calme et a continué à donner son cours comme si rien ne s'était passé.

A la pause, quelques élèves ont discuté avec l'étudiant agresseur et la «victime». Le ton était calme. Le cours s'est finalement terminé sans autre incident et l'étudiant est parti, revolver en poche.

«C'est seulement à la fin du cours que j'ai réalisé ce qui s'était passé», a dit Mme Laberge. Mes jambes ont tremblé. Je

VOIR ARME EN A 2

ROYAL FORT-LAUDERDALE ORLANDO PUERTO PLATA VARADERO CANCUN VANCOUVER

ÉTÉ 93

330 de réduction (sauf Floride) si les réservations sont faites et payées avant le 30 avril 93

FLORIDE Dim., Jeudi, Vendredi

PUERTO PLATA Samedi p.m.

VARADERO Samedi a.m.

CANCUN Vendredi p.m.

VANCOUVER Dimanche p.m.

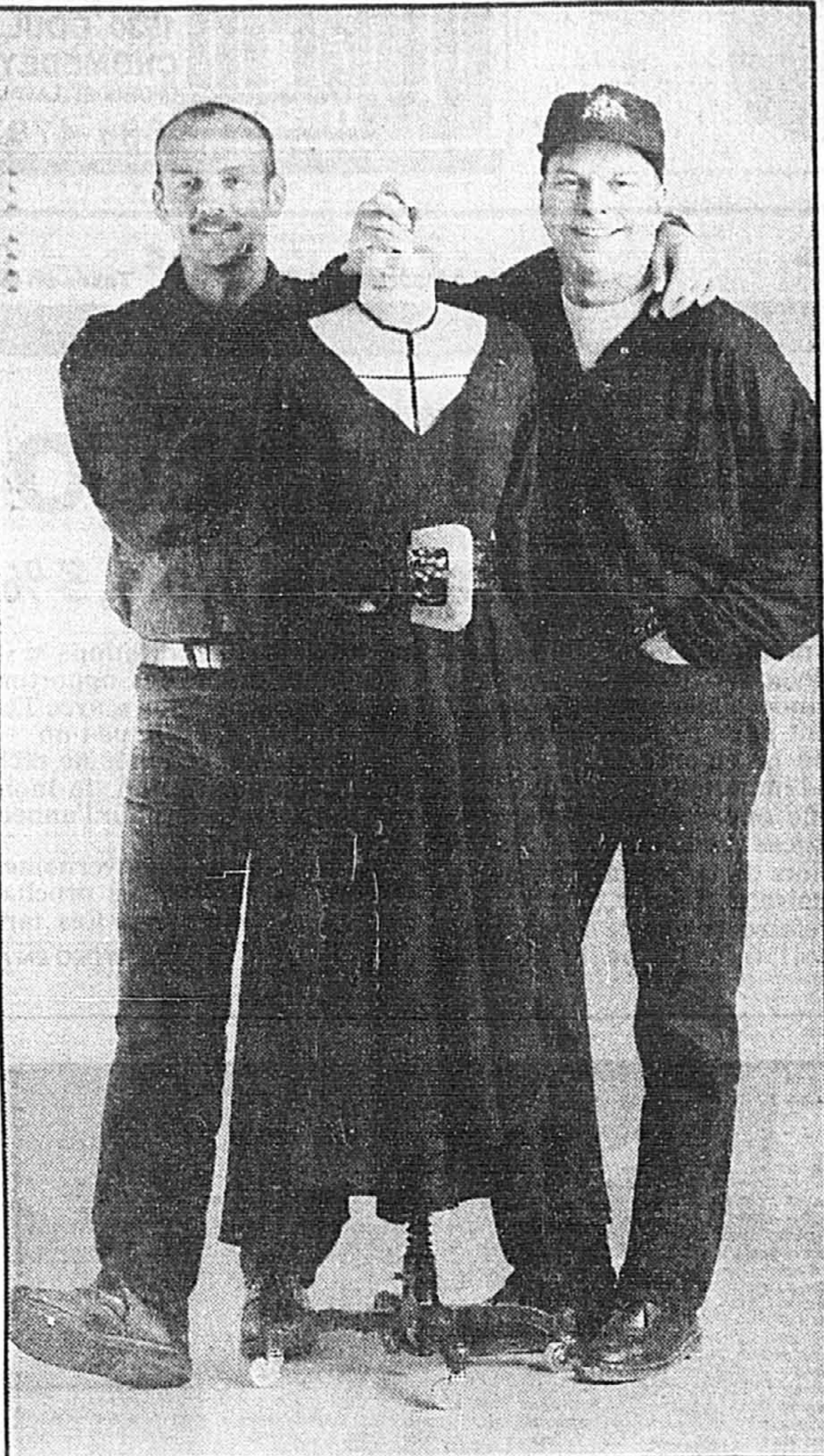
Consultez votre agent de voyages

JET USA INC.

VACANCES HOLIDAYS

*Les prix indiqués incluent les taxes, et de plus la réduction de \$30 p/p et sont les plus bas de notre programme.

Demain dans La Presse



Vivre

En avril, ne te découvre pas d'un fil

■ Il n'est pas rare, en cette période de l'année, de côtoyer sur un même coin de rue une dame vêtue d'un tailleur-bermuda et une autre emmitouffée jusqu'aux oreilles. Comme disent les météorologues, notre climat peut nous faire passer au travers des quatre saisons en de quelques jours. C'est pourquoi le cahier Vivre de demain présente des vêtements «hors saison» de cinq designers québécois qui, comme Richard Côté et François Gagnon (notre photo) de la griffe *C'est ma mère qui m'habille*, nous amèneront docilement, mais sûrement, vers l'été. Et comme l'affirme Jean-Claude Poitras en entrevue: «Les vêtements trop lourds n'ont plus leur place. L'été est si court... Et l'hiver, les maisons sont bien chauffées, de telle sorte que les gros pulls et les vestes épaisses deviennent encombrants.» A lire demain dans *La Presse*.

Précisions

■ Se fondant sur un communiqué publié par l'organisation de M. Jean Charest, *La Presse* plaçait vendredi dernier la députée de Henri-Bourassa, Marie Gibeau, au nombre des membres du caucus conservateur appuyant le ministre de l'Environnement dans la cour-

se au leadership. Mme Gibeau tient à faire savoir qu'il s'agit là d'un malentendu: si elle a bien été approchée par l'équipe de M. Charest, elle n'a pas encore donné de réponse et compte rester «non alignée» jusqu'à ce que les candidats se soient mieux fait connaître.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donateurs de sang, 2991 est, rue Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Collège Vanier, 821, boulevard Sainte-Croix, Jake's Cafeteria, de 9 h 30 à 16 h;
- à Saint-Bruno de Montarville: organisée par l'Association

des pompiers de Saint-Bruno, en collaboration avec le Centre d'action bénévole «Les P'tits bonheurs», caserne des pompiers, 1605, boul. de Montarville, de 14 h 30 à 20 h 30;

- à Saint-Jean-sur-Richelieu: collecte du maire et des membres du conseil municipal, en collaboration avec le Club Rotary, caserne des pompiers, 525, rue Saint-Jacques (entrée rue Caldwell), de 14 h 30 à 20 h 30.

La quotidienne

à trois chiffres

869

Tirage d'hier

à quatre chiffres

5590

ABONNEMENT 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892

Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Télé+ 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 » Port de retour garanti.

(USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



14-2

CODE DU JOUR

MARDI
6 AVRIL 1993

SUITE DE LA UNE

HYDRO

Québec freine les appétits d'Hydro

entrent en application début mai, et la première réunion du cabinet d'avril ramène, inévitablement, les grilles tarifaires d'Hydro à l'ordre du jour du cabinet. Il est peu probable que le premier ministre Bourassa assiste à la réunion de demain, même s'il y a de bonnes chances qu'il se rende au caucus de l'ensemble de ses députés qui, en soirée, tiendront une réunion spéciale sur le dossier linguistique.

Selon les données fournies par Hydro lors de l'étude de sa proposition tarifaire en commission parlementaire, en février dernier, la hausse demandée de 2,3 p. cent représentait pour les abonnés résidentiels une augmentation

moyenne de 2,11 \$ par mois (3,13 \$ par mois pour un bungalow chauffé à l'électricité). En coupant la poire en deux, Québec réduira d'autant les conséquences pour les abonnés. Ainsi, l'augmentation pour la résidence serait d'une douzaine de dollars pour un an, beaucoup moins que les 48 \$ accordés l'an dernier.

Pour l'année tarifaire 1992, qui se terminera à la fin du mois, le gouvernement avait consenti une hausse de 3,5 p. cent alors que la société d'Etat demandait 5,5 p. cent — 5,9 p. cent si on tenait compte uniquement des abonné résidentiels.

Le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, s'était opposé alors au désir de la titulaire de l'Energie, Lise Bacon, mais le premier ministre Bourassa avait tranché en faveur de cette dernière.

Avec cette décision, toutefois, le Québec cessait d'avoir les taux d'électricité les plus bas au Canada; la Colombie-Britannique et le Manitoba pouvaient alors afficher des taux moins élevés.

En 1990, Hydro s'était vu accorder à quelques dixièmes près les hausses tarifaires demandées. Elle avait obtenu les 7,5 p. cent de moyenne qu'elle réclamait pour 1990. Pour 1991, Québec avait accordé une hausse de 7 p. cent en réponse à une proposition de 7,5 p. cent. Avec l'introduction de la TPS sur les comptes d'Hydro-Québec, ces hausses cumulatives représentaient une augmentation de 25 p. cent en 12 mois sur les comptes d'électricité, une décision qui avait soulevé un tollé.

Cette année, en réduisant la demande d'Hydro, Québec ne recevra pas moins d'argent de sa so-

ciété toutefois. Même avec une demande de 2,3 p. cent, Hydro avait prévu qu'elle ne prévoyait pas retourner de dividendes au gouvernement. Aucun dividende n'a été versé par Hydro depuis 1989, car ces ristournes sont liées à des ratios prévus par la loi d'Hydro Québec, qui doit encaisser 25 p. cent des ses capitalisations avant de retourner des fonds aux coffres de Gérard D. Levesque. En revanche, Hydro demeure un important «contribuable», qui a payé 594 millions en taxes de toutes sortes au gouvernement l'an dernier.

Avec une augmentation tarifaire de 2,3 p. cent en moyenne, Hydro prévoyait des bénéfices de 760 millions pour 1993, des prévisions qui devront être revues à la baisse avec la décision du gouvernement. □

VOLEURS

Des voleurs sont venus bien près de dévaliser la B de M

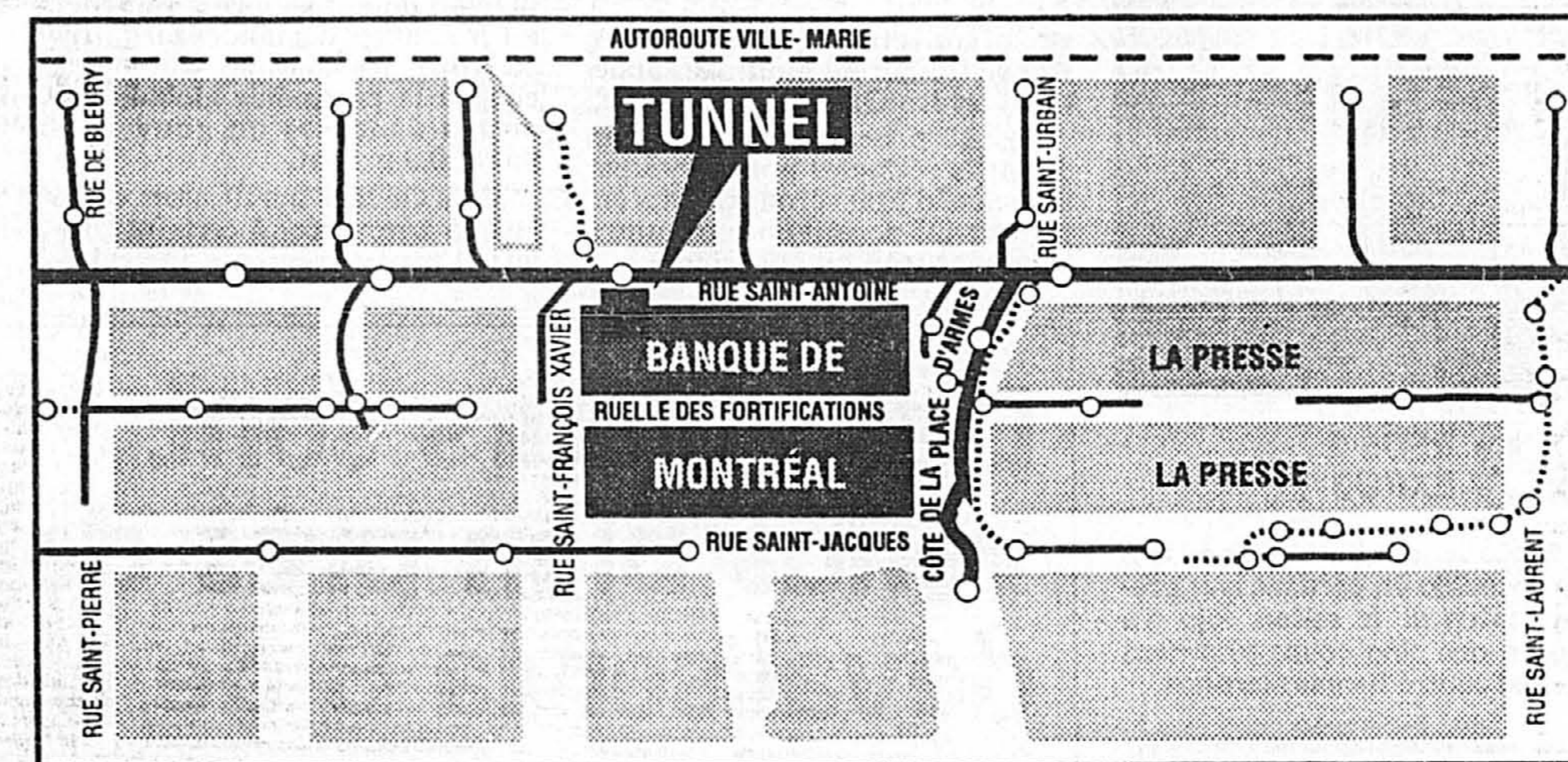
de large par six pieds de hauteur.

Tout avait été prévu: pelles, pics, pioches, brouette, éclairage, ventilateurs, génératrice électrique, bombes d'oxygène et d'acétylène (pour le chalumeau), walkie-talkie pour parler à un contact resté à l'extérieur, etc. Ils avaient même conçu un système de drainage pour éviter les accumulations d'eau dans le tunnel.

Pour se débarrasser de la terre qu'ils retiraient, un truc ingénieux: ils ont posé du contreplaqué dans l'égout collecteur, à un mètre au-dessus de l'eau qui pouvait ainsi circuler normalement, et ils n'avaient qu'à jeter la terre sur les planches.

Ils ont aussi installé du contreplaqué au «plafond» du tunnel, soutenu par des poutres de métal ajustables. «Ces gars-là connaissent leur affaire; ça ressemble à une vraie mine!» s'est exclamé Denis Phenix, égoûtier à la Ville de Montréal, en revenant du tunnel.

La police et les employés de la Ville ont deux versions différentes de l'endroit où les voleurs se sont arrêtés. Selon le sergent Michel Bonneville, du poste 33, ils n'ont même pas touché au mur de béton de la banque. Mais selon plusieurs égoûtiers de la Ville ayant inspecté les lieux toute la journée, les brigands ont réussi à défoncer le solage de l'immeuble et le mur de béton. Selon eux, ils auraient même coupé (avec un chalumeau) deux piliers de soutien (H Beams), de la grosseur de ceux qui forment le pont Jacques-Cartier. «Ils n'avaient plus qu'à percer la paroi de métal de la voûte. Ils attendaient sans doute



Les cercles représentent les bouches d'égout du secteur de la Banque de Montréal, toutes reliées à l'égout collecteur de la rue Saint-Antoine. Les égouts sont représentés par les lignes noires, l'égout collecteur par la ligne grasse.

Infographie La Presse

la fin de semaine de Pâques pour agir», a précisé Denis Phenix.

Tout le matériel laissé dans le tunnel a été saisi par la police, hier. Les enquêteurs connaissent cependant peu de choses des suspects. On ne semblait pas non plus savoir par quelle bouche d'égout ils avaient pu entrer pour avoir accès à l'égout collecteur. Un policier a dit qu'il s'agissait probablement de celle située près de la banque, rue Saint-Antoine. Cette «entrée» aurait été trop remarquée, ont souligné ses confrères.

Il y a une quarantaine de bouches d'égout dans ce secteur, aussi bien dans les rues passantes du Vieux-Montréal que dans les ruelles, et toutes sont reliées à l'égout collecteur de la rue Saint-Antoi-

ne. Selon un porte-parole de la Ville, les voleurs ont très bien pu choisir une bouche située dans une des petites rues au nord de Saint-Antoine. Bloquées par l'autoroute Ville-Marie, elles sont pratiquement inutilisées, donc très discrètes.

Pour l'instant, l'enquête est menée par les détectives du poste 33, mais vu l'ampleur de l'affaire, elle pourrait bien aboutir entre les mains des spécialistes de la section des vols qualifiés, aujourd'hui.

Un seul gang a tenté l'expérience du tunnel auparavant à Montréal. Au milieu des années soixante, une organisation proche du clan Cotroni avait creusé un passage menant à la Banque

de Commerce de la rue Décarie, à partir d'une maison de la rue Trans-Island, dans le quartier Snowdon. Ils s'étaient rendus jusqu'à la voûte, mais la police les avait démasqués avant qu'ils ne commencent le cambriolage.

Enfin, le porte-parole de la Banque de Montréal, Suzanne Michaud, s'est pour sa part contentée de rassurer ses clients, hier: «Notre système de sécurité est un des plus sophistiqués au monde», a-t-elle répété à maintes reprises. Mme Michaud n'a pas voulu préciser combien d'argent se trouve dans la voûte principale de la banque. Elle a toutefois suggéré: «C'est la plus importante succursale de la Banque de Montréal au Québec. Je vous laisse imaginer le reste...» □

SERGAKIS

Peter Sergakis arrêté pour avoir forcé l'entrée de l'hôtel de ville

conseil. Hormis, bien sûr, quelques-uns attirés dans le hall d'honneur par le vacarme qu'on y faisait.

Dès que M. Sergakis et ses quatre autres coaccusés eurent été conduits au poste 33 pour l'interrogatoire de routine, les manifestants — environ 200 selon la police — ont repris possession du pavé devant l'hôtel de ville.

Tout l'après-midi, avec un soleil complice, des orateurs les avaient abreuvés de slogans irrévérencieux comme on en avait rarement entendu dans d'autres manifestations. Bien sûr, les plus acridulés et grivois étant réservés au maire Jean Doré et à la présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Léa Cousineau.

À un certain moment, un orateur a lancé: «Comme une coquerelle, le maire Doré tente de fuir par la porte de côté. Cassez-y les pattes... à la coquerelle». Et les manifestants de se rendre tout de go rue Gosford pour casser «les pattes de la coquerelle». Ne trouvant pas le maire en train de fuir — il était dans la salle du conseil —, ils ont vertement invectivé «la police fasciste du communiste maire Doré!»

De retour devant l'hôtel de ville, il fallut peu de temps pour qu'on décide d'occuper la rue aussi longtemps que les cinq personnes arrêtées n'auraient pas été libérées. S'ensuivit aussitôt une pluie d'oeufs, de pommes et



Peter Sergakis a rapidement été maîtrisé par les policiers de la Communauté urbaine de Montréal, qui ont tôt fait de lui passer les menottes. Il a été arrêté, en compagnie de quatre autres personnes hier, au cours d'une manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal.

PHOTO La Presse

d'oranges maculant la façade de l'hôtel de ville.

Un peu avant 18 h, à court d'invectives, les manifestants ont pris le chemin du poste 33 de la police de la CUM, rue Ontario, près de Bullion, en empruntant bien sûr la rue Notre-Dame vers l'ouest et le boulevard Saint-Laurent vers le nord jusqu'à Ontario, bloquant la circulation le long du trajet.

Arrivés au poste 33, ils ont réclamé la libération des leurs et scandé des insultes aux policiers, s'en prenant également au maire, tantôt «communiste», tantôt «voleur». Peter Sergakis est sorti

le premier, suivi de deux des autres accusés.

Déjà, la foule s'est rendue au complexe résidentiel du Bon Pasteur, à deux minutes de marche, où habite le maire Doré, son épouse et ses deux enfants, rue Saint-Norbert. Une vingtaine de minutes plus tard, sans avoir bien sûr rencontré le maire, les manifestants ont repris le chemin de l'hôtel de ville, où devait s'éteindre la manifestation.

Évidemment, les résidents du complexe résidentiel du Bon Pasteur se souviendront longtemps de la visite des manifestants, dont un qui n'a pas hésité à escalader

les escaliers en colimaçon à la recherche de l'appartement du maire. Se permettant même de frapper aux fenêtres pour interroger des résidents.

Interrogée par les journalistes hier après-midi, la présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Léa Cousineau, a admis qu'il faudrait être bien naïf pour croire que les manifestations contre la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels ne cachent pas quelques passions politiques.

Reste que les travaux du conseil municipal reprennent cet après-midi à 14 h. □

ARME

Un cégepien est suspendu pour avoir pointé une arme sur un de ses camarades

me suis rendue compte que les étudiants en parleraient à leurs parents et que l'incident était grave.»

Trois jours plus tard, Mme Laberge a parlé à l'étudiant. «C'était très difficile de communiquer avec lui, a-t-elle expliqué. Il était fier de son coup. Il était convaincu qu'il avait eu raison. Il m'a dit: Les gens ne sont pas conscients et je veux qu'ils soient

conscients.»

Selon Mme Laberge, il a 21 ans et c'est un Québécois de souche. C'est un bon étudiant qui participe beaucoup aux cours et qui fait bien ses travaux. Il n'a rien d'un skinhead. «Il serait plutôt du genre hippie, a-t-elle précisé. Il me semblait un peu déprimé.»

La direction a été mise au courant de l'incident et, environ deux heures plus tard, elle a retracé l'étudiant. Il suivait un cours de mathématiques. Il a docilement accepté de remettre son revolver. Il était dans son casier et il n'était pas chargé.

La direction a contacté tous les

parents des quelques 35 étudiants qui étaient au cours et dont la moyenne d'âge est d'environ 19 ans. Par contre, le cégepi a pris trois jours avant de contacter la police et de lui remettre l'arme.

Le père de la victime de l'incident a refusé de porter plainte, mais la police de Longueuil mène une enquête. Elle a été confiée au détective Pierre Lamarre. La police veut, entre autres, vérifier si l'étudiant possédait un permis de port d'arme.

L'étudiant a été suspendu. À la demande du cégepi, il a consulté un psychologue qui a conclu qu'il avait besoin d'un examen appro-

fondi en psychiatrie.

«Nous avons décidé qu'il ne serait pas réintégré tant qu'on n'aurait pas obtenu le rapport de la police et celui du psychiatre, a dit le directeur des services aux étudiants, M. Drolet. On a réussi à contrôler l'étudiant. Il nous écoute et, la semaine passée, il ne s'est pas présenté à ses cours.»

Plus de 5 500 étudiants fréquentent le cégepi qui est une véritable passoire. Il n'y a aucune mesure de sécurité et, au premier étage seulement, il y a plus de 25 portes qui donnent sur l'extérieur. Le cégepi ne peut pratiquement rien contrôler. □

PUBLIREPORTAGE

CHEZ SOI
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

93

Ce cahier spécial de grand format de *La Presse* portera principalement sur les jardins aquatiques, les aménagements paysagers, le mobilier de jardin et les fleurs.

Un cahier spécial à ne pas manquer demain dans

La Presse



TENTATIVE DE VOL

■ Deux employés du bar rencontre V.I.P. de Laval l'ont échappé belle, peu avant 14 h 30 hier, quand ils ont été attaqués par deux cagoullards armés qui voulaient leur enlever un sac contenant près de 30 000\$. Selon le sergent Réjean Simard, de la police de Laval, les deux hommes traversaient le boulevard des Laurentides pour entrer dans la succursale de la Banque Nationale, située de l'autre côté. Subitement, deux cagoullards sont descendus d'une auto noire et se sont précipités sur les deux employés. Ceux-ci se sont défendus et dans l'altercation deux coups de feu ont été tirés, mais heureusement les balles n'ont pas atteint leur cible.

DOUBLE ÉVASION

■ Les policiers de la Sûreté du Québec, de l'unité de la localisation des individus du district de Montréal, sont à la recherche de deux hommes dangereux et armés, qui se sont évadés de l'Institut Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines, le soir du 30 mars dernier. Selon l'enquête, les évadés seraient montés à bord d'un véhicule de style Camaro de couleur grise et conduit par un complice. Le premier individu, Pierre Chayer, 29 ans, mesure 1,75 m et pèse environ 95 kg, il a les cheveux noirs et le teint pâle. Il purgeait une peine de quatre ans pour trafic de stupéfiants et complot. L'autre est André Chartrand, 30 ans, il mesure 1,77 m et pèse environ 75 kg. Il a les cheveux bruns et les yeux pers, en plus d'afficher un tatouage sur l'estomac. Il purgeait une peine de sept ans pour vol qualifié. Toute personne ayant des informations sur ces deux individus peut les communiquer de façon confidentielle au 598-4060 ou au 598-4242.

TRAVAUX SUR LE PONT CHAMPLAIN

■ Pour une troisième année consécutive, les travaux de pose de panneaux orthotropiques se poursuivront sur le pont Champlain au cours des deux prochaines semaines. Jusqu'au vendredi 16 avril, deux voies dans chaque direction seront fermées de 20 h à 6 h. À noter que le vendredi 16 avril, la fermeture des deux voies s'effectuera de 21 h jusqu'à 8 h le lendemain. Il n'y aura pas de travaux pendant le congé de Pâques, soit du Vendredi Saint au mardi 13 avril.

ÉCHANGEUR TURCOT: CIRCULATION PERTURBÉE

■ Les travaux de réfection de l'échangeur Turcot ont repris cette semaine pour se poursuivre jusqu'en octobre. Dans cette dernière phase de travaux amorcés il y a deux ans, les voies et rampes de raccordement subiront des travaux de réfection des structures et de l'éclairage: 20 Est vers 720 Est; 720 Ouest vers 20 Ouest; 720 Ouest vers 15 Nord; 15 Sud vers 720 Est. Les travaux nécessitant la fermeture complète de rampes de raccordement ne seront exécutés que le soir, la nuit ou durant les fins de semaine. Enfin, une signalisation d'appoint sera installée sur le réseau routier périphérique afin de prévenir les usagers de l'existence de ce chantier, tandis qu'une signalisation de détour sera placée, dans les cas de fermetures complètes, aux endroits stratégiques.

Irrégularités dans les comptes d'officiers de la GRC

ANDRÉ CÉDILLOT et ÉRIC TROTTIER

■ Une autre tuile vient de s'abattre sur la GRC, qui a découvert que des hauts gradés ont profité de la crise amérindienne pour jouer dans les comptes de dépenses.

Selon des informations obtenues par *La Presse*, le sergent d'état-major Michel Éthier est suspendu avec solde depuis neuf mois pour des irrégularités trouvées dans ses comptes d'heures supplémentaires. Éthier, responsable des opérations à Kahnawake en 1990-91, attend de passer au comité de discipline de la GRC, en juin. La GRC a également soumis son dossier à un procureur de la Couronne, mais celui-ci a décidé de ne pas porter

d'accusations criminelles.

Curieusement, le supérieur du sergent Éthier, Réjean Fafard, a donné sa démission en catastrophe, le 5 mars, quelques heures après avoir été convoqué par la haute direction de la GRC à Montréal. Surintendant adjoint, responsable de la lutte anti-drogue au Québec, M. Fafard avait aussi pour mandat, durant la crise amérindienne, de gérer les fonds spéciaux alloués par le gouvernement fédéral pour assurer le bon ordre dans les réserves mohawks d'Akwesasne et de Kahnawake.

C'est en enquêtant sur l'affaire Claude Savoie que la haute direction de la GRC à Ottawa s'est intéressée de plus près au mode de gestion du surintendant Fafard. Début mars, le commissaire de la GRC à

Montréal, Al Breau, et un adjoint ont été mandés dans la capitale nationale pour clarifier l'affaire des comptes d'heures supplémentaires du sergent Éthier. À leur retour, ils ont demandé à rencontrer Réjean Fafard. C'est à ce moment que ce dernier a pris tout le monde par surprise en remettant sa démission.

Trois jours plus tard, le commissaire Breau a jugé bon d'émettre un communiqué pour taire les rumeurs voulant que l'officier haut gradé ait quitté prématurément les rangs de la GRC, après seulement 31 ans de service, à cause de l'affaire Claude Savoie.

Claude Savoie est cet ancien inspecteur de la brigade des stupéfiants à Montréal qui s'est suicidé dans son bureau à Ottawa, fin décembre, au moment

où il allait être interrogé au sujet de ses liens avec le chef du gang de l'Ouest, Allan Ross, et l'avocat Sidney Leithman, assassiné en 1991.

«M. Fafard a démissionné pour des raisons personnelles... Son départ à la retraite n'est liée d'aucune façon à l'enquête de corruption menée présentement dans l'affaire Claude Savoie», écrit en substance le commissaire Breau dans le communiqué envoyé à toutes les sections de la GRC à Montréal, et dont *La Presse* a pris connaissance.

Le départ de Réjean Fafard est le prélude à des changements importants à la tête de la GRC à Montréal, puisque trois autres hauts dirigeants doivent prendre leur retraite d'ici les prochains mois. Il a été impossible d'obtenir des commentaires à la GRC, hier.

«Laval c'est pas Montréal»: des partisans du maire Vaillancourt tuent dans l'oeuf une manif anti-taxe

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Une dizaine de membres à peine du Mouvement anti-taxes (MAP) qui voulaient démontrer leur mécontentement, ont été «noyés», en début de soirée hier devant l'hôtel de ville de Laval par près d'un millier de personnes venues témoigner leur appui au maire Gilles Vaillancourt.

Dans un communiqué, le président du MAP, André Turgeon, avait fait part de son intention d'aller poser quelques questions au maire lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal.

Croyant sans doute à la présence d'une forte délégation contre l'administration en place, le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) de Gilles Vaillancourt a réagi rapidement, trop selon certains observateurs, pour organiser un vaste rassemblement au Château royal.

Durant quelques minutes, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, qui participait à cet endroit à un cocktail bénéfice de son parti auquel assistaient plusieurs invités, dont Jean Rizzuto, candidat à la mairie d'Option Laval, a eu comme voisins de salle les supporters du maire Vaillancourt.

Après avoir brièvement écouté leur chef, les membres du PRO sont descendus dans la rue pour se rendre à pied devant l'hôtel de ville, surprendre quelque peu les dirigeants du MAP. Une vingtaine de policiers de Laval avaient déjà pris place aux abords de l'hôtel de ville.

Comme le veut le «folklore lavallois», de dire un vétéran observateur de la scène politique locale, les contre-manifestants se sont mis à chanter en se promenant en rond tout en tenant des pancartes sur lesquelles étaient notamment inscrits: «Laval c'est pas Montréal» et «On a le bon maire».



Le maire Gilles Vaillancourt harangue des partisans venus lui manifester leur appui.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Surpris par un tel déploiement, Me Turgeon et sa poignée de compagnons regardaient la scène devant les portes conduisant à l'hôtel de ville. Ils ont pu écouter le maire Vaillancourt venu à l'extérieur livrer un véritable message électoral à ses troupes.

Pendant ce temps, des sympathisants du parti au pouvoir avaient déjà pénétré dans la salle du conseil pour occuper les fauteuils. Peu avant 20 h (heure du début de l'assemblée), il ne restait qu'une dizaine de places libres.

Dans la salle du conseil, il y avait cinq présidents de différents conseils municipaux, dont André Berthelet de Montréal. Il regardait la scène sans dire mot: contrairement à ce qui se passe dans sa ville, les gens n'étaient pas venus manifester contre leur maire, mais en sa faveur. Ces cinq présidents étaient à Laval dans le cadre d'un échange entre des villes.

Des citoyens venus à l'hôtel de ville dans le but de s'adresser aux élus à la période de questions ont été bloqués à l'in-

térieur. Ces personnes n'avaient rien de membres du MAP ou du PRO, elles étaient simplement des contribuables voulant parler de leurs problèmes réels.

Pour le maire Vaillancourt, le parti Option Laval et le MAP c'est la même chose.

«Les liens de Me Turgeon et de Monsieur Rizzuto sont connus comme il est connu que le mouvement de Me Turgeon fait partie intégrante de la stratégie du parti Option Laval», a-t-il précisé.

Jean Rizzuto sera candidat à la mairie de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Gilles Vaillancourt connaîtra officiellement demain, sept mois jour pour jour avant les élections du 7 novembre, son premier adversaire à la mairie de Laval.

Jean Rizzuto, connu aussi sous le prénom de Giovanni, annoncera à midi devant des partisans lors d'un lunch qu'il accepte l'appel du président d'Option Laval (OL) pour devenir le candidat à la mairie de cette formation fondée en décembre dernier.

Frère du sénateur Pietro Rizzuto, Jean Rizzuto a toujours été intéressé par la politique. Il a notamment travaillé dans l'ombre à la naissance d'Option Laval. Dans cette nouvelle formation politique, on retrouve des acteurs de premier plan des campagnes provinciales antérieures du Parti libéral du Québec et du Parti

québécois.

Le représentant officiel de ce parti présidé par Gérard Jalbert est Me Philippe Garceau, ex-président de l'association libérale de Vimont et allié de Jean Allaire lors de la dernière campagne référendaire.

L'organisateur en chef d'OL est Jean Fournier qui a occupé dans le passé des fonctions identiques pour des têtes d'affiche du PQ. Aux élections municipales



PHOTO THEQUE La Presse
Jean Rizzuto

de Laval en 1989, il était un bras droit de Jean Rizzuto dans le Parti du renouveau de Laval (PRL) formation adversaire au Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) de Gilles Vaillancourt.

Clermont présent

Peu de temps après le scrutin de 1989, le PRL est mort. Moribond, le Parti lavallois (PL) cherche encore un candidat à la mairie. Tout comme le PRO et OL, ce parti dont Pierrette Roussin est présidente, a présenté, comme le veut la loi, son rapport le 31 mars au directeur des finances et trésorier de Laval. Les dettes du PL seraient élevées.

Quant à Maurice Clermont, à qui plusieurs prétaient l'intention de se lancer dans la course à la mairie, il sera simplement candidat au poste de conseiller du quartier Saint-Sylvain qu'il représente

depuis 1981; de tous les conseillers élus c'est lui qui a récolté la plus forte majorité lors des dernières élections.

Selon ce que *La Presse* a appris, son collègue de l'opposition à l'hôtel de ville, Pierre Yves Pothier, fera encore équipe avec lui. Mais tous deux ne savent pas encore s'ils demeureront indépendants ou s'ils rejoindront les rangs d'OL, du PL ou s'ils seront d'une nouvelle formation qui pourrait voir le jour prochainement.

La situation actuelle à Laval fait contraste avec celle existant à la même période en 1989 alors que la campagne électorale était en marche depuis des semaines, avec des sommes importantes déjà dépensées par les candidats. Cette année, il n'y a encore rien, pas même un panneau électoral. La récession frappe aussi les politiciens de Laval...

LE DÉSI

SELON

50 VOYAGES EN JAMAÏQUE À GAGNER

Aujourd'hui, deux tirages. Écoutez le ZOO de Montréal à 7 h 25 et 8 h 05, répondez correctement à la question du jour et gagnez INSTANTANÉMENT un voyage en Jamaïque toutes dépenses payées! Si vous êtes abonné(e) à La Presse: vous gagnez 2 voyages!

INDICE DU JOUR: STÉPHANE ROY
COMPOSEZ: 790-0111

4 VOYAGES À GAGNER CHAQUE JOUR

JAMAÏCA GRANDE

Règlements disponibles à KMF 94,3 et à La Presse

ACCOMPAGNEZ GILLES PAYER, PIERRE OUMET ET MARIO PELCHAT!

Jerry Peltier demande à Ottawa de prélever des impôts fonciers au profit de Kanesatake

ANDRÉ NOËL

Le grand chef du conseil de bande de Kanesatake, Jerry Peltier, demande au gouvernement fédéral de prélever des impôts fonciers dans toute l'ancienne Seigneurie des Deux-Montagnes et de les remettre aux Mohawks en guise de loyer.

Selon M. Peltier, les Blancs vivant dans les villages d'Oka, Saint-Eustache, Pointe-Calumet, Mirabel, Saint-Placide, etc. occupent un territoire autochtone de 675 kilomètres carrés, et devraient à tout le moins verser des redevances.

L'argent ainsi prélevé servirait à éponger le déficit du conseil de bande de Kanesatake et à améliorer les services communautaires aux quelque 1 200 Indiens de la communauté, a dit M. Peltier hier.

Déficit de 388 000 \$

Le grand chef a indiqué au cours d'une conférence de presse, à Montréal, que le déficit accumulé du conseil de bande s'élevait désormais à 388 000 \$. Selon lui, les anciens chefs doivent en porter la responsabilité.

M. Peltier, élu en 1990, a cependant admis que le conseil de bande avait fait, sous sa direction, un déficit de 105 729 \$ de juillet 1991 à juin 1992. «Depuis deux ans, mon administration a dû creuser un trou pour remplir un autre trou, a-t-il dit. Il y a des services que nous devons absolument assurer.»

Il s'en est pris aux médias d'information, qu'il a accusés de faire de la désinformation et de citer des personnes «sans crédibilité», comme son adversaire Roger Simon, candidat défait aux dernières élections à Kanesatake.

M. Peltier n'a pas aimé qu'on l'accuse de puiser dans les fonds destinés à l'éducation pour renflouer les coffres du conseil de bande. Il avait amené avec lui, à la conférence de presse, un comptable, Pierre Trotter, de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré. M. Trotter a affirmé qu'il n'y avait pas eu de détournement de fonds.

«Évidemment, tous les fonds étant accumulés dans le même fond de dépense, certains dollars affectés à l'éducation sont utilisés pour émettre un chèque (pour d'autres dépenses). Par contre, ces fonds-là, selon les

principes comptables, sont toujours apparents aux livres comme étant dévolus à l'éducation.»

Joint à son domicile, M. Simon — l'adversaire de M. Peltier — a affirmé que les jeunes Mohawks ne pourront pas faire de voyage à la fin de leur année scolaire, parce qu'il n'y a plus d'argent. M. Simon a affirmé que le conseil de bande faisait des dépenses somptuaires.

«Avant, les chefs du conseil de bande gagnaient de 350 à 400 \$ par semaine. Maintenant, M. Peltier gagne 1 200 \$ par semaine... Il a embauché sa petite amie, Mary Cree, qui fait elle aussi beaucoup d'argent.»

«Pendant les négociations constitutionnelles, Jerry Peltier a voyagé à grands frais dans tout le Canada. Il a installé une antenne parabolique sur le toit du conseil de bande pour écouter la télévision. Pendant ce temps, les membres de la communauté en arrachent.»

Réplique du député fédéral

Le député fédéral d'Argenteuil-Papineau, Lise Bourgault, a éclaté de rire quand elle a appris que M. Peltier demandait au gouvernement fédéral de prélever des impôts fonciers

dans les environs de Kanesatake pour éponger le déficit du conseil de bande.

«M. Peltier prétend que l'ancienne Seigneurie des Deux-Montagnes devrait appartenir aux autochtones. Les tribunaux se sont penchés deux fois là-dessus, et ont statué que les Mohawks n'avaient aucun droit ancestral sur ces terres. Tant que M. Peltier va s'entêter dans ses chimères, il va mettre son peuple dans une situation économique téméraire.»

Mme Bourgault affirme qu'il est «hors de question» que le gouvernement fédéral comble le déficit du conseil de bande.

«Qu'il coupe dans le gras, comme toutes les administrations publiques au Canada! s'est-elle exclamée. Trop de monde reçoit un salaire au conseil de bande. Les gens gagnent trop cher. Il y a un ménage à faire à l'intérieur. Que le conseil de bande limite ses consultations juridiques.»

M. Peltier veut par ailleurs organiser un référendum d'ici juin pour déterminer quels doivent être les pouvoirs d'un grand chef. Ni la question, ni la date n'ont encore été précisées.

«À vos risques et périls», disait la SQ aux automobilistes devant comparaître à Kahnawake

GEORGES LAMON

L'agent Jean Roberge, du poste de la Sûreté du Québec à Candiac, disait aux automobilistes que s'ils allaient contester une contravention en Cour à Kahnawake, c'était à leurs risques et périls. «S'il leur arrivait quelque chose dans la réserve, a précisé l'agent Roberge, la SQ ne pouvait rien pour eux, c'était à leurs risques.» Même des employés d'Hydro-Québec avaient demandé une escorte pour se rendre dans la réserve, mais la SQ avait refusé, assurant que ses agents n'y mettaient pas les pieds.

L'agent Roberge, qui a même reçu une contravention d'un Peacemaker (à titre personnel), était l'un des nombreux témoins qu'a fait entendre hier devant le juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure, Me Jean Francoeur, avocat qui plaide une cause type d'une cinquantaine d'automobilistes contestataires. Ces derniers, qui ont été condamnés pour des infractions au Code de sécurité routière, en appellent d'un jugement rendu par défaut par la Cour municipale de Kahnawake. Ces gens, par crainte, avaient refusé de se présenter devant le tribunal établi sur la réserve.

Il a ajouté que si des agents de la SQ avaient le malheur de sortir une caméra vidéo, des gens sortaient des guérites aux postes de contrôle et pointaient une arme en leur direction.

Pourtant, au cours de leurs témoignages, tous les membres de la communauté Mohawk — Phillips Jacobs, chef du conseil de bande, Warren White, adjoint au responsable des enquêtes, Richard David, contremaître d'un poste de contrôle, et Me Pierre L'Écuyer, avocat de la Cour municipale — ont nié catégoriquement la présence d'armes dans les guérites de ces postes.

Me Francoeur a tenté de faire témoigner un agent de la SQ pour réfuter ces témoignages et prouver qu'effectivement des armes avaient même été confisquées par des agents de la SQ à une guérite, mais le juge Steinberg a refusé ce

«complément de preuve». Me Schneider, au nom de la Cour municipale de Kahnawake, s'y est opposé, car ce serait scinder la preuve. Dans sa plaidoirie, Me Francoeur, ironisant, a soutenu que Kahnawake, «endroit calme avant la crise amérindienne» était aujourd'hui devenu «un endroit bien spécial».

«À Kahnawake, il faut se présenter aux guérites et se faire accompagner par des Peacemakers, a-t-il dit. Ce n'est pas une situation régulière.»

Pourtant, selon des témoins de la poursuite, la réserve était accessible en tout temps et paisiblement par les personnes qui y avaient affaire, comme les livreurs, les vendeurs, les taxis. Les autres, comme les personnes ivres et autres embêteurs étaient refoulés à l'entrée des cinq postes de contrôle.

Warren White, a d'ailleurs précisé que de 150 à 200 personnes entrent chaque jour dans la réserve sans être incommodées après avoir décliné leur identité et la raison de leur venue.

Quant à Me Schneider, il s'est longuement attardé sur les lois constitutionnelles régissant les Amérindiens et les réserves, insistant sur le fait que la communauté Mohawk avait intérêt à créer des points de contrôle et le droit de vérifier qui entre dans la réserve. Et ainsi protéger son territoire. Le juge Steinberg l'a toutefois invité à se limiter sur ce sujet. Me Schneider a également parlé de frustration de Blancs qui voulaient se venger des attitudes des Amérindiens à la suite de la crise.

Me Pierre L'Écuyer, avocat de la Cour municipale de Kahnawake, a soutenu que depuis 1990 plus d'une centaine de contrevenants se sont présentés à la Cour. Jamais il n'a reçu de plaintes de la part d'automobilistes qui auraient peur de s'y présenter.

Un huissier affecté à la région de Kahnawake, a déclaré que, depuis septembre 1990, il a signifié une vingtaine de procédures à la Cour de Kahnawake, mais aucune criminelle.

Le juge Steinberg rendra jugement le 28 avril.

Allan Blakeney démissionne de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones

Presse Canadienne

OTTAWA

L'ex-premier ministre de la Saskatchewan Allan Blakeney croit que la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones est devenue une Commission Spicer où le dévouement collectif prend le pas sur la recherche de solutions concrètes.

Insatisfait de l'orientation des travaux de cette commission royale, il a remis sa démission vendredi dernier.

M. Blakeney trouve louable que cette commission se soit mise

à l'écoute des autochtones. Cependant, selon lui, elle met trop de temps à proposer des éléments de solutions à leurs doléances.



Allan Blakeney

«Tout comme la commission Spicer ou les référendums qui sont dans un sens des soupapes émotives, cela est également une certaine mesure le rôle de cette commission, a déclaré M. Blakeney au cours d'un entretien, hier. Ce n'est pas son rôle principal, cependant. J'estime que la commission devrait concentrer son attention à l'identification de solutions concrètes.»

À titre d'exemple, M. Blakeney croit que la commission sur les peuples autochtones devrait proposer un réaménagement du système judiciaire.

«Je me suis rendu compte que je n'arriverais pas à convaincre les autres commissaires de l'urgence de procéder ainsi. Si tel n'est pas le cas, nous allons nous retrouver avec un rapport coulé de généralités qui ne contiendra aucune solution concrète», a déclaré M. Blakeney.

À Ottawa, les coprésidents George Erasmus et le juge René-Dussault ont dit regretter la décision de leur collègue, en soulignant son apport valable. Ils ont pris bonne note des critiques de M. Blakeney, a résumé le directeur des communications, Dan Gaspé.

Cette commission d'enquête rendait public son deuxième rapport vendredi. Ce rapport a suscité le même genre de réactions de la part du chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi. Il en a déploré la teneur en soulignant l'inertie de la commission à présenter des solutions concrètes aux besoins pressants des autochtones.

Une vieille Inuit raconte son exil forcé dans les Territoires du Nord-Ouest

d'après CP
OTTAWA

Minnie Allakariallak a relaté hier devant la Commission royale sur les peuples autochtones les souffrances qu'elle avait vécues il y a près de 40 ans lorsque, avec 86 autres personnes, elle avait été forcée de quitter les rives de la Baie d'Hudson, où elle était née, pour aller s'établir dans les Territoires du Nord-Ouest.

Entre 1953 et 1955, le gouvernement avait déplacé 17 familles à Grise Fiord et Resolute Bay, en affirmant que cette mesure avait été prise avec leur consentement et visait à leur permettre de perpétuer leur façon de vivre traditionnelle, basée sur la chasse et le piégeage.

Les Inuit, pour leur part, soutiennent que ce déplacement leur avait été imposé sans aucune considération pour leurs préférences et leurs besoins. Mme Allakariallak, aujourd'hui âgée de 76 ans, a précisé hier que son peuple n'avait aucun désir de quitter Inukjuak, dans le nord du Québec, où le poisson et le gibier étaient abondants.

«Nous étions heureux dans notre pays natal, mais lorsque les Quadlunaat (les Blancs) nous ordonnaient de faire quelque chose, nous n'osions pas leur tenir tête.»

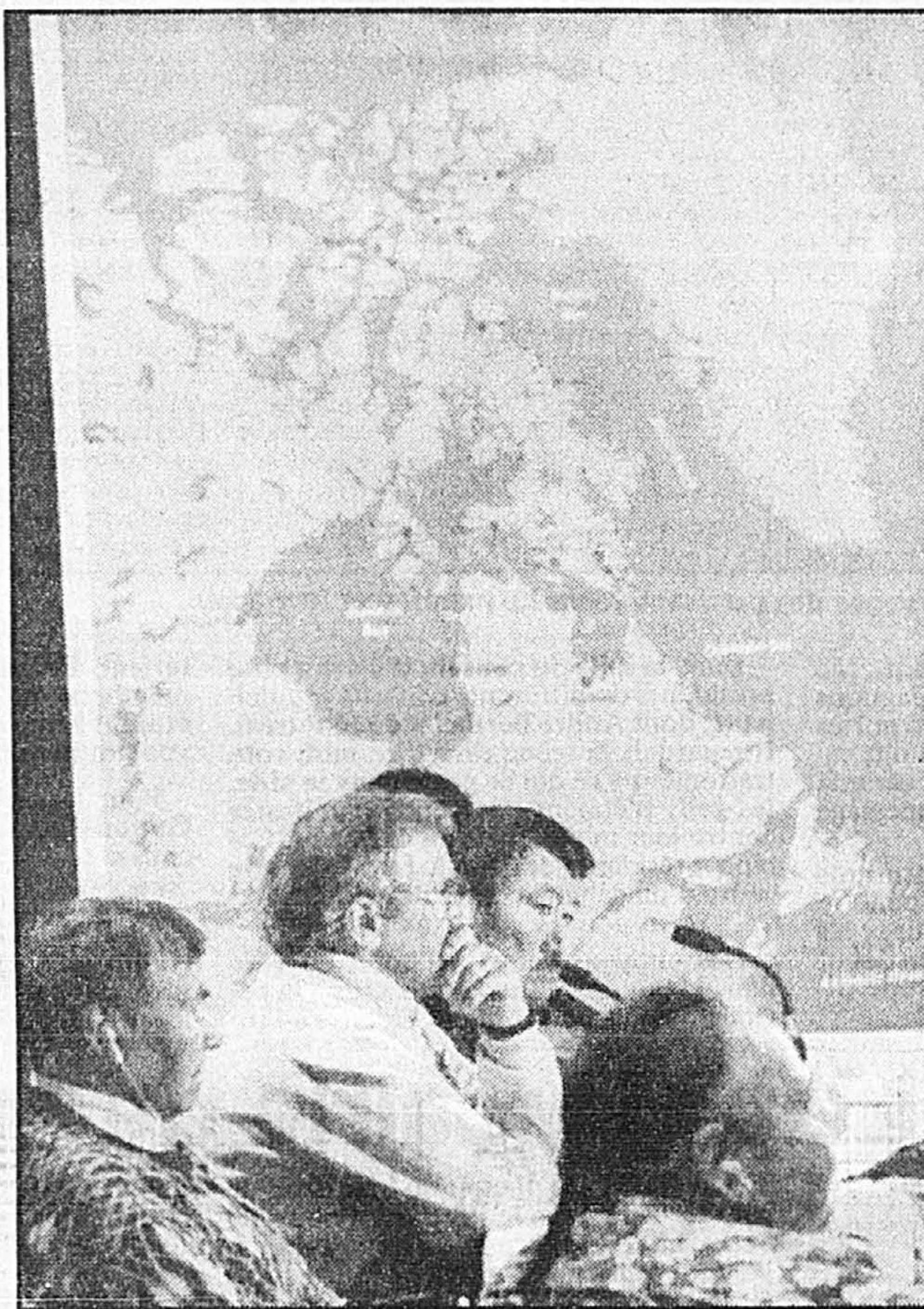
La vieille femme se souvient du froid extrême, du manque de

combustible et de nourriture, des taudis construits à l'aide de matériaux de rebut. «C'était comme un désert, il n'y avait que du gravier, relate-t-elle dans son inuktituk natal, comment ont-ils pu nous envoyer dans un endroit où il n'y avait rien?»

La Commission des affaires autochtones des Communes a soutenu à deux reprises déjà que le gouvernement devrait s'excuser auprès des familles qu'il avait ainsi lésées, et leur offrir un dédommagement. Pour sa part, la Commission canadienne des droits de la personne a affirmé que les droits de ces familles avaient été violés.

En novembre dernier, le ministre des Affaires indiennes Tom Siddon avait refusé toute excuse, en déclarant que cette mesure avait eu à cœur les meilleurs intérêts des Inuit. Inukjuak (connu au début des années 1950 sous le nom de Port Harrison) devenait trop peuplé, avait-il expliqué, et même si une mauvaise planification a pu causer des difficultés aux Inuit durant ce déplacement, la plupart d'entre eux se trouveraient finalement avantagés dans leur nouvelle colonie.

De nombreux Inuit sont retournés depuis dans leurs communautés d'origine, mais ils craignent de ne jamais pouvoir surmonter l'horreur de leur déracinement. «Ils nous ont anéantis, ils ont brisé nos vies», a affirmé l'un d'eux.



Des Inuit, témoins du déplacement forcé des leurs depuis le nord du Québec aux Territoires du Nord-ouest au début des années 1950, ont assisté hier aux audiences de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones.

PHOTO PC

Petite entreprise deviendra grande

En vertu de la nouvelle Loi fédérale sur les prêts aux petites entreprises (LPPE), toute petite entreprise dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas \$5 millions peut obtenir un prêt pouvant aller jusqu'à \$250.000.

À la Banque Scotia, nous avons décidé d'aider les PE à se développer encore plus en leur offrant nos prêts PPE à un taux exceptionnellement avantageux, de façon à les rendre encore plus accessibles. Pour la première année, le taux d'intérêt pratiqué sera équivalent au TAUX DE BASE* soit de 1.75% de moins que le taux prévu par la Loi!

De plus, pour vous aider dans vos besoins de fonds de roulement, nous vous offrons une protection contre les découverts jusqu'à concurrence de 10% de votre PPE**

Que nous en fassions un peu plus ne devrait pas vous surprendre, car la Banque Scotia est l'un des principaux prêteurs en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

Alors, n'hésitez pas à passer à votre succursale Scotia la plus proche ou envoyez-nous votre carte d'affaires par télécopieur en composant le (514) 499-5372.

À la Banque Scotia, nous voyons grand pour les petites entreprises.

Banque Scotia

* Cette offre prend fin le 31 mars 1994 à minuit. ** Les clients admissibles peuvent obtenir une protection contre les découverts pouvant aller jusqu'à 10% du montant total de leur prêt, jusqu'à un maximum de \$10.000.

RÉSULTATS

Tirage du 93-04-05

4	9	17	19	23
28	32	34	35	47
49	54	57	60	61
64	65	66	67	69

Prochain tirage: 93-04-06

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'identité de la majorité bien camouflée dans une mosaïque illustrant les états financiers de la CUM

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La Communauté urbaine de Montréal a publié, la semaine dernière, sous forme d'encart dans les quotidiens, son rapport obligatoire sur sa situation financière, mais le dessin frontispice de cette publication a rendu plusieurs contribuables perplexes.

La réalité montréalaise, dans l'île, y est en effet décrite sous forme d'un dessin comme une mosaïque internationale alors que la société d'accueil y est encore composée de 58 p. cent de citoyens de souche française: six ou sept capsules, sur une quarantaine, seulement, dans une multitude multiraciale, disent « bonjour » en français.

La présidente de l'Association pour l'éducation interculturelle du

Québec (qui a pour objectif d'établir des ponts avec les néo-Québécois), Mme Fabienne Desroches, reconnaît l'utilité de montrer la diversité des « communautés culturelles » de Montréal — celles-là, dit-elle, s'expriment en 186 langues — mais elle signale la nécessité de bien faire voir, en images et autrement aussi, la réalité ethnique de la communauté québécoise canadienne-française, celle qui constitue la structure même du groupe social d'ici.

Il est utile, pour des raisons d'estime de soi, indique-t-elle, de montrer l'existence du « peuple d'ici » et de le distinguer de l'autre, celui des nouveaux arrivants. L'imagerie, indique-t-elle, sans nier l'existence des communautés nouvelles, devrait être « visuellement plus représentative ».

La Communauté urbaine, a dit hier un porte-parole autorisé, est tenue, par la loi, de communiquer

l'état de sa situation financière. Elle a décidé cette année, « pour des raisons d'économie », de communiquer ces renseignements par le moyen d'un encart de deux pages (plié) distribué dans les quatre grands quotidiens (410 000 exemplaires; dont 127 500 en anglais). Cette publication a coûté 70 000 \$, contre 200 000 \$ l'an dernier (sous forme de magazine). Il a dit que le dessin frontispice avait pour seul objet de montrer des personnes « dans un esprit convivial ».

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Jean Dorion, dit ne pas avoir d'objection « en soi » de montrer la diversité ethnique de Montréal comme le fait la Communauté urbaine. Mais il ajoute qu'il faudrait aussi — ce qui ne se pratique « presque pas » — signaler de diverses manières, y compris par les dessins, pour le bénéfice des invités

« la richesse, la valeur de l'héritage français de Montréal ». Il faudra montrer comment il est avantageux, avec les néo-Québécois, de construire ici une « cité commune » en français. En tout cas, la pudeur avec laquelle les citoyens de souche française parlent d'eux-mêmes, collectivement, comme d'une ethnie, est « bizarre ».

On se souviendra que dans *La Presse* du premier avril, la sociopsychologue Suzanne La Brie faisait état de la difficulté qu'ont les Québécois d'origine canadienne-française de reconnaître la réalité de leur existence collective comme nation, comme peuple et comme ethnie. Elle a indiqué, sans y voir de complot, que la page frontispice des états financiers de la Communauté urbaine pourrait être un signe de cette difficulté de se percevoir comme collectivité.



Nathalie Petrowski

La Bande des quatre

LOS ANGELES

À die, au coin de rue de Florence et Norman, dans la petite bicoque en stucco de Georgina Williams, on ne prononce jamais le mot émeute. C'est un mot honteux considéré comme un sacrilège dans cette maison visitée régulièrement par Dieu. Quand j'ai eu le malheur de faire valser le mot sur le tapis brun du salon, Georgina m'a regardée de travers.

« C'était pas des émeutes, c'était une rébellion », a-t-elle tenu à préciser avec fierté. Georgina était assise en face de moi sur le divan, ses hanches généreuses débordant de chaque côté. La maison autour n'était pas pauvre, seulement négligée. Georgina travaille comme infirmière privée dans les villas cossues de Beverly Hills. Elle est née sur une plantation de coton dans le Mississippi. Elle est arrivée à Los Angeles en 1971, déterminée à se tailler une place au soleil pour elle et ses deux enfants, Marc et Damian.

Georgina n'est pas très grande, mais son tour de taille imposant commande un respect dans la communauté où elle est devenue une sorte de symbole, la mère courage des Noirs de South Central.

Le jour de notre rencontre, elle portait un fichu de femme de ménage et un t-shirt rose nanane que son énorme poitrine tirait comme un élastique usé. En entrant dans la maison, j'ai immédiatement pensé à la Aunt Jemima de mon enfance. C'était Georgina tout craché: le fichu sur la tête, l'autorité dans la voix, le balancement dans les hanches, sauf que Georgina est moins docile que son ancêtre. Depuis la rébellion, elle passe ses journées au téléphone à prendre des dizaines de pages de notes qu'elle entend lancer à la face du juge au procès qui débute la semaine prochaine. Depuis la rébellion, Georgina cultive quotidiennement sa colère. Il lui suffit de signaler un numéro et de demander à parler à son fils Damian, 20 ans, six pieds, 180 livres, arrêté le 12 mai dernier pour assaut, torture et tentative de meurtre.

Damian est accusé avec trois autres complices d'avoir attaqué Reginald Denny, chauffeur de camion blanc et père de famille exemplaire que les télé ne cessent depuis de célébrer, et qui a eu le malheur de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment. En fait, la seule chance de Reggie, outre le fait qu'il soit toujours vivant et qu'on l'ait vu danser et boire au bal d'inauguration de Bill Clinton, sa seule chance fut la caméra vidéo qui par hasard capta les troublantes images de son agression.

Quelques heures plus tard, les images faisaient le tour du monde comme la réponse viscérale des Noirs à l'acquiescement de trois flics blancs. Oeil pour oeil, dent pour dent, voilà ce que disaient les images du video de Reggie.

Les gens n'ont pas le droit de comparer l'affaire Rodney King à celle de Reginald Denny, fulmine Georgina.

— Pourquoi donc ?

— Parce que le jour de cet infâme verdict, si les flics n'étaient pas descendu ici pour en rajouter, pour semer la merde et battre mon fils Marc et ses amis pour rien, il n'y aurait pas eu de problèmes.

— Damian a voulu venger son frère ?

— Damian n'a rien voulu. De toute façon, c'est pas lui sur le video. Je connais mon fils, c'est pas lui.

Je viens de lever la tête de mon calepin et je regarde Georgina droit dans les yeux pour voir si un demi-sourire ne va pas trahir cette bouche qui ment impunément. Mais Georgina s'accroche à son histoire comme le veut son avocat. Elle dit que le soir de la rébellion, Damian est resté à la maison sans bouger. Vingt minutes plus tard pourtant, elle échappera dans la conversation que si son fils était accusé d'assaut, elle comprendrait.

Le problème, c'est que son fils est accusé de tentative de meurtre avec une brique. C'est l'ancien chef de police, Daryl Gates, qui est venu lui passer personnellement les menottes sur le perron prévenant les médias afin qu'il y ait un bataillon de caméras pour filmer l'événement. Quelques heures plus tard, le juge décrétait que Damian était un danger pour la société et lui flanquait un cautionnement de 580 000 \$.

Aujourd'hui, Damian et ses trois complices de la Bande des quatre, risquent rien de moins que l'emprisonnement à vie. L'affaire n'est pas morale. Elle pue le racisme, elle pue la magouille politique.

Georgina a beau le nier, les deux événements présentent de troublants contrastes. Mis en parallèle, ils éclairent le système judiciaire américain d'une lueur cruelle. Par exemple, les flics qui ont tabassé Rodney King ont seulement été accusés d'assaut même si la violence de leur charge était semblable à celle de la Bande des quatre. Dans un cas comme dans l'autre, un homme a été battu. Et pourtant, d'un côté on parle d'assaut, alors que de l'autre on réclame la tentative de meurtre. Autre nuance, les flics accusés n'ont eu à payer comme cautionnement que 30 000 \$ chacun. Conséquemment, ils ont pu trouver l'argent vite et éviter la prison.

Le cautionnement pour la Bande des Quatre totalisait plus de deux millions de dollars. Aucun des accusés n'avait l'argent ni les relations pour réunir une telle somme. Résultat, les quatre croupissent en prison depuis leur arrestation. Deux poids, deux mesures. Deux couleurs, une seule misère.

« Avant, dans ma vie, dit Georgina, il n'y avait que mon travail et l'église. La politique ne m'intéressait pas et je respectais la police. Je pensais qu'elle ne s'en prenait qu'aux gens malhonnêtes. »

Depuis un an, Georgina a fait du chemin. Non seulement s'est-elle mise à lire l'histoire de son peuple et à prendre des cours accélérés en politique, mais, tous les mercredis soirs, elle remonte le moral des mères qui, comme elle, ont un fils en prison.

— Si les flics sont acquittés et Damian reconnu coupable, vous pensez que les gens ici vont tout casser ?

— Je ne vois pas ce qu'ils pourraient casser. Tout a été brûlé, il ne reste plus rien. Les gens ne vont quand même pas flamber leurs maisons.

C'était la première fois que j'entendais cette théorie. Je l'ai emportée avec moi en sortant. Dehors le soleil coulait doucement sur les pelouses verdoyantes. Les cris des enfants et le ronronnement d'une tondeuse s'élevaient dans l'air saturé de parfums.

Georgina avait raison. Son quartier était aussi paisible que n'importe quel quartier blanc. On pouvait y vivre en paix comme ailleurs. C'est ce que je me suis dit en traversant la rue, juste avant qu'une voiture de police lancée à fond de train ne manque de me renverser. La voiture n'a jamais ralenti ni ses passagers cherché à s'excuser. Georgina avait menti. Beaucoup de choses pouvaient encore brûler.

Déficit de 16 millions à la Rio: près de la moitié est due à la chute d'une poutrelle au stade en 1991

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le déficit 1992 de la Régie des installations olympiques atteint presque les 16 millions. Ce déficit aurait été cependant coupé de presque la moitié si ce n'avait été de la fermeture du stade pendant plusieurs jours à cause de la chute d'une poutrelle.

Tel est le bilan que trace la Régie des installations olympiques dans son dernier rapport annuel qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale. Le rapport couvre l'année financière comprise entre le premier novembre 1991 et le 31 octobre 1992.

Le déficit d'exploitation réel de la RIO a été de 8,5 millions, mais il faut rajouter 7,5 millions en frais de

fermeture et de réparations au cours de l'année. L'an dernier, le déficit total des opérations était de 13,7 millions, dont 4,7 millions en déficit reliés à la fermeture du stade et aux réparations.

La chute d'une poutrelle en septembre 1991 a amené la fermeture du stade et l'annulation du Salon de l'agriculture et de l'alimentation.

En dépit de ce pépin, le nombre de personnes ayant fréquenté le Parc olympique a été de 3,6 millions, une augmentation de 1,1 million par rapport à l'année précédente.

Le stade a été occupé pendant 209 jours, mais il l'aurait été pendant 225 jours n'eût été de sa fermeture imprévue à la suite de l'accident de l'automne 1991.

L'équipe professionnelle de base-

ball des Expos a attiré, à elle seule, 1 670 000 amateurs.

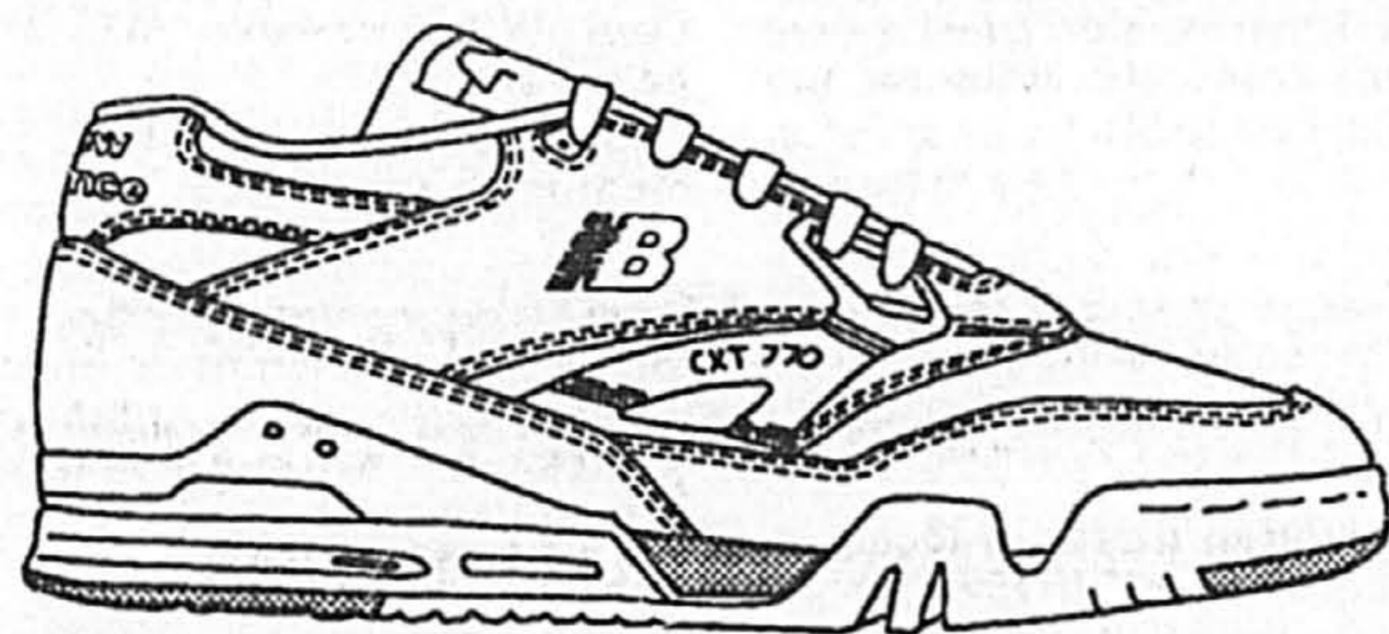
Le centre de natation olympique a attiré pour sa part 242 000 personnes tandis que 457 000 visiteurs ont fréquenté les services touristiques comme les visites guidées ou le funiculaire.

La RIO a par ailleurs débloqué 573 000 \$ dans un fonds spécial placé en fidejucums pour faire face à un recours collectif déposé par des amateurs n'ayant pu assister à un spectacle complet du groupe rock américain Guns N' Roses.

La Régie entend par ailleurs à cet égard réviser ses procédures d'urgence en cas d'émeute lors d'un spectacle, compte tenu de ce qui s'est passé lors du passage de ce groupe rock.

Vocation

Par ailleurs, le président de la Régie, Pierre Bibeau, attend toujours la permission du gouvernement pour vendre le Village olympique à des intérêts privés.



Pas besoin de pompe pour l'ajuster: il l'est déjà.

Pourquoi acheter des souliers de sport sans pompe, disque ou gadget ingénieux?

Pour leur ajustement. Chaque chaussure New Balance est fabriquée selon la largeur précise de votre pied, non pas seulement sa longueur.

new balance **NB**

Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

LARGESURS DISPONIBLES	MODÈLES	LARGESURS	LARGESURS			
			2A	B	D	2E 4E
HOMMES	M998	course				
	M860	course				
	M678	course				
	CXT770	multisport				
FEMMES	MK806	marche				
	WK740	marche				
	W520	course				

En stock Disponible avec plaisir sur commande
Certains modèles pour hommes jusqu'à la pointure 16, pour femmes 13.

Les modèles, les largeurs et les pointures offerts en magasin peuvent varier, mais la plupart peuvent être obtenus sur commande.



BOUTIQUE COURIR

Longueuil
1745, chemin de Chambly
(angle boul. Curé-Poirier)
674-4436

Montréal
4452, rue Saint-Denis
(angle av. du Mont-Royal)
499-9600

Mont-Royal

GRATUIT!

Nettoyage et lustrage gratuits de vos fourrures lorsque vous nous en confiez l'entreposage.



- Un des plus vieux et fiables entreposeurs au Canada
- Assurés avec la Lloyd's de Londres
- Cueillette et livraison gratuites.

OFFRE UNIQUE D'UNE VALEUR DE 40\$

849-1108

Entreposage de Fourrures Montréal

COUPON DE VALEUR

GRATUIT! Cette offre expire le 15 mai 1993

NETTOYAGE et LUSTRAGE DE FOURRURE lorsque vous les entreposez chez

Entreposage de Fourrures Montréal

416, DE MAISONNEUVE OUEST, suite 800 (à l'Ouest de Bleury)

849-1108



VISITEZ QUÉBEC LE WEEK-END DE PÂQUES!

89\$* 99\$*

Jusqu'au 18 avril 1993. Jusqu'au 24 mai 1993. Comprend deux billets d'entrée au Musée de Québec et deux petits déjeuners complets.

Visiter Québec, c'est revivre un brin d'histoire et redécouvrir des lieux d'une grande beauté. C'est aussi partager la belle exubérance des résidents.

Et loger au Loews Le Concorde, c'est s'offrir de bons moments au cœur des activités et dans le plus grand confort.

Pour réserver un week-end mémorable, à un prix historique, appelez-nous sans frais au 1 800 463-5256.

*Aucuns frais d'hébergement pour les enfants de 17 ans ou moins partageant la chambre d'un adulte. Les repas sont gratuits pour les enfants de 6 ans et moins et un rabais de 50% est accordé pour les enfants de 7 à 12 ans. Le tarif est par chambre, en occupation simple ou double et en classe Hospitalité, par nuit.

Visite la Vie! Visite la Compagnie!



LOEWS
LE CONCORDE
L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6

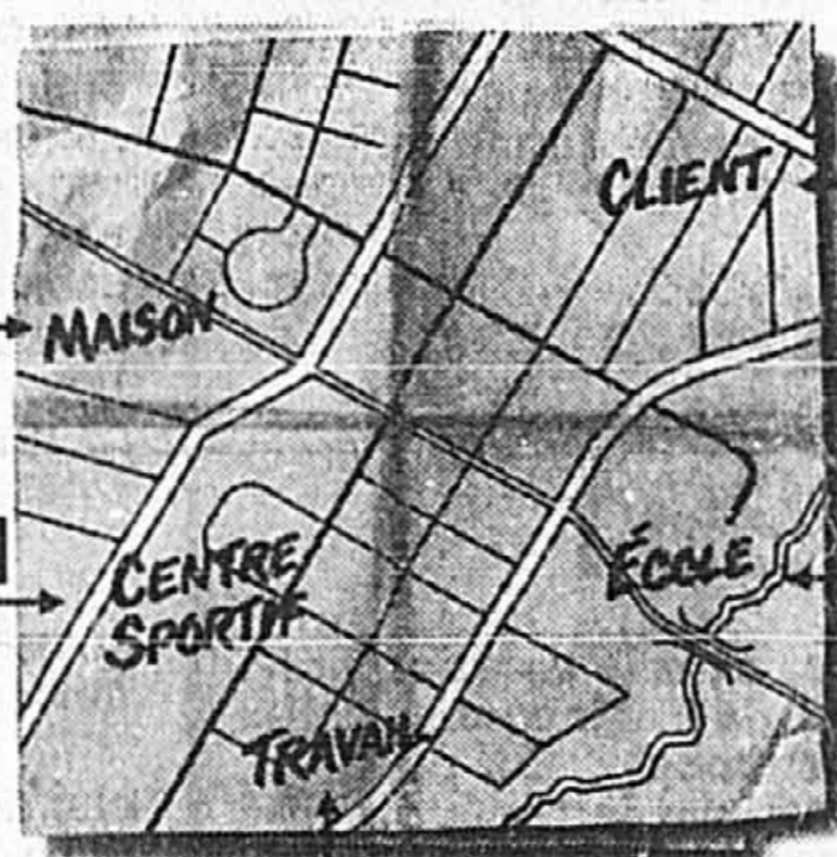
QUÉBEC À UN PRIX HISTORIQUE.

Un téléavertisseur à partir de 57¢ par jour et le service cellulaire à partir de 9,95\$ par mois. Tous les détails au 1 800 267-0123.

Je ne suis pas ici, mais je suis là.

Grâce à Bell Mobilité, ma famille, mes amis, mes clients et moi restons en contact en tout temps, peu importe où je me trouve. Même si je ne suis pas là, j'y suis quand même.

Parce que Bell Mobilité met à mon service une foule de moyens qui me donnent une formidable liberté de mouvement et me permettent de rayonner comme jamais. Tout en gardant, bien entendu, le contact avec «mon



monde». Pour moi, c'est bien simple, le cellulaire, le télécopieur mobile, le téléphone à bord des avions et le téléavertisseur sont de véritables

instruments de libération!

Ça vous fait sourire? Allez rencontrer un conseiller de chez Bell Mobilité, vous verrez.

Vous y trouverez sous un même toit tous les moyens dont vous avez besoin pour être enfin libre. La liberté... tout est là.

Bell Mobilité
Enfin libre

Cinq ans de prison à un jeune qui a participé au meurtre d'un gay

JEAN-PAUL SOULIE

■ L'un des quatre adolescents de Verdun qui avaient battu à mort Yves Lalonde, 51 ans, un homosexuel qui faisait du jogging dans le parc Angrignon le 29 novembre 1992, a reçu sa sentence hier: en tout cinq ans moins un jour, divisés en trois ans de détention fermée dans un centre d'accueil pour jeunes délinquants, plus deux ans dans un centre de liberté surveillée, où il sera soumis au système des libérations conditionnelles.

Les quatre adolescents, liés au mouvement néo-nazi des skinheads, avaient enregistré précédemment un plaidoyer de culpabilité à des accusations de meurtre non prémédité. Le juge Normand Lafond, de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, a reporté pour complément d'évaluation la sentence d'un autre des accusés au mois de mai. Demain, deux autres sentences seront rendues. Les quatre adolescents ont frappé la victime à coups de bâtons et à coups de pieds. Deux autres, présents mais qui n'ont pas frappé, connaîtront leur sentence plus tard à la fin du mois de mai.

Cette première sentence correspond à la peine maximale prévue

par la loi. «D'une certaine façon, admet le procureur de la couronne, Me Raynald Bernier, il s'agit d'une peine exemplaire, mais il a surtout fallu évaluer les besoins de l'adolescent, ses carences affectives, et aussi la protection de la société».

S'agissait-il d'un comportement raciste ou d'une agressivité mal contrôlée? Ce dernier cas est considéré comme relativement moins grave qu'un comportement exprimant l'intolérance devant ce qui est différent, une forme de racisme. Dans le meurtre du parc Angrignon, les jeunes impliqués avaient fait l'objet d'écoute téléphonique. L'un d'eux avait déclaré: «Je l'ai fait pour la race».

Pour René Ouellet, président du Centre communautaire des gays et lesbiennes de Montréal, la sentence correspond, grosso modo, à ce que réclame son groupe, soit une reconnaissance de la notion de «crime haineux». Ni le Centre communautaire, ni le Comité sur la violence de la table de concertation des gays et lesbiennes de Montréal, dont le représentant, Roger Leclerc, rencontrait hier le ministre Gil Rémillard, n'auraient accepté sans protestations un verdict plus sévère.

Un Boeing 767 s'écrase

d'après CP et Reuter
GUATEMALA

■ Un Boeing 767 des lignes salvadoriennes TACA s'est écrasé hier sur deux maisons de la banlieue de la capitale guatémaltèque alors que son pilote tentait d'atterrir à l'aéroport international La Aurora.

L'un des pompiers appelés sur les lieux a fait savoir que trois enfants qui se trouvaient au sol sont portés disparus, bien que les deux maisons aient été vides au moment de l'accident.

L'avion transportait 235 personnes, qui ont toutes été évacuées saines et sauvées, a-t-il ajouté, à l'exception d'un enfant qui a été blessé et transporté à l'hôpital.

Une station de radio locale — Radio Sonora — a affirmé par contre qu'il y avait des morts.

«Nous avons appris qu'il y avait des morts et des blessés, annonçait le communiqué, mais

nous ne possédons pas de détails pour le moment.»

Cependant, pour sa part, le directeur général de l'aviation civile guatémaltèque, le colonel Fernando Castillo, a affirmé que cet accident n'avait pas fait de morts.

Le vol 510 de la Taca reliait San Salvador à Los Angeles, via Ciudad Guatemala. Après l'accident, les passagers ont été conduits au terminal de l'aéroport et les journalistes n'ont pas été autorisés à les approcher.

L'appareil, qui atterrissait après un orage, a dévié de sa trajectoire en bout de piste pour finir sa course dans des maisons d'un quartier jouxtant l'aéroport.

Les pompiers ont déclaré qu'un enfant de ce quartier avait été hospitalisé, souffrant de blessures légères. Deux autres enfants sont portés manquants. Une maison a été totalement détruite et une autre gravement endommagée.

Pour des raisons indéterminées, l'avion s'est brisé en deux au moment de son atterrissage, à 18 h 27 locales, ont précisé les autorités.



«MON TRÉSOR,
L'ARGENT ÇA
NE TOMBE PAS
DU CIEL!»

JE L'SAIS!



Geo METRO BERLINE
4 PORTES 1993

Seulement

8993\$*

C'est plutôt un cadeau qui tombe du ciel!
Vous serez emballés par ses caractéristiques:

- Moteur 4 cylindres de 1,3 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Économie d'essence impressionnante
- Garantie GM TOTAL™ de 3 ans/60 000 km** sans franchise

Geo ASSISTANCE
ROUTIÈRE

* taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles de base 1993 en stock. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. ** Selon la première éventualité. L'assistance routière Geo est offerte sur les modèles Geo 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.

VOS CONCESSIONNAIRES
CHEVROLET
Geo
Oldsmobile
PARTICIPANTS

Le jury doit décider s'il croit l'avocat Daniel Lafleur, accusé de complot pour trafic de drogue

YVES BOISVERT

Après trois heures de délibérations, le jury n'était pas parvenu à un verdict unanime, hier à 21 h, au procès de Daniel Lafleur.

Lafleur, un avocat radié du Barreau du Québec depuis le 28 décembre et qui le demeurera jusqu'à ce qu'il paie certains frais à sa corporation professionnelle, est accusé devant la chambre criminelle de la Cour supérieure

d'avoir comploté pour faire le trafic de 450 grammes de haschisch, d'avoir eu cette drogue en sa possession pour en faire le trafic et d'avoir fait le trafic de cette même drogue.

Quant aux faits, la preuve du ministère public est limpide et, pour l'essentiel, admise par Lafleur. Toute la question, pour le jury, consistera à savoir s'il croit Lafleur quand il dit qu'il voulait se servir de cette drogue pour faire arrêter des détenus, lui qui n'avait pas averti la police de son plan.

Comme l'a précisé le juge André Biron, dans ses longues directives (cinq heures), le jury devra également acquitter Lafleur même s'il ne le croit pas, mais que sa version laisse subsister un doute raisonnable dans son esprit.

Le 1er décembre, l'accusé, âgé de 31 ans, a accepté d'un agent double de la GRC un sac conte-

nant une livre de haschisch qu'il était censé faire passer en prison en allant voir des clients, à Parthenais. L'agent double a remis 1000 \$ à Lafleur pour ce travail. Lafleur s'est fait arrêter dès qu'il a pris possession du sac.

Au procès, il a dit qu'il voulait se servir de la drogue pour piéger les détenus qui le harcelaient sans cesse pour obtenir cette drogue. Il a dit qu'il en avait assez de passer pour quelqu'un qui faisait entrer de la drogue en prison, et voulait faire un « coup d'éclat » pour mettre fin à toutes ces rumeurs.

Ces rumeurs lui faisaient d'autant plus mal, a-t-il expliqué au jury de neuf femmes et trois hommes, qu'il était en appel d'une condamnation pour vol d'un client (il a été condamné en septembre 1992 à un an de prison, mais se dit innocent) et tentait de rebâtir sa crédibilité.

Le jury reprend ses délibérations ce matin, à 9 h 30.

Étoile du courage pour Mme Suzanne Beaucher

Presse Canadienne
OTTAWA

Suzanne-Marie Beaucher, de Windsor, au Québec, s'est vu décerner la deuxième plus haute décoration du Canada, l'Étoile du courage, pour être venue au secours d'une adolescente victime d'une agression dans un parc de la ville.

Le 23 juin 1992, Mme Beaucher a entendu les appels au secours d'une jeune fille. Elle a sauté sur l'assaillant et l'a tiré vers elle de façon à lui faire lâcher prise. L'homme s'est alors retourné vers elle et lui a asséné un coup de poignard dans la poitrine. Mais Mme Beaucher a survécu.

De son côté, le parachutiste Kelvin Brundrett, de Baden, en Ontario, mort durant le tournage d'un film sur le saut

en chute libre, a reçu à titre posthume l'Étoile du courage pour avoir tenté d'aider ses deux compagnons dont les cordes étaient empêtrés. Les trois parachutistes sont morts.

Trois résidents de Colombie-Britannique ont pour leur part reçu la Médaille de la bravoure après avoir empêché un voleur de braquer une banque de Vancouver. L'un des trois héros a été blessé lorsqu'il a agrippé la main du voleur pour le désarmer. Les deux autres sont venus lui offrir du renfort. À l'aide des autres clients de la banque, ils ont maîtrisé le criminel jusqu'à l'arrivée de la police.

« Chacun de ces hommes et de ces femmes a négligé sa sécurité personnelle pour venir en aide à un autre être humain », a dit hier le gouverneur général Ray Hnatyshyn.



L'avocat Daniel Lafleur, radié du Barreau depuis la fin décembre, au palais de justice de Montréal hier. PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Nos oeufs sont imbattables.



GRATUIT **GRATUIT**

Laura Secord
IL N'Y A RIEN DE PLUS FRAIS.

Obtenez gratuitement* un Oeuf Secord de 100 g (d'une valeur de 3,25\$) à l'achat de 20\$* (avant taxe) et plus de produits Laura Secord. Ce coupon est valable dans les boutiques Laura Secord, ainsi que dans les pharmacies et grands magasins affiliés.

Limite d'un coupon par client par achat. Cette offre se poursuit jusqu'à épuisement des stocks. Ce coupon n'a aucune valeur en espèces et ne peut être cumulé à une autre offre de rabais. D&E LIMITE, le 11 avril 1993. Voir au détaillant (agences seulement). Nous vous remboursons la valeur de l'article gratuit indiqué plus notre allocation de manutention spéciale pourvu que vous acceptiez ce coupon de votre client à l'achat de 20 \$ (avant taxe) et plus de produits Laura Secord. Toute autre utilisation constitue une fraude. Nous nous réservons le droit de refuser le remboursement si nous soupçonnons une utilisation frauduleuse. Le remboursement sera fait seulement aux agences affiliées Laura Secord qui ont remboursé le coupon ou aux détenteurs d'un certificat d'autorisation de Laura Secord. Le crédit de TPS est compris, le cas échéant dans la valeur nominale du coupon. Pour remboursement, postez à: Laura Secord, C.P. 1000, Saint-Jean (Nouveau Brunswick) E2L 4L3. Le prix au détail d'un Oeuf Secord de 100 g est de _____ \$ (maximum de 3,25 \$).

GRATUIT PLU #99756

VIVEZ UNE AVENTURE, JOUEZ AU «PAINTBALL»

- Jouez le jour ou le soir;
- Équipement fourni;
- 70 balles de peinture;
- Poulet frit inclus au dîner;
- Pistolets à air constant disponibles;
- Jeu de labyrinthe;
- Jeu de fortresse;
- Village style vietnamien;
- 8 terrains en forêt;
- Pour les 18 ans et plus.

TOURNOI Équipe de 5 joueurs LE 25 AVRIL 1993 2 200 \$ EN ARGENT ET EN PRIX

La Conquête du drapeau NEW GLASGOW (Québec)

Équipement de «Paintball» à vendre

A TRENTE MINUTES DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS: Montréal et Rive-Nord: (514) 476-0969
ou appelez, sans frais, le 1 800 561-1238

INFO-IMPÔTS

Un particulier, employé d'un inscrit à la TPS et à la TVQ, peut-il réclamer un remboursement de TPS et un remboursement de TVQ lors de la production de déclarations d'impôt?

Le remboursement de TPS peut être réclamé sur les dépenses assujetties à la TPS (repas, divertissements, hôtel, taxis, etc.), admissibles et déduites dans le calcul du revenu pour fins d'impôt fédéral, qui n'ont pas été remboursées par l'employeur, ou si elles l'ont été, lorsque l'employeur certifie que l'allocation accordée au particulier n'était pas raisonnable. Pour obtenir le remboursement, vous devez compléter le formulaire GST-370.

Le remboursement de TVQ est réclamé sur les mêmes dépenses qu'au fédéral sauf pour les repas et divertissements, l'allocation de coût en capital d'automobile, le carburant et les services de téléphone et de télécommunication. Pour le remboursement, vous devez compléter le formulaire VD-358.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Si une image vaut mille mots, combien peut valoir cette vue... de votre condominium ?

LE FORT-LAUDERDALE YACHT AND BEACH CLUB

Montréal 843-7050 Autres régions 1-800-668-7050

DÉJÀ CONSTRUIT / LIVRAISON IMMÉDIATE

Studio de 61 500 \$ à 100 000 \$ US	<p>Complexe de 36 résidences réparties sur 2 à 3 étages</p> <p>Sur l'Intracoastal et à quelques pas de la nouvelle plage de Fort-Lauderdale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site sécuritaire et tranquille • Piscine chauffée • Végétation soignée et mûre • Stationnement couvert • Quais privés (max 70 pieds) 	<p>Offre de lancement</p> <p>10% d'escompte</p> <p>pour les 10 premiers acheteurs</p>
3 1/2 de 78 000 \$ à 150 000 \$ US		
4 1/2 de 172 000 \$ à 250 000 \$ US		

Les cégepiens qui auront plus de cinq échecs paieront des frais

MICHÈLE OUIMET

■ En dépit des nombreuses pressions exercées par les étudiants, qui ont déclenché des grèves sporadiques un peu partout dans les cégeps de la province, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS), Lucienne Robillard, est restée inflexible et elle annoncera aujourd'hui qu'elle impose des frais de scolarité aux cégepiens qui auront accumulé plus de cinq échecs, a appris *La Presse*.

Par contre, le ministère a reculé sur la question de l'éducation physique et seulement deux cours sur quatre seront éliminés. À l'origine, la ministre ne voulait conserver qu'un seul cours, qui s'intitulait Santé et hygiène de vie, mais devant le tollé de protestations provoqué par cette décision, elle a changé d'idée.

Ce sont là quelques-uns des éléments



Lucienne Robillard

PHOTOTHÈQUE La Presse

de la fameuse réforme des cégeps, qui a fait l'objet de nombreuses fuites dans les journaux, et que Mme Robillard dévoilera aujourd'hui. Elle déposera deux projets de loi à l'Assemblée nationale qui modifieront les lois actuelles qui régissent l'enseignement collégial.

Frais de scolarité

Mme Robillard a décidé d'aller de l'avant et d'imposer des frais de scolarité car elle croit que les leaders étudiants ont brûlé leurs vaisseaux en organisant trop rapidement des grèves. La ministre table non seulement sur la démobilisation des cégepiens, mais aussi sur la fin prochaine des cours qui les dispersera.

Les fonctionnaires du MESS ont envisagé plusieurs scénarios pour en finir avec les retardataires qui traînent sur les bancs d'école. Le ministère a songé, par exemple, à imposer des frais basés sur la durée des études, mais cette hypothèse a finalement été rejetée car elle pénalisait

les cégepiens qui travaillent à temps partiel ou qui changent d'orientation.

La ministre a finalement décidé d'imposer des frais sur le nombre d'échecs accumulés. Un étudiant inscrit en formation pré-universitaire, un cours de deux ans, paiera des frais après cinq échecs tandis qu'un cégepien inscrit au secteur technique, un cours de trois ans, ne paiera qu'après sept échecs.

Le montant des frais imposés sera de 1 \$ l'heure. Pour un cours de 45 heures, par exemple, les frais seront de 45 \$.

Cette mesure fera économiser 6 millions au gouvernement et touchera environ 5 p. cent de la clientèle collégiale, soit près de 7000 étudiants.

La question de l'évaluation sera aussi au cœur de la réforme. La ministre déposera d'ailleurs un projet de loi qui s'intitule «Loi sur la commission d'évaluation de l'enseignement collégial». Cette

commission sera formée, si on se fie aux hypothèses qui ont circulé en février, de trois commissaires nommés par la ministre qui auront comme mandat d'évaluer les programmes des cégeps.

Le ministère veut aussi augmenter le nombre d'heures consacrées à l'enseignement du français, introduire des cours de langue seconde, modifier substantiellement le bloc de cours obligatoires et éliminer les quatre cours de philosophie pour les remplacer par des cours sur l'histoire des idées, l'éthique et la logique.

Tous ces éléments ont été largement décrits et commentés dans les médias lorsque le ministère échaudait ses hypothèses. Cette fois-ci, Mme Robillard a promis de ne pas se faire prendre. Personne n'a réussi à obtenir une copie de la réforme. Même pas son attaché de presse.

PREUVE MÊME QUE LE NOIR ET BLANC PEUT ÊTRE PLUS ATTRAYANT QUE LA COULEUR



Complet Sedgewick pied-de-poule noir et blanc: 550 \$

«Un complet comme celui-ci devient vite un favori, dit Harry, chantant les louanges d'un pied-de-poule noir et blanc signé Sedgewick. Quand le marin ou le gris ne semblent pas faire l'affaire, ou quand vous décidez de partir à la conquête du monde, c'est le complet vers lequel vous vous tournez.

Voyez toute la douceur, toute l'élégance de ce tissu pure laine qui fait si bien ressortir ce motif attrayant, ajoute Harry.

Par ailleurs, ce complet est aussi confortable que son aspect l'indique. C'est assurément un complet de printemps ou d'été, ajoute Harry. Mais ceux qui l'ont adopté l'apprécient tant qu'il finit par servir huit mois de l'année. Ai-je mentionné que, à 550 \$, il constitue un achat tout à fait remarquable? Ce dont vous vous rendrez compte chaque fois que vous le porterez, car il vous en offre vraiment pour votre argent. Et vous pouvez l'écrire, noir sur blanc!»

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

Nombre record d'inscriptions dans les collèges canadiens

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le nombre d'inscriptions dans les collèges canadiens a atteint un niveau record de 367 100 pendant l'année académique 1992-93, a rapporté hier Statistique Canada.

Ces chiffres dépassent de plus de sept pour cent le nombre d'inscriptions pour l'année 1991-92. C'est presque 342 000 étudiants qui avaient alors été acceptés dans des programmes de formation professionnelle ou pré-universitaires (formation générale).

Les établissements recensés comprennent notamment les collèges de technologie et d'arts appliqués, les écoles de nursing et les cégeps québécois.

Tous ces chiffres s'appuient sur des résultats préliminaires. Statistique Canada estime qu'il y a une variation d'environ 1,8 pour cent entre les chiffres préliminaires du début de l'année scolaire et le nombre réel d'inscriptions.

Depuis l'année académique 1989-90, les inscriptions à temps plein dans les établissements d'enseignement post-secondaire ne cessent d'augmenter. Ce phénomène a coïncidé avec le début de la récession.

Dans l'ensemble, les inscriptions dans les institutions post-secondaires ont connu une hausse de 16 pour cent depuis les trois dernières années, a noté Statistique Canada, renversant du coup la tendance à la baisse qui a prévalu au milieu des années 80.

INFO-IMPÔTS

J'ai divorcé en 1992 et je n'ai pas la garde des enfants. Puis-je réduire mon revenu des paiements de pension alimentaire effectués et prendre les crédits d'impôt pour conjoint et pour enfants à charge?

En général, les paiements de pension alimentaire sont entièrement déductibles du revenu du payeur (et inclus dans le revenu du bénéficiaire) pourvu que certaines conditions spécifiques soient remplies.

Par contre, pour l'année de séparation, AU FÉDÉRAL, le payeur a normalement le choix de déduire les paiements versés à son ex-conjoint ou de demander le crédit d'impôt pour conjoint ou pour enfants à charge, si cette stratégie s'avère plus avantageuse. Il est à noter que le crédit d'impôt maximum peut être réclamé quelle que soit la date de la séparation et que l'on doit tenir compte du revenu du conjoint pendant la période où il y avait vie commune.

AU PROVINCIAL, pour l'année de la séparation, vous avez le droit à la fois au crédit d'impôt pour personne mariée et à la pension alimentaire. Par ailleurs, vous devez considérer le revenu du conjoint pour toute l'année dans le calcul du crédit pour personne mariée.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

C'EST UNE QUESTION DE VIE...

LA VÔTRE!



DONNEZ GÉNÉREUSEMENT
À LA CAMPAGNE
DE L'HÔPITAL REINE ÉLIZABETH
2100, Av. Marlowe, Montréal (Qc) H4A 3L6
DU 1^{ER} AVRIL AU 30 AVRIL 1993



Hâtez-vous, cette offre se termine
~~le 31 mars 1993.~~ le 30 avril 1993.

Ce très sympathique taux de financement s'applique sur tous les camions et nouveaux modèles Classic, Sentra, Altima, Maxima, NX, 240SX et Axxess 1992 ou 1993. Voyez votre très sympathique concessionnaire Nissan pour tous les détails.

Votre ^{très} sympathique
 concessionnaire

NISSAN

Boris Eltsine lance sa campagne

d'après Reuter et AFP
MOSCOU

À peine a-t-il touché le sol russe que le président Boris Eltsine, de retour de son sommet à Vancouver avec Bill Clinton, a lancé hier sa campagne pour le référendum du 25 avril.

Lors d'une escale à Bratsk, en plein cœur de la Sibirie, il a appelé les électeurs à voter oui aux quatre questions du référendum, rapporte l'agence Itar-Tass.

«Je propose une formule simple. Sortez et votez 'oui' aux quatre questions», a-t-il dit après avoir visité la plus grande fonderie d'aluminium du monde, à Bratsk.

Selon un sondage publié hier par les *Izvestia*, 43 p. cent des personnes interrogées ont dit qu'elles voteraient pour le président Eltsine.

Mais le OUI devra recueillir les suffrages de la moitié des inscrits pour triompher le 25 avril.

Les électeurs s'exprimeront sur une question de confiance au président, une question de confiance dans les réformes engagées depuis 1992, et deux questions sur la nécessité d'organiser des élections présidentielles et législatives anticipées.

«N'ayez pas peur de dire 'oui' même à la question portant sur la réélection du président», a dit Boris Eltsine.

Il avait à l'origine souhaité la tenue d'un référendum constitutionnel pour trancher le conflit de pouvoirs entre l'exécutif et le législatif. Mais le Congrès des députés du peuple a réécrit les questions lors d'une session extraordinaire, fin mars.

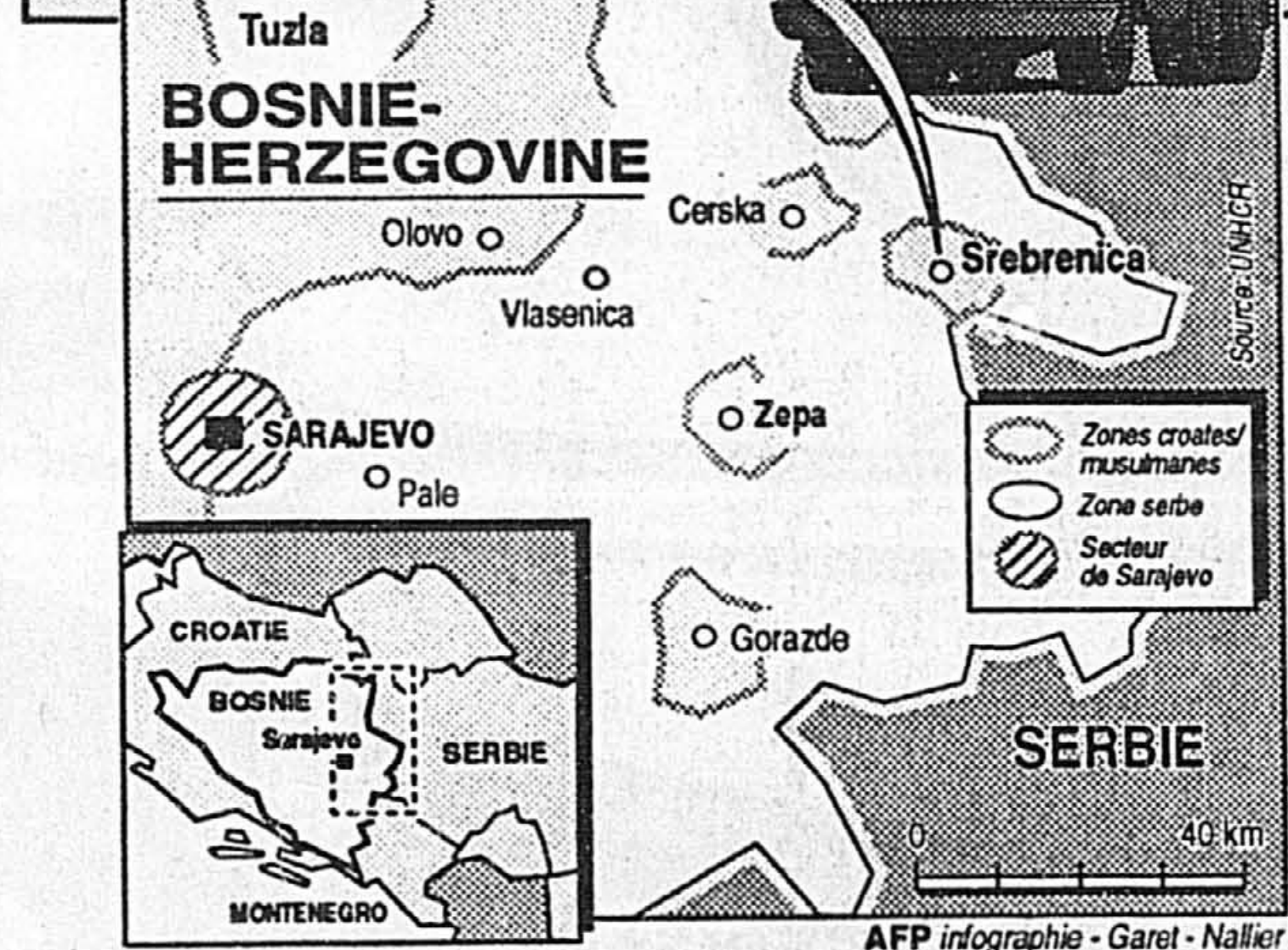
D'autre part, au lendemain du sommet Eltsine-Clinton à Vancouver, les Douze ont voulu, à leur tour, donner un signal politique clair au président russe en acceptant unanimement d'élargir les négociations de partenariat avec Moscou vers l'établissement d'une zone de libre-échange à long terme.

«C'est un geste approprié au lendemain de la rencontre américano-soviétique», a commenté le commissaire européen au commerce extérieur, Leon Brittan.

Les ministres des Affaires étrangères des Douze, réunis hier à Luxembourg, ont fait preuve d'une rapidité exemplaire, s'est par ailleurs félicité le commissaire. La Commission avait demandé il y a un mois à peine l'autorisation aux Douze d'élargir les négociations de partenariat engagées avec quatre pays de l'ex-URSS (Russie, Ukraine, Kazakhstan et Belarus).

Prudents, les ministres des Douze ont toutefois précisé qu'il fallait réserver les perspectives de libre-échange à la seule Russie, et qu'il fallait maintenir une clause de suspension en cas de violation des droits de l'Homme, comme c'est le cas des accords de coopération déjà signés avec la Roumanie et la Bulgarie.

De même, les ministres ont rappelé leur attachement à l'introduction de clauses de sauvegarde leur permettant de prendre, le moment venu, les mesures nécessaires pour protéger leurs marchés face à des importations massives, notamment de poisson ou d'acier, deux secteurs à problèmes actuellement.



Des passants courent se mettre à l'abri, hier à Sarajevo, où des tireurs embusqués ont ouvert le feu à plusieurs reprises, façon pour eux de souligner le début de la deuxième année du siège de la ville. Quatre personnes en sont mortes.

PHOTO AP

Un oubli cause un scandale diplomatique

d'après AP
WASHINGTON

Des notes manuscrites abandonnées durant la fin de semaine sur une table à manger, à Vancouver, lors du sommet entre les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine, sont la cause d'un mini-scandale diplomatique.

Ces notes, rédigées en russe, citent le président américain qui donne le conseil suivant à son homologue russe: «Lorsque les Japonais nous disent 'oui', ils veulent souvent dire 'non'».

Malheureusement pour les auteurs, les notes ont été retrouvées par un journaliste.

Si bien que le secrétaire d'État américain Warren Christopher a été contraint de passer quelques coups de fil au Japon pour tirer l'affaire au clair, a précisé hier le directeur des communications de la Maison-Blanche, George Stephanopoulos.

«Il s'agissait d'un commentaire anodin (du président) sur la courtoisie et l'étiquette japonaises», a-t-il dit.

Dire que M. Clinton croit que les Japonais disent le contraire de ce qu'ils pensent revient à «mal interpréter entièrement ce qu'il s'est passé durant le sommet. Je ne crois pas qu'il s'agissait de la phrase entière», a-t-il ajouté, pour faire bonne mesure.

À Tokyo, le porte-parole du gouvernement, Yohei Kono, a démenti qu'au Japon, «oui» signifie «non». Le vice-ministre des Affaires étrangères Koji Kakizawa a même ajouté que le Japon, en tant qu'hôte de la prochaine réunion du Groupe des sept pays les plus industrialisés, «évite de faire des choses susceptibles d'être mal interprétées».

Le cessez-le-feu en Bosnie est violé en de nombreuses occasions

d'après AFP et Reuter
SARAJEVO

Des attaques de l'artillerie et de l'infanterie serbes ont eu lieu hier sur divers fronts de Bosnie, alors que des duels d'artillerie se sont déroulés dans l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale.

À Sarajevo, qui est entrée hier dans sa deuxième année de siège, des tireurs embusqués ont tué quatre personnes et en ont blessé trois autres, ont indiqué les hôpitaux et la morgue.

Ces combats ont représenté une brèche importante dans le fragile accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 28 mars dans toute la Bosnie et qui avait été généralement respecté durant la première semaine.

Radio Sarajevo a également fait état de tirs de batteries anti-aériennes et de tirs à l'arme lourde.

La radio et la télévision ont rapporté des tirs d'obus serbes et des attaques d'infanterie dans le nord, près de Tuzla et de Brcko, en Bosnie centrale, près de Kladanj et Olovo, dans l'est, près de Gorazde et de Srebrenica, ainsi que dans le sud, aux environs de Mostar.

Dix personnes, dont trois enfants, sont mortes de faim et de froid à Gorazde.

La radio a ajouté que 2500 réfugiés — des femmes, des enfants et d'anciens prisonniers — étaient arrivés hier dans la ville centrale de Travnik, en provenance de la région de Banja Luka (nord-ouest). D'autres réfugiés devraient les suivre.

Des observateurs militaires de l'ONU ont confirmé les combats dans l'enclave de Srebrenica, où sont assiégés environ 50000 musulmans, dont 30000 dans la ville elle-même. Des duels d'artillerie ont été entendus à environ trois km au sud de la ville, ont-ils précisé.

Des représentants du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés ont annoncé hier leur intention d'évacuer de Srebrenica environ 10000 blessés et malades civils, femmes, enfants et personnes âgées à partir d'aujourd'hui, à un rythme de 800 personnes par jour.

Par ailleurs, les Douze ont prononcé hier un isolement total de la Serbie et du Montenegro sur le plan international si ces deux anciennes républiques yougoslaves, qui forment la nouvelle Yougoslavie (République fédérale yougoslave (RFY), refusent de signer

le plan de paix sur la Bosnie-Herzégovine.

Cette décision a été prise à l'unanimité au cours d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEE à Luxembourg, a précisé un communiqué.

La CEE entend faire preuve d'une plus grande fermeté contre la Serbie et le Montenegro en renforçant les sanctions contre ces deux anciennes républiques yougoslaves, a souligné au cours d'un point de presse le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé.

«Si les Serbes ne signent pas ce plan de paix», ils devront faire face à un «isolement total», a pour sa part indiqué le ministre luxembourgeois, Jacques Poos.

La France et la Grande-Bretagne, membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, se sont engagées à demander à cette instance internationale l'adoption de mesures conduisant à cet isolement total.

Les mesures envisagées sont une interruption des communications, l'arrêt des transports routiers trans-frontaliers, la suspension des liaisons aériennes, le gel des avoirs à l'étranger et le banissement de toutes les instances internationales.

Moubarak rencontre Christopher

d'après AFP
WASHINGTON

Le président égyptien, Hosni Moubarak, a rencontré hier à Washington le secrétaire d'État, Warren Christopher, pour tenter de contribuer au déblocage des négociations de paix israélo-arabes.

Le président égyptien est arrivé au Département d'État en fin de matinée, dans un déploiement important d'agents de sécurité, et son convoi s'est engouffré dans le garage souterrain du bâtiment, évitant les journalistes qui attendaient à l'entrée principale.

M. Moubarak doit rencontrer le président Bill Clinton, aujourd'hui, et ses entretiens avec le secrétaire d'État ont été qualifiés de «préparatoires» par un responsable du département d'État, parlant sous le couvert de l'anonymat.

Les deux hommes cherchent à obtenir un accord des participants arabes aux négociations de paix pour qu'ils s'engagent à venir le 20 avril à Washington pour la neuvième session des bilatérales.

M. Moubarak souhaite que Washington demande à Israël de faire un geste pour accélérer le retour de Palestiniens déportés vers le Liban. La délégation palestinienne a fait de ce rapatriement une des conditions à sa participation.

Le porte-parole du département d'État, Richard Boucher, a indiqué hier que le gouvernement américain considérait que



Les entretiens d'hier entre le président égyptien, Hosni Mubarak (à gauche) et le secrétaire d'État américain, Warren Christopher (à droite), visaient à préparer la rencontre que M. Mubarak aura aujourd'hui avec son collègue américain, M. Bill Clinton.

le compromis négocié au début du mois de février entre Israël et Washington pour un retour des bannis par étapes était suffisant.

«Nous estimons que ce processus est en accord avec la résolution 799 de l'ONU», qui demande depuis le 18 décembre un retour total et immédiat des quelque 400 Palestiniens encore proscrits, a-t-il déclaré.

M. Boucher a assuré que les États-Unis continuaient de discuter de ce problème avec les Palestiniens.

Il a répété que seul Israël avait annoncé pour le moment son intention de participer à la neuvième session et a laissé entendre que des délégations jordaniennes

et syriennes étaient attendues à Washington dans le cadre des consultations préalables engagées par Washington.

Le porte-parole n'a pas donné de détail sur la date de la venue de ces délégations ni sur leur composition.

Par ailleurs, M. Moubarak a révélé qu'il avait mis en garde Washington, avant l'explosion du World Trade Center, contre les risques d'attentats intégristes musulmans aux États-Unis.

«(L'attentat) aurait pu être évité si vous aviez suivi nos conseils», a assuré le rais égyptien, dans une interview publiée hier par le quotidien *New York Times*.

CINÉMA ET POLITIQUE

Deux documentaires vidéo sur une Afrique qui tente désespérément de survivre

GILLES TOUPIN

Ce n'est pas d'hier que le déficit alimentaire menace l'Afrique. Sur tous les fronts, lâchés le plus souvent par les «donateurs» occidentaux, déstabilisés par les intérêts des grands ensembles économiques mondiaux, les Africains tentent désespérément de gagner la bataille de la survie.

Demain à 19h30, à la Maison de la culture du Plateau Mont-Royal (465 est, Mont-Royal), Carrefour international et Solidarité Canada Sahel présentent au grand public deux vidéos documentaires français qui tentent d'éclairer notre lanterne sur deux aspects fondamentaux de cette lutte: d'abord, de Philippe Cassard et Vincent Leclercq, *Mali, la bataille du mil* (1990) et, ensuite, de Philippe Cassard encore et de Chérif Elvadié Seye, *Commerce: l'Afrique sans frontière?* (1991).

Le mil est non seulement la principale céréale malienne mais elle constitue le plat de tous les jours de la grande majorité de cette population de 8 millions d'habitants. Et il s'avère que malgré les bonnes récoltes des dernières années, favorisées par des pluies suffisantes, la bataille du mil dans ce grand pays sahélien est loin d'être gagnée.

Les stocks sont suffisants, semble-t-il, au début des années 90, pour que la population puisse se nourrir et constituer des réserves en cas de sécheresse.

Mais la restructuration du marché céréalier dans ce pays passe par de grandes difficultés. Il y a l'État, adepte du dirigisme, qui freine le passage à l'économie de marché. Il y a le secteur privé, plus actif, qui se sert des idées nouvelles que bien souvent les paysans regardent, faute d'être bien informés, avec méfiance. Il y a les régions déficitaires qui, faute de moyens de transport, ne peuvent être renflouées en mil par celles qui produisent trop, etc. Tout le monde est au moins d'accord sur une chose: le passage à l'économie de marché a ses risques.

Outre les problèmes de commercialisation bien exposés par les vidéastes Cassard et Leclercq, les conditions de culture dans certaines régions du Mali risquent de faire disparaître de la carte des villages entiers. Il faudra donc au moins dix ans pour que les Maliens gagnent la bataille du mil. Mais pour cela — et c'est le

grand message de ce vidéo — l'aide internationale ne devra pas oublier de ne pas concurrencer les producteurs maliens de mil. C'est seulement à ce prix que les paysans pourront poursuivre leur combat.

Mais on connaît la férocité des guerres commerciales que se livrent les grands ensembles économiques de libre-échange. Dans *Commerce: l'Afrique sans frontière?*, les effets de cette guerre sont crûment exposés. Il y a 30 ans, l'Afrique s'accaparait quatre p. cent du commerce mondial. Aujourd'hui, elle n'en retient que deux p. cent. Ce grand continent de 600 millions d'habitants risque la marginalisation totale.

Le vidéo de Cassard et Seye prône pour l'Afrique un modèle régional comparable à ceux des grands ensembles de libre-échange. À l'heure actuelle, ses marchés sont envahis par les produits extérieurs (en particulier ceux de l'Asie) qui concurrencent ses propres productions qui ne trouvent pas de débouchés commerciaux. Le constat des vidéastes est ahurissant et fort bien expliqué. Même le commerce des céréales entre les États africains, par exemple, est constitué à 70 p. cent de céréales importées de l'extérieur. L'Afrique de l'Ouest produit de la viande de bonne qualité mais sa commercialisation est contrainte en Afrique même par la viande de la CEE, massivement subventionnée.

La grande solution, pour les 17 États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, réside dans un projet d'intégration économique régionale. Mais encore là, les réalisateurs semblent dire que ces pays frères ne sont pas encore prêts à faire les concessions nécessaires pour atteindre ce but.

Ces deux documentaires, réalisés avec des moyens limités, ne sont pas extrêmement travaillés au niveau de l'image et du montage; ils sont même pauvres de ce côté. Mais ils ont le grand mérite de poser des questions on ne peut plus fondamentales à nos consciences d'Occidentaux mal informés sur le drame inouï que vivent nos contemporains africains.

La projection de ces deux vidéos demain soir, d'une durée de 26 minutes chacun, sera suivie d'une discussion animée par M. Azia Fall, politologue et membre du Groupe de recherche et d'initiatives pour la libération de l'Afrique, ayant pour thème «Les marchés intérieurs de biens de consommation de masse et l'autonomie collective».

DÉPÊCHES

ANGOLA

Les rebelles de l'Unita ont tiré sur un avion du Programme alimentaire mondial de l'ONU transportant six tonnes de riz vers le nord de l'Angola, a annoncé hier un porte-parole du PAM. Alors que l'appareil, en possession de toutes les autorisations nécessaires, s'apprêtait à atterrir à Uige, il a été pris sous le feu des rebelles de l'Unita et a dû rebrousser chemin. «À la suite de cet incident, tous les vols du PAM vers Uige ont été annulés», a-t-il ajouté.

HAÏTI

Journaliste persécuté
Un journaliste haïtien a demandé l'asile politique auprès d'une ambassade étrangère pour échapper à des persécutions policières, a rapporté hier l'agence haïtienne de presse (AHP). M. Masner Beauplan, correspondant dans le centre du pays d'une radio privée de la capitale, Radio Tropic FM, avait été récemment arrêté et avait subi des sévices lors de son incarcération à Hinche (128 km à l'est de Port-au-Prince). Il lui avait été reproché d'avoir eu des contacts avec la mission civile internationale des Nations unies et de l'Organisation des États américains (OEA), chargée de veiller au respect des droits de l'Homme dans le pays.

PROCHE-ORIENT

Négociations
La direction palestinienne élargie a suspendu hier les travaux de sa réunion de Tunis, ouverte vendredi dernier, en s'abstenant de prendre une décision sur sa participation ou non, le 20 avril à Washington, à la neuvième session des négociations israélo-arabes, a-t-on appris de source palestinienne. Cette décision a été renvoyée à la réunion des parties arabes (Syrie, Jordanie, Liban et palestiniens) concernées par le processus de paix, qui vont se retrouver à la mi-avril à Amman.

ÉROU

Embuscade
Au moins sept policiers et trois soldats ont été tués dimanche dans une embuscade tendue par la guérilla à Quesquenda (500 km au nord de Lima), a annoncé hier la police. Selon les premières informations de la police, sept membres des forces de l'ordre — quatre policiers et trois militaires — ont également été grièvement blessés.

Dix militants nationalistes noirs sont massacrés en Afrique du Sud

d'après AP et AFP
JOHANNESBURG

Des inconnus armés de fusils d'assaut AK-47 ont massacré durant la nuit 10 militants nationalistes noirs qu'ils ont surpris dans leur sommeil, selon la police.

Le coup de main s'est déroulé vers 2h du matin près de Port Shepstone, sud la côte est, près de Durban. Les assaillants ont criblé de balles le bâtiment où dormaient les sympathisants du Congrès national africain avant de lancer une grenade.

Selon l'organisation natio-



naliste, les victimes étaient âgées de 16 à 25 ans.

L'ANC a accusé la police de complicité.

«Après l'attaque, les assassins n'ont même pas pris la peine de s'enfuir, a déclaré un porte-parole. Il est clair pour nous qu'ils bénéficiaient de la protection des forces de sécurité d'apartheid.»

L'ANC a accusé à plusieurs reprises la police d'aider le parti Inkatha. Les deux organisations militantes noires, l'ANC et l'Inkatha, majoritairement zoulou, se livrent une lutte féroce, dans la province du Natal, qui a fait plus de 9000 morts au cours de ces trois dernières années.

L'Arménie a pris le contrôle de 10 p. cent du territoire azéri

d'après Reuter et AFP
BAKOU

Les forces arméniennes, qui ont déjà pris le contrôle de dix p. cent du territoire de l'Azerbaïdjan, se rapprochaient hier de la ville méridionale stratégique de Fizouli.

Un porte-parole du ministère azéri de la Défense a dit que les Arméniens se trouvaient à deux kilomètres de cette localité, soumise à d'intenses bombardements et que la population civile a déjà fui.

«S'ils prennent Fizouli, ils auront le contrôle effectif de deux districts stratégiques — Zangelan et Koubatli — qui étendent ainsi le couloir qui relie l'Arménie au Karabakh», a ajouté un responsable.

Les combattants arméniens s'étaient assurés depuis mai 1992 un étroit couloir de ravitaillement passant par Latchine, entre l'Arménie et le Haut-Karabakh. La prise de Fizouli leur permettrait de contrôler tout le sud-ouest de l'Azerbaïdjan.

Cette fin de semaine, les forces d'Erevan se sont emparées d'environ 4000 km² de territoire azéri, pris en sandwich entre le Haut-Karabakh et l'Arménie.

Le gros des affrontements a pour enjeu le Haut-Karabakh, peuplé en majorité d'Arméniens mais administré par Bakou. Ce conflit a fait plus de 2500 morts en cinq ans.

Vendredi, l'Azerbaïdjan a dénoncé l'offensive lancée selon lui depuis le 27 mars par l'armée régulière d'Arménie et des troupes russes. Mais Erevan nie que ses troupes régulières participent aux combats malgré sa solidarité avec la lutte des Arméniens du Karabakh.

Azerbaïdjan a donc formellement demandé hier une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pour examiner l'aggravation de la situation dans le Caucase, suite à une offensive des forces arméniennes dans le région azerbaïdjanaise de Kelbadjar, voisine du Nagorny-Karabakh.

Dans une lettre transmise hier au président du Conseil de sécurité, M. Jamsheed Marker (Pakistan), le président de l'Azerbaïdjan, M. Abulfaz Elchibey, demandait une réunion du Conseil pour examiner «l'agression arménienne» contre son pays, ainsi que l'envoi «urgent» d'une mission d'enquête de l'ONU dans la région.

Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan s'est aggravé, samedi, après la prise par les forces arméniennes de Kelbadjar et de sa région. Avec le secteur de Latchine, déjà occupé par les Arméniens, cette région couvre l'ensemble du territoire azerbaïdjanais enclavé entre le Nagorny-Karabakh et l'Arménie.

Selon le service de presse de la mission turque à l'ONU, Ankara a également demandé une réunion du Conseil de sécurité sur la question.

De son côté, dans une lettre adressée à M. Marker publiée hier, l'ambassadeur de l'Arménie aux Nations unies, M. Alexander Arzumanian, indique que son gouvernement est «réellement surpris par les accusations formulées» par Bakou.

«La réalité des événements qui ont commencé le 23 mars, ajoute M. Arzumanian, est que les forces armées régulières de l'Azerbaïdjan ont lancé une offensive militaire massive en deux points: la région de Mardakert, dans le Haut-Karabakh, et le corridor humanitaire de Latchine, à la frontière sud» de l'enclave arménienne.

Rêvez-vous de vacances ultra-reposantes, douces et énergisantes ? Vous avez alors besoin de **THALASSOTHÉRAPIE À PASPÉBIAC**. Bains à l'eau de mer, enveloppements d'algues, massages thérapeutiques... Le bonheur dans un somptueux manoir 19e siècle sur 15 acres de terrain aménagé au bord de la mer... ou vous vous laisserez vivre... «La où l'ambiance fait la différence» **AUBERGE DU PARC** Informations et brochures : **1-800-463-0890**

AMENEZ LES ENFANTS À OTTAWA! Les jeunes adorent les activités du «Club des enfants» — et les parents aussi! Le Club des enfants, c'est une suite surveillée par des professionnels, pleine de surprises... amusantes et captivantes. Une raison de plus de passer la fin de semaine à l'Albert at Bay Suite Hotel d'Ottawa. Suites à partir de 79,50 \$ à toutes les fins de semaine.

ALBERT at BAY SUITE HOTEL
Toute la chaleur d'un chez-soi en plein centre-ville.
435, rue Albert, Ottawa Tél.: (613) 238-8858
1-800-267-6644

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités? Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

TIMKEN
GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.
Montréal 937-7423 Laval 668-5330 St-Léonard 326-6471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mir-Est 254-6038

LA NORD-AMÉRICAINNE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
AVIS DE CONVOCATION D'ASSEMBLÉE ANNUELLE
IL EST FAIT CONNAÎTRE PAR LA PRÉSENTE que l'assemblée annuelle de La Nord-américaine, compagnie d'assurance-vie se tiendra au Hilton Bonaventure de Montréal, sis au 1, place Bonaventure, Montréal (Québec) H5A 1E4, le 4 mai 1993 à 16 h (heure de Montréal) aux fins de :

- (1) recevoir et prendre en considération le rapport du Conseil d'administration de même que les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 1992, ainsi que le rapport des vérificateurs et l'attestation de l'actuaire;
- (2) élire les administrateurs;
- (3) nommer les vérificateurs;
- (4) prendre en considération et, s'il est jugé opportun, entériner par résolution ordinaire, avec ou sans modification, le règlement administratif n° 1, exception faite de l'article 4.04 dudit règlement, étant donné que ce règlement administratif touche généralement la conduite des affaires de la Compagnie;
- (5) prendre en considération et, s'il est jugé opportun, entériner par résolution spéciale, avec ou sans modification, l'article 4.04 du règlement administratif n° 1, qui a trait à la rémunération versée aux administrateurs; et
- (6) traiter d'autres questions qui peuvent être soulevées à juste titre au cours de l'assemblée, ou de la reprise de l'assemblée, le cas échéant.

Un avis de convocation d'assemblée annuelle circonstancié a été envoyé à chaque personne qui était titulaire d'une police avec participation à la clôture des affaires le 28 février 1993, date de référence. Des exemplaires supplémentaires de cet avis peuvent être obtenus en s'adressant par écrit à la secrétaire générale de la Compagnie, au 5650 Yonge Street, North York, Ontario M2M 4G4.
FAIT à North York, le 6 avril 1993.
Pour le Conseil d'administration
Barbara E. Burk
Secrétaire générale



Les Gratton économisent

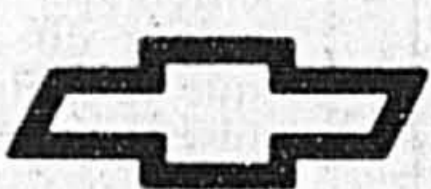
LUMINA APV

15 693\$*

C'est en plein le temps de profiter des économies et de tout l'équipement que vous offre la Lumina APV 1993.

- Moteur 6 cylindres
- Freins antiblocage (ABS) aux quatre roues
- Radio AM-FM stéréo
- Carrosserie en polymère anti-rouille

- Système d'échappement en acier inoxydable
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km** sans franchise



Assistance ROUTIÈRE

VOS CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET
Geo
Oldsmobile
PARTICIPANTS

* Taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. ** Selon la première éventualité. † L'assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.

PLAZA
Chez le GÉANT, on pense *Achieva*

IMAGINEZ... roulez en Oldsmobile Achieva S 1993

Ici, on pense *BAS PRIX de Génie!* pour seulement **270\$** par mois

- Climatisation
- Freins antiblocage (ABS) aux quatre roues
- Transmission automatique
- Moteur 2,3 litres à injection électronique de 115 chevaux
- Radio cassette AM-FM stéréo
- Verrouillage électrique des portes
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km** sans franchise

Venez en discuter avec nos conseillers.
Chez le GÉANT, on pense *Client!* **PLAZA**

10480 Ouest, Henri-Bourassa à l'ouest de l'autoroute 13 • 332-1673 Chevrolet Oldsmobile Cadillac Geo

100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS 100 WATTS

LES 100 WATTS ENVAHISSENT LE STADE!

Le samedi 17 avril, les 100 Watts envahissent le Stade et pendant le match des Expos à 13h35 votre enfant pourrait occuper, pour le vrai, l'un des postes suivants:

- annonceur-maison, instructeur (pendant la pratique au bâton), préposé aux balles ou aux bâtons, président, journaliste à La Presse ou commentateur (pour une manche) à CKAC! On lui remettra 2 billets pour emmener ses parents! (valeur: 15,25 \$ ch.)

EN PLUS, il pourrait gagner un système **SEGA GENESIS**

Une invitation de Marc-André à ne pas manquer:

- à 13h Marc-André lui-même sera au Stade pour le spectacle d'avant-match;
- le super avant-match Sega;
- pendant le match des tirages:
- 5 séjours au Club Vacances 100 Watts (valeur approx. 300 \$ ch.)
- 7 systèmes Sega (valeur approx. 150 \$ ch.)

CONCOURS "LES 100 WATTS ENVAHISSENT LE STADE"

- J'inscris mon enfant (nom)
- au concours "superdébilecoeurant" de Marc-André. Le poste qu'il aimerait occuper pour le match du 17 avril est: _____
- son adresse: _____
- (no., rue, app.) _____
- (ville, code postal) _____
- (tél.) _____ son âge: _____

Postez à: Concours "Les 100 Watts envahissent le Stade!"
C.P. 500, Succ. M, Montréal H1V 3P2
ou déposez-le au bureau d'administration des Expos, au Stade, avant le 13 avril 1993.

(aucun achat requis, le règlement du concours est disponible sur demande chez les Expos)

La NASA se montre confiante pour le 54e lancement d'une navette

AFP
WASHINGTON

Malgré quelques incertitudes sur la météo à Cap Canaveral en Floride, les responsables de la NASA se sont déclarés confiants hier pour le lancement de la navette Discovery, prévu aujourd'hui à 05 H 32 GMT.

Cette mission est principale-

ment destinée à l'étude de l'atmosphère de la Terre.

«Les prévisions météo se sont nettement améliorées, nous estimons à 80 p. cent nos chances de lancer durant les deux heures et demi de fenêtre de tir qui commencent à 01 H 32 locales», a déclaré Bruce Buckingham, porte-parole de la NASA. En cas d'impossibilité de lancer à cause du temps, un report de vingt-quatre

heures peut toujours être décidé.

C'est la huitième fois que l'agence spatiale américaine compte effectuer un lancement nocturne. «Nous lançons de nuit pour effectuer des mesures de la couche d'ozone au lever du soleil dans l'hémisphère nord», a expliqué Teresa Vanhooser, responsable de cette mission ATLAS-2 (Atmospheric Laboratory for Science and Applications).

À l'issue des 8,5 premières minutes de phase ascensionnelle, Discovery devrait se caler sur une orbite inclinée à 57 degrés par rapport à l'équateur. Volant à 296 km d'altitude, elle pourra orienter ses six tonnes d'instruments vers le soleil ou la Terre en fonction des expériences.

Depuis la découverte en 1985 d'un «trou» dans la couche d'ozone au dessus du pôle sud, les

scientifiques cherchent à déterminer si un mécanisme analogue, quoique moins marqué, se produit dans l'hémisphère nord, au-dessus des régions industrielles d'Europe et du Canada.

«Les instruments tenteront de mettre en évidence les molécules qui détruisent l'ozone et qui semblent être présentes dans l'Arctique et le vortex polaire», a déclaré Michael Foale, l'un des cinq membres d'équipage. Le vortex est un phénomène de masses d'air polaires associées à des vents violents de haute altitude, présents en hiver dans l'hémisphère nord.

«Cette mission est réalisée en

avril pour pouvoir étudier la transition entre l'atmosphère de l'hiver, très turbulente dans l'hémisphère nord, et celle plus calme de l'été», a ajouté M. Foale, indiquant que «la chimie de cette transition, entre 15 et 25 km d'altitude, n'est pas bien comprise».

L'équipage, composé de Ken Cameron, 43 ans, commandant, Steve Oswald, 41 ans, co-pilote, Michael Foale, 36 ans, Ken Cockrell, 42 ans, et Ellen Ochoa, 34 ans, tous trois spécialistes de mission, devrait atterrir sur la piste du centre spatial Kennedy, le 14 avril prochain, après un vol de huit jours six heures et six minutes.

Conférence européenne sur les débris spatiaux

AFP
DARMSTADT, Allemagne

La première conférence européenne consacrée au problème des rebuts de la conquête spatiale abandonnés autour de la Terre s'est ouverte hier à Darmstadt, dans l'ouest de l'Allemagne, dans le but de trouver des solutions à l'échelle internationale.

La conférence qui doit se poursuivre jusqu'à mercredi, réunit une centaine d'experts européens, américains, russes et japonais, sous la houlette de l'Agence spatiale européenne (ESA).

Les experts veulent faire le point des connaissances et passer en revue les techniques à mettre en oeuvre pour protéger les stations et les navettes spatiales contre les risques de collision.

Le but ultime de cette manifestation est surtout de définir une politique pour lutter contre la prolifération des débris, a expliqué hier l'un des organisateurs de la conférence, Guy Janin, chercheur au Centre d'opérations spatiales (ESOC) de l'ESA, à Darmstadt. Il s'agit de «s'entendre sur des mesures et de les proposer» aux gouvernements, a indiqué M. Janin.

L'espace est encombré de débris — plus de 7000 — qui présentent des risques de collision de plus en plus sérieux pour les engins spatiaux, notamment les petits débris inférieurs à 10 centimètres qui sont très difficiles à repérer.

Une part importante des débris est constituée des étages supérieurs des lanceurs, qui sont abandonnés dans l'espace après la mise sur orbite des satellites, ou d'objets (outils, instruments...) qui se détachent accidentellement d'engins spatiaux.

Le problème le plus sérieux est posé par les étages supérieurs qui explosent dans l'espace en libérant une multitude de fragments générant autant de risques de collision.

Ces fragments peuvent atteindre une vitesse de 25 000 km/h, qui causerait des dégâts considérables en cas de collision.

Lorsqu'ils sont abandonnés sur une orbite, les étages supérieurs de fusées ont en effet encore une réserve de carburant qui, en raison des contraintes thermiques existant dans l'espace, est toujours susceptible d'exploser.

Pour les débris d'une dimension inférieure à un centimètre, il est possible de concevoir des «boucliers» pour protéger les panneaux solaires d'un satellite ou les modules d'une station orbitale.

Les débris de plus de 10 cm étant repérables avec des radars, le risque de collision est alors évité en déviant légèrement la navette ou la station spatiale de sa trajectoire.

En revanche, pour les débris de taille intermédiaire (entre un et 10 cm), il n'y a guère de parade sauf à limiter la progression de leur nombre dans l'espace, selon M. Janin.

Pour cela, les solutions envisagées consistent notamment à envoyer les étages de lanceurs sur une «orbite cimetière» ou à les faire descendre de leur orbite pour qu'ils brûlent dans l'atmosphère.

Les risques d'explosion d'étages supérieurs pourraient être limités en vidant les réservoirs de carburant dans l'espace par un système de valves.

Conditionner les réflexes des chiens et chats

d'après Associated Press

Dans son expérience initiale, le professeur Pavlov avait montré l'existence, chez le chien, des réflexes conditionnés.

Un grand nombre des comportements d'animaux domestiques est ainsi déterminé par l'émission de signaux venus de l'environnement ou du propriétaire (bruit du trousseau de clés qui déclenche un comportement joyeux du chien qui va aller se promener, retour du chat à la maison dès que le maître agite une boîte de biscuits spéciaux, etc.).

Toute la difficulté de l'analyse du comportement des chiens et des chats sera d'identifier la chaîne des stimuli susceptibles de déclencher un comportement.

Tout signal ou toute situation agréable augmentent la probabilité d'apparition du comportement. Inversement, tout signal ou toute situation désagréable réduiront cette probabilité.

Les récompenses sont les caresses du maître, les petits cadeaux alimentaires et l'obtention de situations gratifiantes. Les punitions sont la privation du maître et des situations agréables et, quelquefois, des coups violents.

Dans la pratique, on comprendra aisément que si le chien est caressé quand il aboie, son comportement d'aboyer en sera renforcé.

La punition du chat doit surtout venir de l'environnement. Il ne doit pas pouvoir faire la relation entre son maître et la punition.

ABONNEZ-VOUS!
COUREZ LA CHANCE DE NE PAS VOIR VOTRE CAMELOT PENDANT UNE SEMAINE.

VOIR PAGE : A17

Mars 1993

Au personnel de Kodak Canada,

Kodak Canada vient de franchir une étape importante dans son cheminement vers l'excellence de classe internationale. En effet, notre Service de la fabrication et de l'approvisionnement a reçu l'accréditation ISO 9002. Il y a donc tout lieu de se réjouir!

Par-dessus tout, nos réalisations dans le cadre de la série ISO 9000 rendent hommage à tous ceux d'entre vous dont le travail soutenu nous a permis d'obtenir cette accréditation. Voilà pourquoi nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude.

Il nous aurait été impossible d'atteindre cet objectif de marque sans l'apport concerté de vos talents, de votre application et de votre détermination à la tâche. Vous avez ainsi démontré une fois de plus que les Canadiens sont capables de faire face à la concurrence!

Sincères salutations,

Ron

Ronald C. Morrison
Président et directeur général

Ed

Edward S. Jurus
Vice-président et directeur général
Fabrication et Approvisionnement

KODAK CANADA INC. • 500 EGLINTON AVENUE OUEST • TORONTO
TELEX DE L'ORDRE • FAX 416 746-5414



Merci pour ce Moment Kodak!

Les employés de Kodak Canada méritent une bonne main d'applaudissements.

En effet, leur performance leur a valu l'accréditation des normes ISO 9000 pour les opérations de fabrication et d'approvisionnement de l'entreprise. Cette accréditation n'a pu être obtenue qu'à la suite d'un examen minutieux mené par l'Institut britannique de normalisation, et qui s'appuie sur les lignes directrices établies par la prestigieuse Organisation internationale de normalisation dont le siège se trouve à Genève.

Cette certification couvre la fabrication d'émulsions photographiques ainsi qu'un éventail de produits sensibles se conformant aux normes internes de Eastman Kodak international et de ses clients. Ces produits comprennent le film KODAK GOLD ainsi que les produits destinés aux marchés Imagerie professionnelle, Imagerie cinéma et télévision, Imagerie

bureautique, et enfin à celui des sciences de la santé.

Cette reconnaissance constitue, pour les clients de Kodak, un gage de confiance dans la qualité de ses produits. C'est le résultat le plus probant de la Démarche pour le leadership par la qualité de Kodak, c'est-à-dire une façon de faire qui est propre à la culture de Kodak Canada.

Kodak Canada n'est pas étranger à l'utilisation de critères mondialement reconnus pour évaluer la performance de l'entreprise. En effet, notre groupe responsable du Service entretien réparation et nos opérations de fabrication de polymère PET pour bouteilles ont obtenu, l'an dernier, la certification ISO 9000. L'ensemble de l'entreprise a également obtenu le statut classe «A» dans le cadre de MRPII, une autre norme de qualité qui mesure la capacité d'une entreprise à fabriquer et à distribuer le bon produit au bon client au bon moment. Chaque occasion devient ainsi un moment Kodak digne d'être souligné!



Un policier est monté sur le dos de Kordic pour laisser passer les brancardiers

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'enquête du coroner Gérard Locas a donné lieu, hier, à des moments pathétiques quand un témoin a raconté qu'un policier s'était tenu debout sur John Kordic pour laisser passer la civière dans la chambre du motel avant d'amener le joueur de hockey à l'hôpital le soir du 8 août 1992.

La mère et la sœur (Toni) de la victime ont éclaté en sanglots lorsque l'ambulancier Mario Desrosiers a déclaré en réponse à des questions de l'avocat de la famille Kordic, Me Paul Bouchard: «J'ai vu un policier monter sur M. Kordic (qui était étendu par terre les menottes aux poignets attachés derrière le dos et les pieds liés) et se tenir sur le bas de son dos pendant une dizaine de secondes, le temps de laisser passer ceux qui apportaient la civière».

Plus tard, le témoin a précisé: «Il n'y eut aucune réaction de la

part de M. Kordic et le policier, lui, esquissait un petit sourire comme quelqu'un qui a fait un safari et qui montre sa prise».

La description de l'ambulancier a atteint les deux femmes au cœur et elle a provoqué un lourd silence avant que l'avocat de la police de Québec, Me Robert Deblois, ne le brise pour s'objecter aux propos du témoin.

«Monsieur le coroner, il y a une limite. S'il faut commencer à interpréter les sourires, là on est rendu dans la haute voltige», a lancé l'avocat.

L'ambulancier Desrosiers a identifié ce policier comme étant le sergent Jacques Janvier, du service de police de la Ville de Québec, un homme costaud de plus de six pieds et 200 livres. «Il a été le seul policier à avoir souri», a précisé l'ambulancier, un jeune homme de 33 ans d'allure timide.

Selon les témoignages, il s'avère que la police (de Québec et de

l'Ancienne Lorette) y ait mis toute la gomme pour arriver à bout du colosse qu'était John Kordic durant cette fatidique soirée d'août de l'été dernier.

L'utilisation d'une force abusive constitue l'un des arguments de la famille Kordic dans sa poursuite de 1,6 million \$ intentée notamment contre les Villes de Québec et de l'Ancienne-Lorette.

Depuis quelques semaines, Me Bouchard avait systématiquement demandé aux policiers témoins de cette affaire s'ils avaient vu quelqu'un «piler sur le corps de John Kordic étendu par terre».

Chacun des policiers avait affirmé n'avoir rien vu de tel, même le sergent Janvier.

M. Desrosiers a ajouté que n'eût été de la présence de tant de policiers et de l'état d'excitation qui régnait dans la chambre 205 du motel Maxim, il aurait pris le temps de procéder aux examens

médicaux primaires quand il est arrivé dans la chambre.

Le témoin a dit à quelques reprises qu'il s'était senti «pressé et poussé dans le dos» dans l'exécution de son travail près de John Kordic.

«Je n'ai pas fait les examens au complet à cause de la bousculade et de l'énerverement de tout le monde. Je n'ai jamais été informé de l'état de santé de M. Kordic non plus. On m'a juste dit que M.

Kordic était agité et qu'il avait pris de la drogue.

«Si on m'avait parlé de sa santé, j'aurais vérifié plus en détail l'état du patient», a dit encore M. Desrosiers, arrivé en ambulance sur les lieux peu avant 23 heures ce 8 août avec son confrère Daniel Nadeau.

M. Desrosiers n'a pas été en mesure d'expliquer ce sur quoi il se basait pour penser que John Kordic respirait encore avant de

quitter la chambre sur une civière.

L'avocat Bouchard semble croire que la victime, qui avait consommé de la drogue ce soir-là, serait morte avant même d'être placée dans l'ambulance.

L'enquête se poursuivra demain matin, toujours à l'hôtel de ville de Sainte-Foy. Elle n'a pu se dérouler aujourd'hui à cause de l'occupation de la salle du conseil municipal à d'autres fins.

COU COU!

LE 11 AVRIL, L'ÎLE STE-HÉLÈNE CHANGE DE NOM

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT **AUCUNE VALEUR RÉSIDUELLE À LA FIN DU TERME**

inclinant:

- Moteur 1.5 l
- Injection électronique
- Servofreins
- Batterie H.D.
- Transmission manuelle

CECI N'EST PAS UNE LOCATION

Un achat à 179\$* par mois

CHASSÉ TOYOTA

819, Rachel Est (angle St-Hubert) 527-3411

Plusieurs autres spéciaux non-mentionnés

Montant prêté:	8 327,94 \$
Taux de crédit:	10,5 %
Terme:	60 mois
Coût du prêt:	2 412,06 \$
Facture totale du prêt:	10 740 \$

Quantité limitée
Termes 60 mois
Frais de préparation et transport 695\$ - T.P.S. 631,61\$ - T.V.Q. 772,36\$ en sus. Sujet à l'approbation du crédit.

Trois adolescents soupçonnés d'avoir volé des revolvers pour des trafiquants de drogue

Presse Canadienne
KITCHENER, Ontario

Trois jeunes Ontariens âgés de 13 ans ont été accusés d'être par effraction et de vol après que la police eut saisi 10 revolvers qui auraient été subtilisés à l'intention de pourvoyeurs de cocaïne.

Deux des armes étaient des Magnum de calibre .357 et une autre était de type Magnum Sterra Ruger, de calibre .44, considérées comme étant parmi les plus puissantes, a indiqué hier la police.

La police de la région de Waterloo avait été informée du fait que deux revendeurs de drogue locaux faisaient appel à cinq jeunes de 13 ans qui volaient des revolvers pour eux, a fait savoir le sergent Dan Colquhoun.

«C'est sérieux, a-t-il déclaré. Pouvez-vous imaginer ce qui serait arrivé si ces armes avaient été in-

roduites au sein de la communauté? Quelqu'un aurait pu être tué.»

Selon l'officier, les adolescents ont obtenu de l'argent, des stupéfiants et de la protection, en plus de l'admiration de leurs proches, de par leur relation avec les pourvoyeurs.

L'un de ceux-ci avait donné aux jeunes l'instruction de voler les armes et de les cacher sous un pont ferroviaire, a relaté la police. Deux des garçons ont été arrêtés à ce pont, un troisième l'ayant été un peu plus tard.

Les adultes qui recrutent des mineurs pour commettre des crimes sont «bien organisés», a reconnu le sergent Colquhoun. Les jeunes contrevenants ont tendance à être plus dangereux que les adultes parce qu'ils ont moins de maturité, a-t-il ajouté.

«Je crois que nous verrons plus de cela. Nous devons faire savoir de façon claire que ce genre de conduite ne sera pas toléré», a-t-il conclu.

troisème l'ayant été un peu plus tard.

Les adultes qui recrutent des mineurs pour commettre des crimes sont «bien organisés», a reconnu le sergent Colquhoun. Les jeunes contrevenants ont tendance à être plus dangereux que les adultes parce qu'ils ont moins de maturité, a-t-il ajouté.

«Je crois que nous verrons plus de cela. Nous devons faire savoir de façon claire que ce genre de conduite ne sera pas toléré», a-t-il conclu.

«Je crois que nous verrons plus de cela. Nous devons faire savoir de façon claire que ce genre de conduite ne sera pas toléré», a-t-il conclu.

«Je crois que nous verrons plus de cela. Nous devons faire savoir de façon claire que ce genre de conduite ne sera pas toléré», a-t-il conclu.

INFO-IMPÔTS

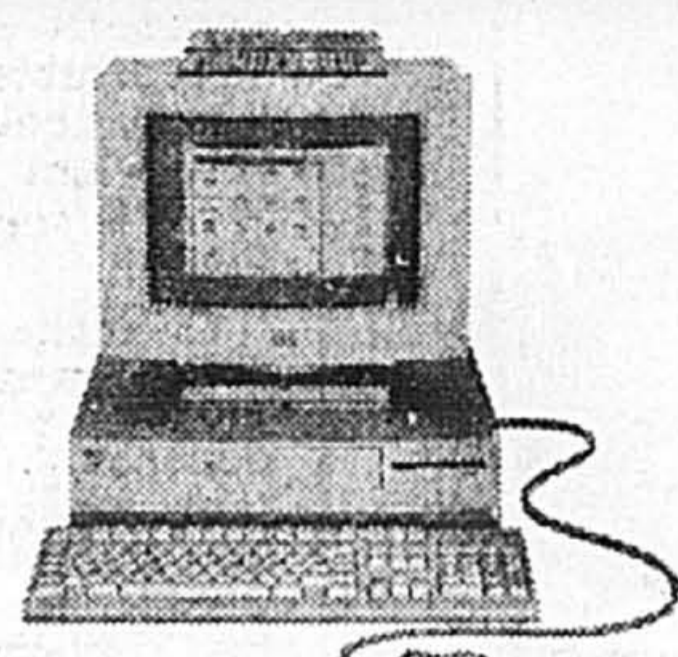
J'ai vendu un immeuble en 1992, ai-je le droit à mon exemption de 100 000 \$ relative au gain en capital?

Oui, si la vente a eu lieu avant mars 1992 et que votre situation fiscale le permet. Si la vente a été effectuée après février 1992, le montant de l'exemption est réduit. Ainsi, afin de déterminer la portion non admissible à l'exemption, vous devez effectuer le calcul suivant:

$$\text{Gain en capital} \times \frac{\text{Nombre de mois de détention après février 1992}}{\text{Nombre de mois total de détention de l'immeuble après 1971}}$$



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC



\$ RABAIS SUR IMPRIMANTE IBM

Que pourrait-on ajouter de plus ?

Présentement, et jusqu'au 30 avril 1993, à l'achat de tout ordinateur personnel Sprinta, Hurdla ou Treka d'Ambra[®], nous vous donnerons en prime WordPerfect[™] pour Windows, un des ensembles de traitement de texte (valant au détail jusqu'à 595 \$) les plus en demande en Amérique du Nord[†]. De plus, vous obtiendrez un rabais de 100 \$ à l'achat d'une imprimante à laser IBM 4029, ou de 50 \$ à l'achat d'une imprimante à jet d'encre IBM.

Ambra vous propose un éventail complet d'ordinateurs personnels extensibles et abordables, allant de l'économique 386SX au très puissant i486DX2. Les prix - écran, souris, DOS et Windows compris - varient à compter de 1 269 \$*.



La puissance en soi.

Composez le 1 800 363-0077, poste 802, pour connaître le détaillant le plus proche. Ambra est un produit d'ExperComp Services Limitée, une filiale d'IBM Canada Ltée.

† Pour obtenir votre logiciel WordPerfect offert en prime jusqu'à épuisement des stocks, et votre rabais à l'achat d'une imprimante IBM, expédiez simplement une copie de preuve d'achat d'un ordinateur Ambra et d'une imprimante admissible, ainsi que vos nom, adresse et numéro de téléphone, à : ExperComp Services Limitée, C.P. 657, North York, Ontario M3C 2T6. Les réclamations ne seront plus admissibles après le 30 juin 1993.

WordPerfect est une marque déposée de WordPerfect Corporation. WordPerfect pour Windows 5.2 nécessite une mémoire de 4 Mo. Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation. i486DX2 est une marque déposée d'Intel Corporation. Les imprimantes personnelles IBM sont de Lexmark[™]. IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. * Le prix indiqué ne comprend pas les frais pour des services supplémentaires que les détaillants ou concessionnaires peuvent fournir.

Nur für begrenzte Zeit!

(Pour un temps limité!)

Vous avez maintes raisons d'accélérer votre déci-

sion de louer une voiture... pour pouvoir profiter de notre offre ultracompetitive.

Premièrement, vous auriez entre les mains une AUDI, l'allemande qui vous offre le luxe et la performance.

Deuxièmement, nous n'allons pas vous ruiner en exigeant de vous un acompte astronomique... avant même que vous ayez mis le contact.

Troisièmement, choisir une AUDI, c'est opter pour le design de nos voitures. Allemand, il repose sur la notion de contrôle TOTAL, ce qui

vous procure une tenue de route exemplaire.

Quatrièmement, choisir une

AUDI, c'est préférer notre système d'entraînement sur quatre roues, l'unique QUATTRO. Allemand, il a fait ses preuves à travers le monde.

Bref, entre le luxe accessoire d'une japonaise et la conduite ronflante d'une américaine, choisissez plutôt la solide performance d'une allemande.

Vite, choisissez l'unique AUDI!



POUR UN TEMPS LIMITÉ!

AUDI 90S À partir de **499\$** mois

SEULEMENT 1000\$ d'acompte comptant

AUDI 100S À partir de **649\$** mois



Automobile E.Lauzon
1384, boul. Labelle
Blainville

Park Avenue Volkswagen
8805, boul. Taschereau Ouest
Brossard

Les Automobiles Gran-Mont
1133, rue Principale
Granby

Auto Strasse
5905, route Transcanadienne
Ville St-Laurent

Les Automobiles Populair
5441, rue St-Hubert
Montréal

Automobiles André Rivest
839, rue Notre-Dame
Repentigny

Les Automobiles Niquet
1905, Sir Wilfrid-Laurier
St-Bruno



* Bail de 36 mois pour une Audi 90 S ou une Audi 100 S à traction avant, avec acompte de 1 000 \$. Sur approbation de Volkswagen Credit Inc. Taxes, options, frais de transport et de préparation en sus. Le premier versement et le dépôt sont requis. Un concessionnaire peut offrir un prix moindre.

Plus payant d'être sur la CSST que de travailler, selon le CPQ

L'accidenté touche 90 p. cent de son salaire net, non imposable, et gagne ainsi plus que ses collègues pendant près d'un an

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

Le Conseil du patronat du Qué-

bec (CPQ) trouve à nouveau trop généreux et accueillant le régime de la Commission de santé et sécurité au travail (CSST), auquel

cotisent seulement les employeurs.

« Il est souvent plus payant pour un salarié d'être indemnisé

par la CSST et de toucher 90 p. cent de son salaire net, non imposable, que de travailler », disait Ghislain Dufour, patron du CPQ.

hier en conférence de presse, en dénonçant les « irritants » du régime.

Avec cette barre fixée à 90 p. cent par la CSST, montre l'organisme patronal dans un tableau, l'indemnité versée à un accidenté (marié avec deux personnes à charge, salaire net annuel de 42 000 \$) dépasse pendant neuf mois le salaire de son collègue épargné par l'accident et qui, lui, subit les déductions à la source.

Ainsi l'indemnité atteint, au cinquième mois de la couverture, 108,08 p. cent du salaire d'un travailleur non accidenté; le neuvième mois, elle est encore de 101,03 p. cent. Pour un célibataire (même salaire de 42 000 \$), la courbe de l'indemnité plafonne à 102,53 p. cent le quatrième mois, elle ne redescend sous la barre des 100 p. cent que le 11e mois.

Ce ne sont là que de « courtes périodes », admet le CPQ qui perçoit quand même une pente savonneuse vers le recours plus que justifié au régime de la CSST: « Où est l'incitation à revenir au travail? »

L'indemnité « devrait être réduite à 80 p. cent, comme au Manitoba après 24 mois cumulatifs pour une même lésion », plaide M. Dufour. Au Nouveau-Brunswick, depuis le 1er janvier, elle a été réduite de 90 à 80 p. cent au départ, puis portée à 85 p. cent après 39 semaines.

La loi 35 de juin 1992, ajoutée, il a accordé à la CSST des « outils » comme l'arbitrage, à certaines étapes d'un dossier, pour



Ghislain Dufour

mieux gérer « mais à elle seule, elle est insuffisante pour assainir ses finances ».

Dans quelques jours, la CSST déposera son bilan de 1992 et le CPQ (présent chaque mois au conseil d'administration) estime que le déficit d'opération dépassera les 600 millions.

Le CPQ vient de remettre au ministre du Travail, Norman Cherry, un mémoire où sont recommandés divers correctifs aux lois dont est responsable la CSST.

Des 15 administrateurs, le patronat en compte sept, les syndicats sept, le 15e étant le président de la CSST, Robert Diamant.

« C'est bien beau le paritarisme, mais il y a une partie qui ne verse rien », rappelle M. Dufour. À la naissance de la CSST il y a 14 ans, le gouvernement avait fait accepter un financement à 100 p. cent patronal en échange de l'impossibilité légale pour les travailleurs d'entamer des poursuites civiles en cas d'accident.

Autre défaut encore à corriger, poursuit le CPQ, l'obligation de calculer l'indemnité sur la base du « salaire annuel brut » même pour des travailleurs temporaires et saisonniers.

Dans la pratique, en construction, « la base doit être de 2080 heures travaillées par an, alors que la moyenne réelle est de 1000 heures » d'où, pour les employeurs cotisants, des coûts supplémentaires d'environ 100 millions.

Les cotisations des entreprises sont établies et pondérées en fonction des risques inhérents à chaque secteur: en travaux de démolition, elle dépasse les 22 \$ par 100 \$ de masse salariale; pour le travail de bureau, le taux est encore en bas de 1 \$.

De sorte que le taux moyen de cotisation, en 1993, est de 2,75 \$ par 100 \$ de masse salariale. Le printemps dernier, le CPQ craignait qu'il grimpe de 2,50 \$ à 3,27 \$, suivant la recommandation initiale d'un comité de la CSST. Mais le bureau de direction de la régie d'Etat avait mis un bon bémol en le fixant finalement à 2,75 \$.

À quelle hauteur le patronat craint-il de voir arriver le taux moyen? « Je n'embarque pas là-dedans », répond M. Dufour. Le taux moyen pour 1994 devrait être établi fin mai, début juin.

Dans le bâtiment en général (les 18 000 membres de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec), il était craint l'an dernier que le taux sectoriel grimpe de 8,30 \$ à 10,71 \$ en 1993; en fait, il a subi une hausse respectable, soit à 9,98 \$ par 100 \$.

Que resterait-il de la CSST? demande la FTQ

Presse Canadienne

Le patronat souhaite tant de modifications au régime d'indemnisation des accidentés du travail que cela équivaut à « amputer à 90 p. cent la loi », déplore la FTQ.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Clément Godbout, s'en prenait hier aux revendications du Conseil du patronat, dans son mémoire, pour corriger certaines dispositions des lois qu'administre la CSST. Le patronat s'inquiète du déficit exorbitant de la CSST.

Si le ministère du Travail se pliait aux requêtes du patronat, « qu'est-ce qu'il resterait de la loi? », se demande M. Godbout, il ne resterait que le nom ».

« On ne s'attaque pas aux vrais problèmes. On s'attaque à diminuer les protections. On s'attaque à enlever des droits, plutôt que de résoudre le problème à la source », critique le syndicaliste.

Ironique, M. Godbout lance: « À ce moment-là, aussi bien revenir aux régimes privés d'assurance, lorsqu'il fallait poursuivre les employeurs devant les tribunaux, comme aux États-Unis ».

Il tient à plusieurs aspects de la loi, qu'il considère comme des principes fondamentaux: le paritarisme syndical-patronal à la CSST, la primauté du diagnostic du médecin traitant, le retrait préventif de la femme enceinte ou qui allaite, entre autres.

Pour diminuer les coûts du régime, la FTQ propose d'autres moyens: un accent sur la prévention des accidents, ainsi qu'une réadaptation réelle et efficace des accidentés du travail. La FTQ se dit aussi prête à s'asseoir pour discuter d'autres irritants.

ABONNEZ-VOUS!
COUREZ LA CHANCE DE LAISSER LA PRESSE À VOTRE VOISIN PENDANT UNE SEMAINE.
VOIR PAGE : A17

Notre coussin se déploie en 1/25^e de seconde. Voici ce qui se passe pendant tout ce temps.

Demandez à un autre constructeur ce qu'il entend par sécurité automobile, et ses premiers



mots seront sans doute « coussin gonflable ». Chez Mercedes-Benz, ce seront les derniers.

Car sur une Mercedes, le fameux coussin est le dernier maillon d'une chaîne de mesures de sécurité qui forment un tout pour aider à vous protéger en cas d'accident.

Imaginez qu'il pleuve. Vous êtes au volant de votre Mercedes lorsque tout à coup la voiture qui vient en sens inverse perd le contrôle et vous frappe de front avant que vous ayez pu

réagir. Au moment même de l'impact, vous n'êtes plus maître de votre sort. C'est votre voiture qui l'est. Fort heureusement, c'est une Mercedes.

La zone avant à déformation progressive réduit la force d'impact avant même que l'habitacle soit atteint. Les poutrelles en forme de fourche, à l'intérieur de cette zone, vous protègent en distribuant une partie des forces d'impact à d'autres endroits du véhicule. Sous le

capot, divers éléments sont conçus pour se déformer, pivoter, basculer ou se disloquer en cas de collision; ils sont échelonnés, et non empilés, pour éviter qu'ils ne fassent irruption dans l'habitacle.

Ensuite, l'embase de la colonne de direction se déforme, ce qui tend à éviter que cette dernière ne soit projetée vers vous, le conducteur.

Les millisecondes s'écoulent. À l'avant, les coussins de siège incorporés et les protège-genoux vous empêchent de glisser sous la ceinture. Le capteur d'impact super sensible déclenche instantanément les



rétracteurs de tension d'urgence. La pédale de frein pivote loin de votre pied et un épais rembourrage de mousse absorbe une partie de l'énergie du choc, ce qui réduit les chances de blessure au pied.

Dernière étape, mais non des moindres, le coussin de sécurité du conducteur se gonfle. Tout cela en 1/25^e de seconde. Ce qui, lors d'un accident, peut sembler une éternité.

Pour plus de renseignements concernant les Mercedes-Benz, composez 1 800 387-4632.



Mercedes-Benz

Pas de centre de transbordement des déchets à Saint-Jean-sur-Richelieu

GEORGES LAMON
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

transbordement pour le traitement des déchets domestiques et de matériaux secs sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu.

C'est par sept voix contre une, que le conseil a rejeté hier soir, sous les applaudissements de quelque 200 citoyens, le projet que voulait implanter la compa-

gnie Laidlaw dans le parc industriel. Un projet qui, depuis trois mois déjà, empoisonne d'ailleurs le conseil municipal.

projet Laidlaw qui, «à première vue serait raisonnable», mais elle a été copieusement huée par les citoyens.

3200 signatures contre l'implantation de ce projet.

«Nous voulions d'abord arrêter ce projet définitivement, a expliqué Jean-Pierre Sarrazin, porte-parole du regroupement des citoyens et du comité du Non, pour ensuite pouvoir mettre sur pied ce comité tranquillement, sans aucune pression. Les citoyens sont d'accord, il faut trouver une solution à nos déchets.»

La proposition de rejeter définitivement le projet de Laidlaw avait été faite par le conseiller Jules Roy appuyé par Robert Lafontaine. La conseillère Lise Dallaire-Durocher a bien tenté de faire ressortir les aspects positifs du

Si, pour le maire Delbert Deschambault, il s'agit d'une amère défaite, du côté du regroupement des citoyens et du comité du Non à ce projet, ce vote est avant tout «une victoire pour les citoyens» qui avaient réussi à recueillir

Un coffre à jouets devient son tombeau

Presse Canadienne
SHEFFORD

Un simple coffre à jouets fabriqué par son père est devenu le tombeau d'un bambin de quatre ans, dimanche, dans une maison du canton de Shefford.

Le petit Alexis Bachand aurait péri par asphyxie dans le meuble, où il s'était caché. En montant dans le coffre, l'enfant aurait malencontreusement rabattu le couvercle et les deux loquets des extrémités se seraient refermés, l'empêchant de le rouvrir.

Ce sont les résultats préliminaires de l'enquête policière insti-

tuee dimanche soir, après que le décès de l'enfant eut été constaté.

Deux heures après que Alexis soit entré dans sa chambre, les parents, inquiets, se sont mis à sa recherche. Quand ils l'ont finalement trouvé à l'intérieur du cof-

fre, les signes vitaux du garçonnet étaient déjà imperceptibles.

Ils ont aussitôt appelé les ambulanciers, qui ont prodigué les manoeuvres de réanimation cardio-respiratoires, mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

Votre don va loin

Rigoberta Menchú, Prix Nobel de la paix 1992, est une de nos partenaires de longue date.

Avec Développement et Paix, votre don va loin.



DÉVELOPPEMENT ET PAIX
3633, RUE SHERBROOKE EST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3N 1A2
514-257-8711

SOLDE DE TISSUS

JUSQU'À

50 % DE RABAIS

◆ TISSUS ÉLÉGANCE, UN MAGASIN DE TISSUS EUROPÉENS CÉLÈBRE DANS LE MONDE ENTIER, SERA À MONTRÉAL POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT, SOIT LE SAMEDI 10 AVRIL PROCHAIN.

◆ PLUS DE 1 000 COUPONS DES PLUS BEAUX TISSUS DE LAINE, DE SOIE, DE COTON ET DE LIN EUROPÉENS.

◆ EN VEDETTE : LES COUTURIERS VALENTINO ET UNGARO

UNE JOURNÉE SEULEMENT
LE SAMEDI 10 AVRIL DE 9 h À 16 h

HÔTEL DELTA MONTRÉAL

(MEZZANINE — SALON OPUS N° 1 & N° 2)

450, rue SHERBROOKE OUEST
(ENTRÉE AU 475, AVENUE DU PRÉSIDENT - KENNEDY)

MODALITÉS DE PAIEMENT : COMPTANT • VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS

Tissus Éléance

VANCOUVER • TORONTO • SEATTLE • LOS ANGELES

C'EST LE TEMPS DU BLAZER CHEZ HOLT RENFREW



CADEAU AVEC ACHAT

375 \$ et 395 \$

Il n'y a rien de plus éclectique dans une garde-robe masculine. Qu'il accompagne une tenue habillée ou de détente, un blazer est toujours élégant du lundi matin au dimanche soir. • Venez profiter de la présentation spéciale de notre extraordinaire sélection de blazers, y compris les styles classiques en pure laine "Super 100 fils" de notre Collection Holt Renfrew exclusive, au prix de 375 \$ le modèle droit et 395 \$ le modèle croisé. Venez découvrir les dix meilleures façons de porter un blazer et recevoir une cravate en soie de la Collection Holt Renfrew, d'une valeur de 55 \$, pour tout achat de blazer, jusqu'à épuisement des stocks.



HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont maintenant ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h

Amateurs de mots croisés

La Presse

et

DICTIONNAIRES LE ROBERT

vous présentent



La Supergrille de Pâques

Le dimanche 11 avril 1993

À gagner,
100 dictionnaires des «NOMS DE LIEUX»
Et le fameux t-shirt «j'ai réussi»

Un nouveau médicament à double action soulage les douleurs de l'arthrite et protège l'estomac

CAROLE THIBAudeau

■ Un nouveau médicament, Arthrotec, vient s'ajouter à l'arsenal thérapeutique destiné à atténuer la douleur et l'inflammation causées par l'arthrite, une maladie que l'on ne sait encore ni guérir ni freiner dans son évolution. Lancé hier par la compagnie Searle, Arthrotec combine deux médicaments dans le même comprimé: un anti-inflammatoire, le

diclofenac, et un protecteur de la muqueuse gastrique, le misoprostol.

Pour soulager la personne arthritique, on a recours aux «AINS», les anti-inflammatoires non stéroïdiens, c'est-à-dire d'une autre famille que la cortisone (un stéroïde). Il y a peut-être une trentaine de AINS différents sur le marché, et il faut parfois en essayer plusieurs avant de découvrir lequel soulage un patient donné.

Malheureusement, plus de 20 p. cent de ceux qui prennent des AINS de façon régulière développeront tôt ou tard un ulcère d'estomac ou du duodénum. Entre deux et quatre p. cent feront une hémorragie ou une perforation, qui peut être fatale si elle n'est pas soignée d'urgence.

«Les personnes plus âgées risquent plus de présenter ces complications, de même que celles qui fument ou qui ont eu des maladies du système digestif», explique le docteur André Robitaille, directeur de l'unité de rhumatologie de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Or, il a été démontré que le risque de développer un ulcère d'estomac chute à cinq p. cent (au lieu de 20 p. cent), si on ajoute à la médication du patient du misoprostol. Ce dernier, qui appartient à la famille des prostaglandines, protège la muqueuse de l'estomac. Il peut causer des douleurs abdominales et de la diarrhée, mais ces effets secondaires ne durent généralement pas plus de quelques jours.

L'originalité de Searle a été de mettre au point un médicament «deux dans un». Le diclofenac a été créé par le géant suisse Ciba-Geigy, et sa période de brevet est échu. «Ce médicament occupe 40 p. cent du marché des AINS, c'est pourquoi nous l'avons choisi pour le combiner avec le misoprostol», explique le docteur Vezeau. Mis au point par Searle qui en détient le brevet, le misoprostol est vendu séparément sous le nom de Cytotec.

La combinaison a l'avantage de réduire le nombre de comprimés à prendre («deux pilules par jour au lieu de quatre ou de six, ça fa-

cilite la vie!», commente le docteur Richard Champagne, omnipraticien qui a beaucoup œuvré en médecine d'urgence) et de coûter environ moitié moins cher, selon M. Claude Vezeau, porte parole chez Searle.

Le prix de la compagnie au pharmacien est de 55 cents le comprimé, soit 1,10 \$ par jour.

Quinze p. cent de Canadiens, soient quatre millions de personnes dont un million de Québécois, souffrent d'une forme ou d'une autre d'arthrite. Les deux formes les plus courantes sont l'arthrose (qui commence par une usure des cartilages qui protègent l'extrémité des os) et l'arthrite rhumatoïde, qui a habituellement un caractère familial.

En fait, près de 1,9 million de Canadiens arthritiques ont recours aux AINS quotidiennement pour combattre la douleur et l'inflammation.

Les personnes arthritiques sont parfois assez atteintes pour s'absenter du travail: c'est le cas de deux millions de Canadiens et de 400 000 Québécois. L'arthrite fait perdre environ 45 millions de jours de travail au Canada et 11,1 millions au Québec.

Il s'ensuit des pertes salariales de 1,5 milliard au Canada et 390 millions au Québec, ce qui entraîne une diminution des impôts de 200 millions au Canada et de 50 millions au Québec.

Après quelques semaines de traitement aux anti-inflammatoires, le patient redevient capable de monter un escalier, de saisir sa tasse de café, de se lever de son siège, toutes choses qui lui permettent d'être fonctionnel.

L'accord-cadre entre Québec et les médecins: les jeunes acceptent de s'y plier

Presse Canadienne

■ C'est finalement d'un accord très complexe qu'ont accouché les médecins et le ministère de la Santé. Au point d'ailleurs où la Fédération des médecins omnipraticiens croit que des fonctionnaires devront être embauchés pour gérer ce nouveau système.

L'accord-cadre s'adresse surtout au problème du manque d'effectif médical dans les urgences, les CLSC, les centres d'accueil et les nouveaux programmes de prévention et de maintien à domicile. Il apporte également quelques incitatifs supplémentaires pour favoriser davantage l'établissement de médecins en région.

C'est le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Clément Richer, qui a présenté à la presse, hier, le contenu de cet accord-cadre qui vise les médecins ayant moins de 10 ans de pratique.

Les jeunes médecins acceptent de s'y plier, rapporte le Dr Richer. Ce sont les médecins plus expérimentés qui montrent le plus de réticence, dit-il, parce qu'ils trouvent «que la technocratie vient tout alourdir». «On se demande combien de fonctionnaires on va être obligé d'engager» pour gérer ce nouveau système.

La rémunération d'un médecin variera encore de 70 à 115 pour cent, selon la région où il est établi, selon l'établissement où il travaille, selon qu'il accepte ou non de participer à ce qu'on appelle des «activités particulières».

Ces activités sont par exemple la garde à l'urgence, la participa-

tion à un programme de maintien à domicile, la pratique en CLSC ou la participation à un réseau intégré de soins généraux.

A compter du 1er septembre, les médecins ayant moins de 10 ans de pratique devront s'engager à pratiquer ces «activités particulières» ou subiront une pénalité de 30 pour cent sur leur rémunération en cabinet privé.

La pénalité ne sera pas appliquée pendant la première année; elle ne frappera que le 1er septembre 1994.

C'est la population qui sort grande gagnante de cette entente, assure le Dr Richer. Grâce au réseau intégré de soins, des points de services seront identifiés dans la région, afin que la population puisse consulter un médecin le samedi, les soirs de 18 h à 22 h et les jours fériés. Telle journée, ce seront les médecins de telle polyclinique qui seront disponibles; tel le autre journée, ce sera une autre clinique.

Des 7000 omnipraticiens du Québec, 2572 ont moins de 10 ans de pratique et sont donc visés par l'accord-cadre.

De ces 2572 omnipraticiens, 364 répondent déjà en partie aux nouvelles conditions. Seulement 243 ne se prêtent pas aux activités particulières.

Le Dr Richer se dit persuadé que la nouvelle entente incitera davantage les médecins à s'établir en région éloignée. Les nouveaux médecins «vont tout naturellement être incités à aller là où il faut aller», croit-il.

Ceux qui pratiquent dans une région désignée comme étant en pénurie touchaient déjà une rémunération de 115 pour cent pour certaines activités. Ce pourcentage sera maintenant étendu à d'autres activités médicales en région.

Aussi, ceux qui pratiquent en région isolée verront chacune de leurs années de pratique compter pour trois années.

Les nouveaux médecins qui s'établissent à Montréal, Québec et Sherbrooke — les villes qui ont des facultés de médecine — reçoivent déjà, en vertu d'un décret de 1982, une rémunération moindre, établie à 70 pour cent. Maintenant, ceux qui travaillent à l'urgence des hôpitaux de ces villes pourront toucher une rémunération de 100 pour cent, pour ce travail.

Le Dr Richer juge important que les médecins préservent leur liberté de s'établir là où ils veulent, même si leur rémunération, dans certains cas, peut être réduite.

Un mystérieux malaise frappe des centaines de jeunes filles

Associated Press

LE CAIRE

■ Depuis plusieurs jours, des centaines d'adolescentes sont prises d'un mystérieux malaise qui les fait s'évanouir brusquement avant de sombrer pendant quelques heures dans un état comateux dont elles se réveillent fraîches et disposées.

Ce phénomène, qui est apparu jeudi dernier dans la province de Beheira, au nord du Caire, et a conduit les autorités à fermer une dizaine d'écoles, se poursuivait encore hier.

Les analyses de sang et d'urine, de même que les prélèvements d'air et d'eau dans les établissements scolaires n'ont rien révélé d'anormal.

Pour le ministre de la Santé, il s'agit plutôt d'un phénomène d'hystérie collective qui touche des filles de 13 à 14 ans. «Il existe des problèmes psychologiques qui affectent les filles de cet âge et qui disparaissent ensuite sans complications et sans séquelles», explique M. Ragheb Dewidar.

Selon le ministère, plus de 350 cas ont été recensés en l'espace de cinq jours. La presse ne manque pas d'émettre des hypothèses qui vont des émanations de fumées toxiques d'une centrale électrique à une nouvelle forme d'attentat terroriste des intégristes musulmans.

Premier saut en parachute pour fêter ses 90 ans

Agence France-Presse

DAYTON, États-Unis

■ Une Américaine a célébré son quatre-vingt dixième anniversaire en sautant ce week-end pour la première fois en parachute, près de Dayton (Ohio).

Mme Merita Welsh, originaire de West Carrollton avait décidé à 85 ans que «si Dieu la laissait vivre jusqu'à 90 ans», elle ferait un plongeon dans le ciel.

«Je n'ai absolument pas eu peur», affirme la vieille dame qui reconnaît que son seul souci était le risque d'endommager ses prothèses des hanches et du genou qui lui ont coûté si cher. Après ce saut «en tandem» avec un instructeur, elle s'est juré de recommencer.

INFO-IMPÔTS

Qui de moi ou de mon conjoint peut demander les frais de garde d'enfants?

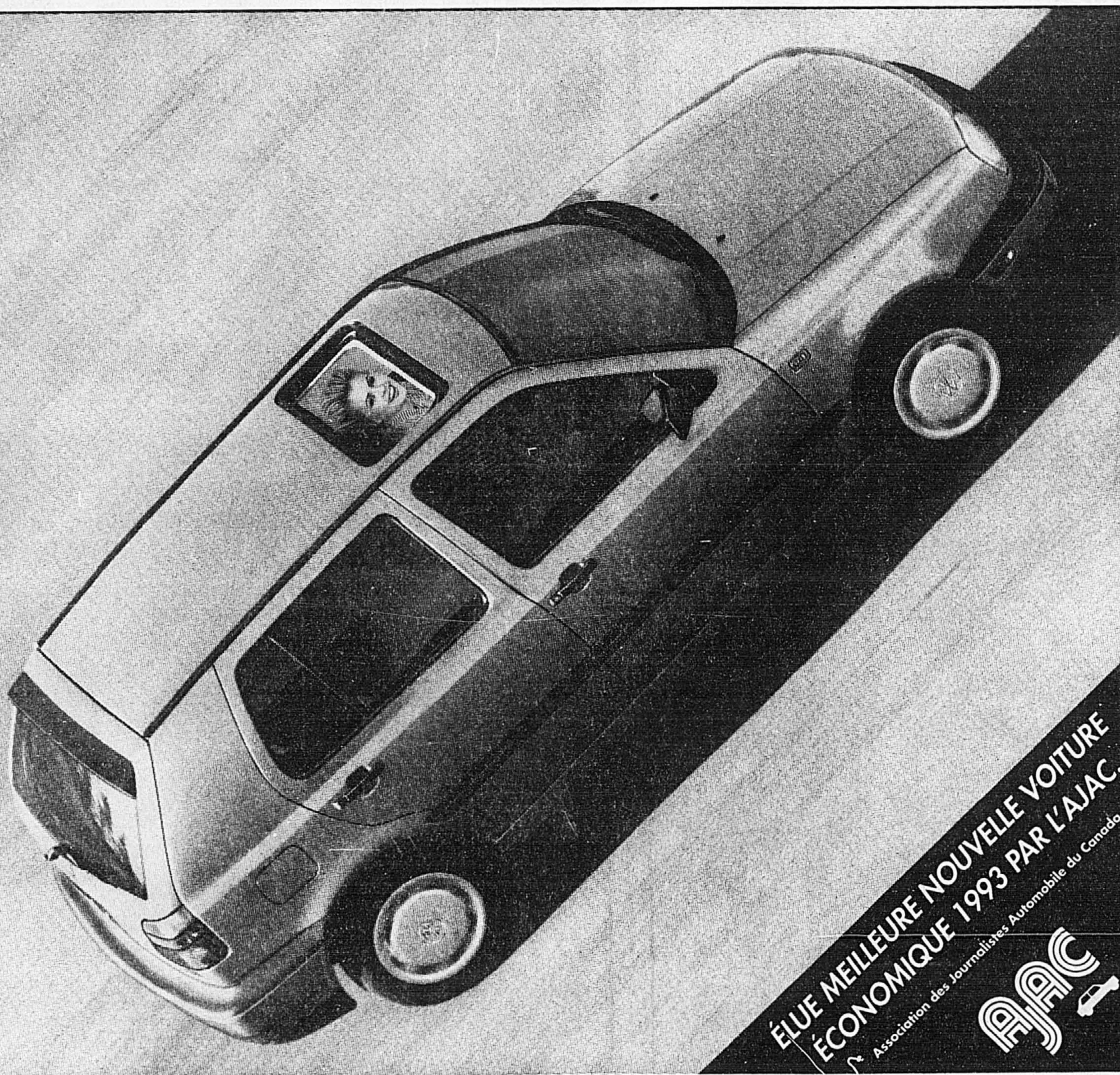
AU PROVINCIAL les frais de garde d'enfants peuvent être réclamés par l'un ou l'autre des conjoints, sans toutefois que la déduction excède le revenu gagné par le conjoint ayant le revenu net le plus faible.

AU FÉDÉRAL, normalement le conjoint ayant le revenu net le plus faible (ceci inclus un revenu de zéro ou un revenu négatif) doit déduire les frais de garde d'enfants. Cependant, le conjoint à revenu net plus élevé peut déduire ces frais si :

- les conjoints vivaient séparés à la fin de l'année et ce depuis au moins 90 jours; ou
- le conjoint à plus faible revenu souffrait d'une infirmité mentale ou physique, ou s'il était en prison durant l'année (au moins deux semaines), ou s'il était étudiant à temps plein dans un établissement admissible.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC



Sautez dans ma bombe!

Une sacrée fonceuse, la nouvelle Golf! Vivace! Faites pour le corps à corps avec la route. Elle arrive avec un fougueux moteur de 1,8 litres de 90 chevaux. Dans la cohue, elle sait jouer des coudes grâce à sa

suspension avant indépendante et sa direction à pignon et crémaillère.

La Golf s'est donné des rondeurs toutes aérodynamiques. Habitacle spacieux pour cinq personnes, sièges enve-

loppants, tableau de bord facile à lire. Côté sécurité, ses exigences sont supérieures aux normes les plus sévères.

La toute nouvelle Golf de Volkswagen. Allez vous éclater dans cette petite bombe.

Pour environ 12 000\$, son prix ne vous fera pas sauter.

LA NOUVELLE
Golf



Note: Prix de détail suggéré pour une Golf 4 portes CL, moteur de 1,8 litres de 90 chevaux, boîte manuelle cinq rapports (ici, Mitsou dans une 4 portes GL). Options, frais de préparation, transport et toutes taxes en sus. Un concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Les Automobiles Popular Inc.
5441, RUE ST. HUBERT, MONTRÉAL
774-5471

Automobiles G.M.F. Ltée.
3050, BOUL. ST. CHARLES, KIRKLAND
694-1378

Automobiles Place De Bleury Inc.
2144, RUE DE BLEURY, MONTRÉAL
845-8267

Euro-Centre Inc.
2470, BOUL. CURÉ LABELLE, CHOMÉDEY, LAVAL
973-8000

Chambly Automobiles Inc.
335, BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK
671-7238

Antilles Automobiles Inc.
649, CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD
371-5563

Campbell & Cameron Inc.
4050, VERDUN AVE., VERDUN
762-9777

Nordest Volkswagen Ltée.
10395, BOUL. PE IX, MONTRÉAL
325-3422

Automobiles Rimar Inc.
5500, BOUL. MÉTROPOLE, ST. LEONARD
253-4888

Automobiles E. Lauzon Inc.
1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE
430-1460

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, SR. WILFRID LAURIER, RTE. 116, STERLING
653-1553

Automobiles Sabric Inc.
125, RUE AIMÉ VINCENT, VAUDREUIL
455-7941

Arbour Automobiles Ltée.
700, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL
967-1345

Auto Strasse Inc.
5905, ROUTE TRANS-CANADIENNE, ST. LAURENT
748-6961

En Route Volkswagen
13255, SHERBROOKE EST, MONTRÉAL
642-6242

Butz Automobile Inc.
421, BOUL. SAUVÉ, ST. EUSTACHE
627-4466

Intermonde Auto Inc.
20, BOUL. INDUSTRIEL, CHATEAUGUAY
698-2261

Marcel Synnot Automobile Inc.
1200, RUE BOURCOGNE, CHAMBLY
658-6645

Autohaus
1855, DOLLARD AVE., LASALLE
364-2753

Park Avenue Volkswagen
8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST, BROSSARD
656-4811

Les Automobiles Duval Inc.
400, BOUL. ROLLAND THERRIEN, LONGUEUIL
867-0890

Automobiles André Rivest Inc.
839, RUE NOTRE DAME, REPENTIGNY
585-1700

Automobiles A. Bélanger Inc.
118, MONTÉE MASSON, MAÏSCOUCHE
474-2428



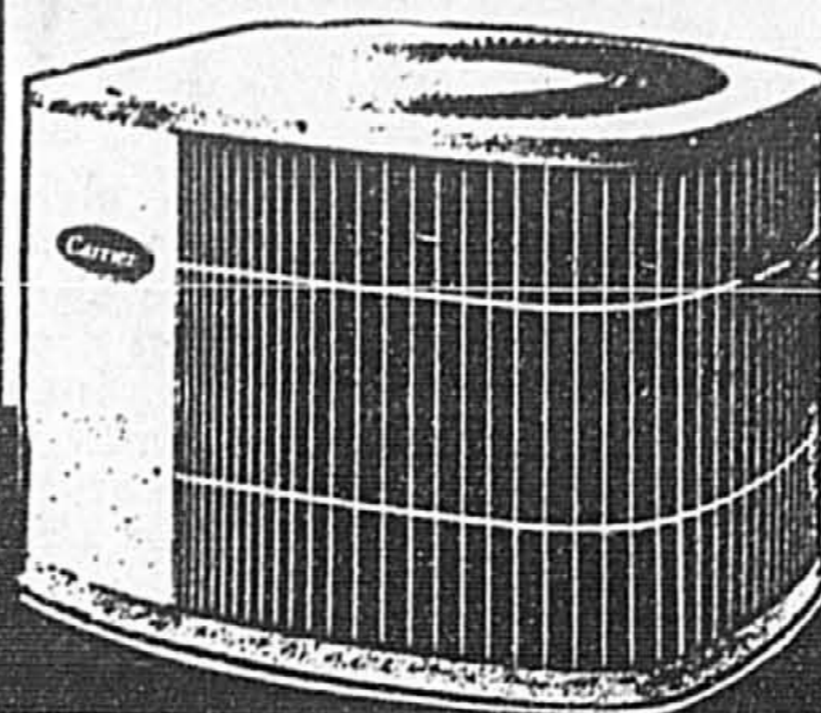
PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Lancement de « -30- à la Une »

Une centaine de personnalités des milieux sociaux, éducatifs, religieux, culturels et artistiques ont assisté, hier soir, à la Salle du Centenaire de La Presse, au lancement du livre de la journaliste Anne Richer, 30 à la UNE, réalisé par les Editions Stanké. On voit ici, entourant la journaliste, MM. Alain Stanké et Roger D. Landry, président et éditeur de La Presse dont la rencontre avec Anne Richer est publiée comme inédit dans ce nouveau volume.

THERMOPOMPE CARRIER AVEC FOURNAISE AU MAZOUT OU AU GAZ

Seulement **1388\$*** PAR SEMAINE



AUCUN ACOMPTE

***OUI** seulement **1388\$** PAR SEMAINE

- Installation complète incluse
- Toutes taxes comprises
- Calcul basé sur 120 mois, après subvention (si admissible).

ECONOTECH

POUR INFORMATION APPELÉZ-NOUS **733-1414**



Au coeur du Vieux Québec

La vie à Québec



44, Côte du Palais, Québec (Québec) (418) 692-1030 • Fax : (418) 692-3822

1 800 463-6283

Cadeau de **PÂQUES**

59\$

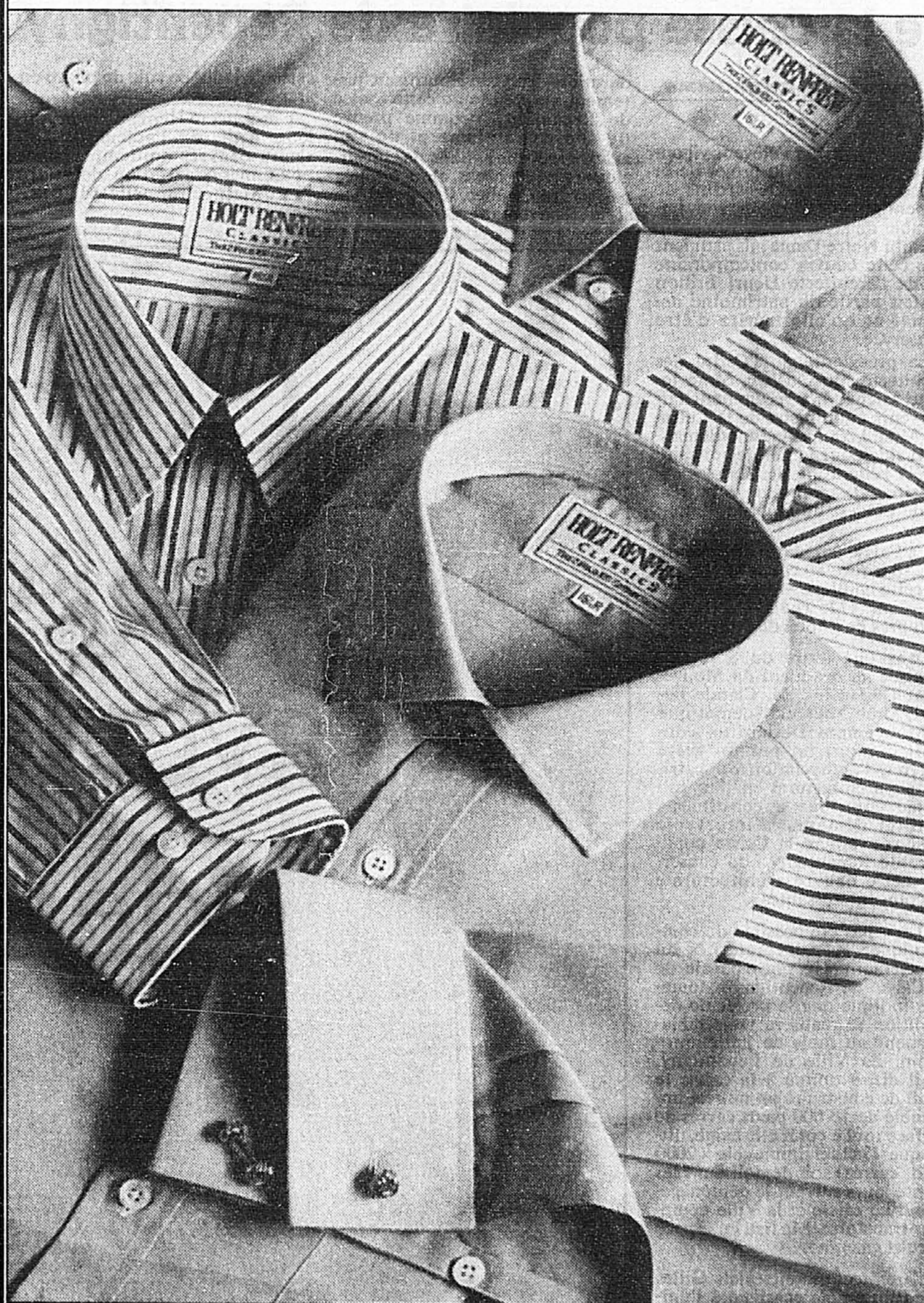
- Chambre en occ. double
- Stationnement intérieur
- Piscine intérieure
- Cadeau-surprise
- Enfants gratuit

89\$ ou **99\$**

- Brunch pour deux le dimanche de Pâques
- Deux billets de ski (adulte) à Stoneham

Valide du 9 au 13 avril 1993

LA CHEMISE EN COTON 100 FILS DOUBLE ÉPAISSEUR CHEZ HOLT RENFREW



85 \$

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

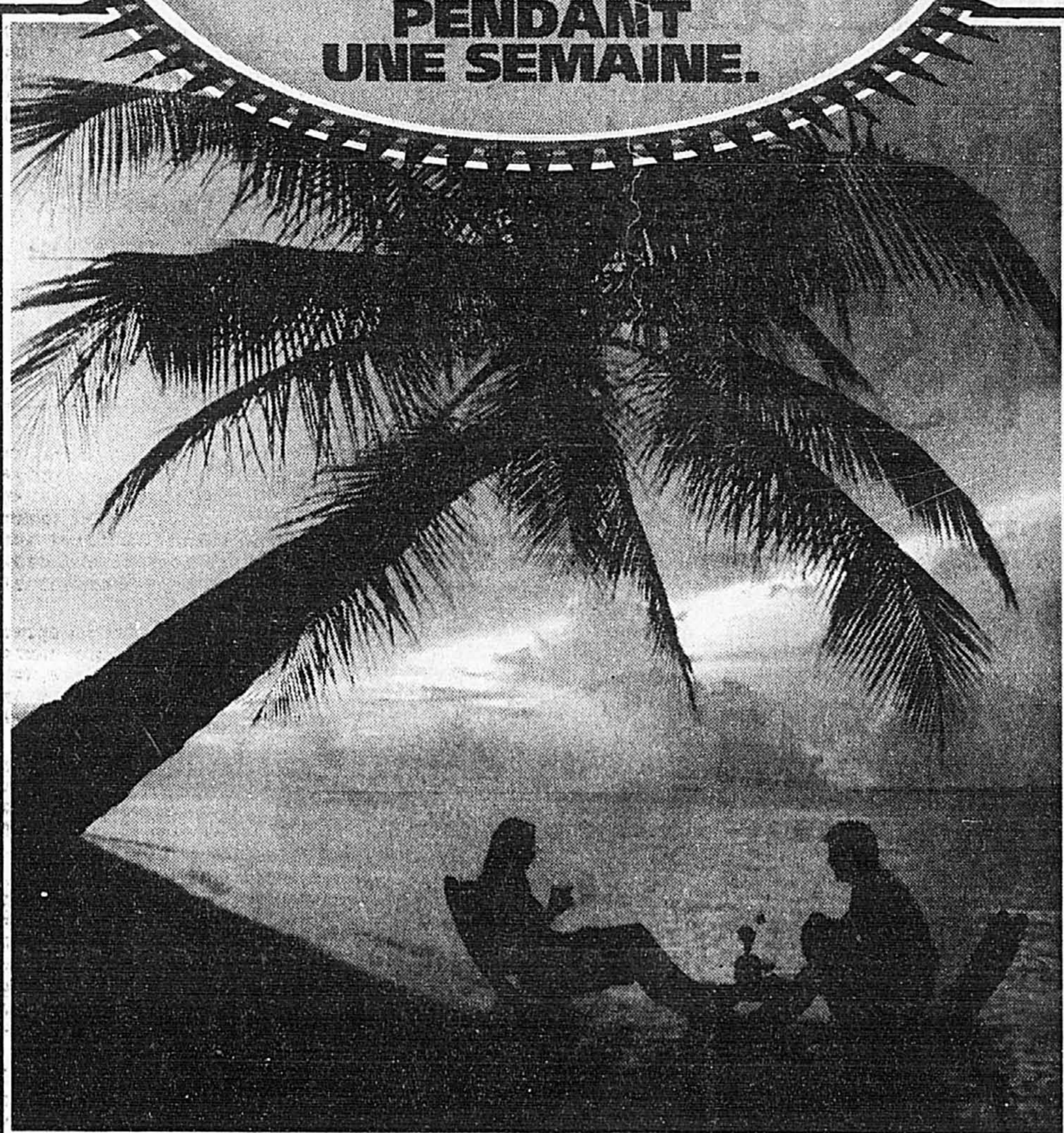
Fraîche et satinée, la chemise en coton 100 fils double épaisseur, de notre Collection Classiques Holt Renfrew, fait maintenant partie de la garde-robe d'affaires de l'homme raffiné. D'une coupe ample pour une silhouette bien à l'aise, elle est impeccablement finie avec des détails comme piqûre à une seule aiguille, col délicatement thermocollé et boutons en nacre. Qui mieux est, la chemise en coton 100 fils double épaisseur se fait dans une grande variété de couleurs, motifs, styles de col et de poignets. Vous trouverez chez Holt, et seulement chez Holt, la chemise en coton 100 fils double épaisseur idéale.



HOLT RENFREW

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont maintenant ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h, le samedi jusqu'à 17 h et le dimanche de midi à 17 h

ABONNEZ-VOUS!
COUREZ LA CHANCE
DE FILER EN DOUCE À
NICE
PENDANT
UNE SEMAINE.



La belle vie à deux, bonne mère ! Vous montez à bord d'Air Canada. Vous descendez à l'Hôtel Abela. Très chic, sur la Promenade des Anglais. Avec 1 000 \$ d'argent de poche. Vous partez à Nice du 3 au 11 juin 1993.

ANNONCE DES 5 GAGNANTS LE 1^{er} MAI.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT D'ÊTRE UN ABONNÉ DE LA PRESSE NOUVEAU OU ACTUEL.

ABONNEZ-VOUS, PEUCHÈRE !

285-6911

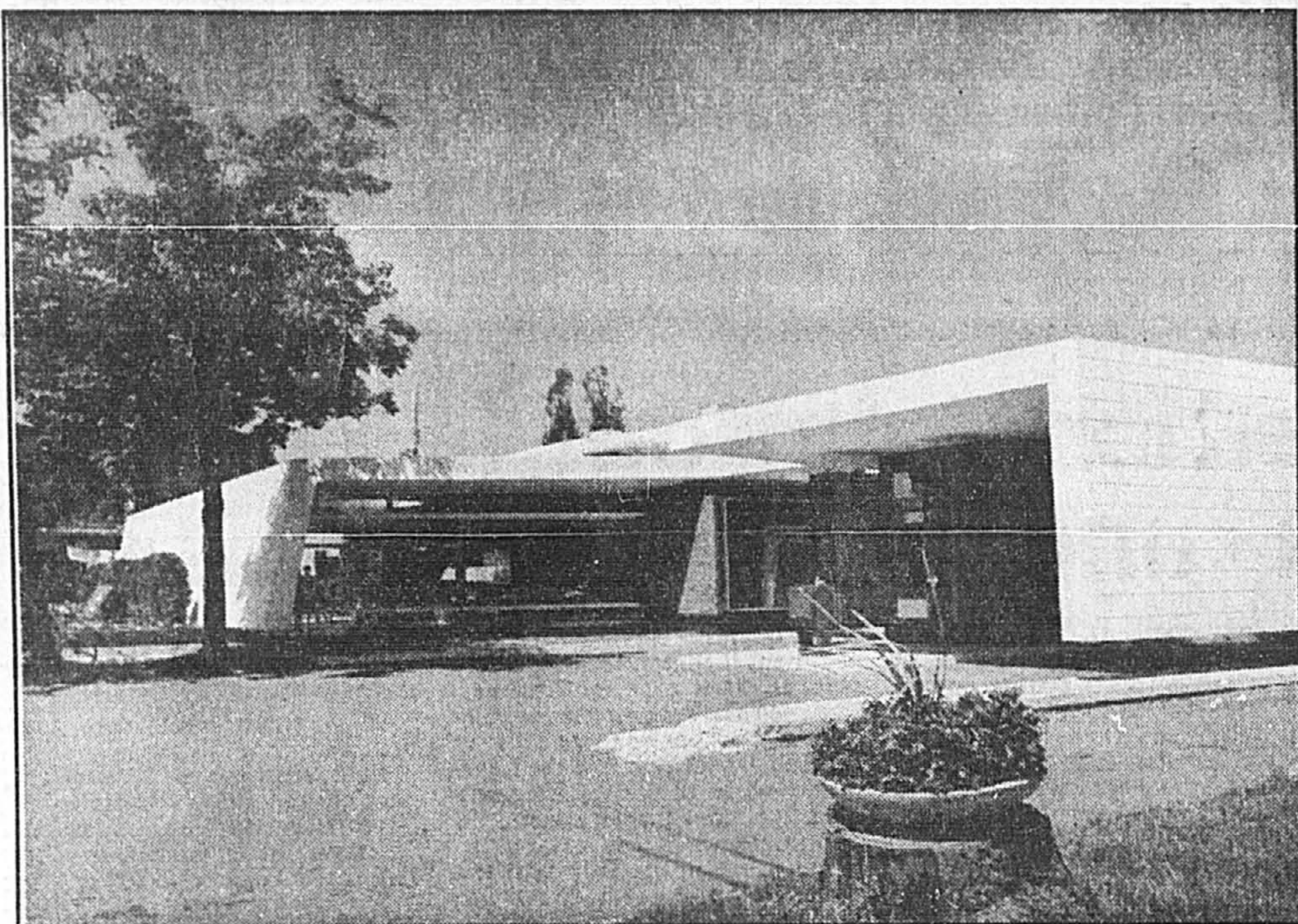
RÈGLEMENTS DISPONIBLES À LA PRESSE
VALEUR APPROXIMATIVE DES PRIX: 17 000\$

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada avec 4 vols par semaine pour Nice cet été.

ABELA HOTEL NICE

La Presse

AirCanada



La Caisse populaire de Repentigny, de style international, construite en 1964, rompa radicalement avec la tradition. Les architectes québécois cessaient alors d'être conservateurs. L'Ordre des architectes insiste pour que l'immeuble soit conservé.

Les architectes contre la démolition de la Caisse populaire de Repentigny

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les architectes s'élèvent vigoureusement contre le projet de la Caisse populaire Desjardins de Repentigny de démolir son immeuble de style international du chemin Notre-Dame; ils estiment que cette oeuvre contemporaine — de l'architecte Henri Brillon — fait partie du patrimoine national et qu'elle mérite d'être conservée.

La présidente de l'Ordre des architectes du Québec, Mme Josseline Michaud, a récemment fait parvenir au ministre de la Culture, Mme Liza Frulla, une demande d'aide pour tenter de convaincre la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec d'intervenir.

La Caisse populaire de Repentigny se trouve au coeur historique de cette banlieue — ce qui en reste — au 477, rue Notre-Dame, tout près de l'hôtel de ville.

Dans une lettre du 8 février adressée au président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, Mme Michaud soumet que le Mouvement Desjardins «devrait démontrer, par un geste concret, l'appréciation du patrimoine architectural qu'il a lui-même contribué à constituer». Elle lui demande d'intervenir pour convaincre la Caisse populaire de Repentigny «de conserver cette oeuvre architecturale des plus intéressantes».

Il n'a pas été possible de communiquer avec les autorités du mouvement. Un porte-parole de la Caisse de Repentigny a toutefois indiqué que le projet de démolition se réalisera vraisemblablement au mois de juillet prochain. La Ville de Repentigny, a-t-il dit, a donné à la caisse le droit de construire un nouvel immeuble de 18 000 pieds carrés de surface tout à côté; elle exige, dit-il, que l'actuel immeuble (2000 pieds carrés) soit démolit dans les trente jours suivant le déménagement. La caisse et la Ville comptent transformer le lieu en espace libre et gazonné.

L'architecte montréalais Gilles Bilodeau a déjà enseigné à l'université Laval. Il reconnaît que cette oeuvre est dans ce pur style banlieusard qui tend à desservir l'automobile. Mais il signale que l'oeuvre est l'une des plus représentatives du courant moderniste et démocratique des années soixante.

Cet immeuble, solidement construit, dit M. Bilodeau, «a servi, à l'époque, à l'établissement de l'image de marque de tout le Mouvement Desjardins et fut déterminante dans sa pénétration du marché financier et de ses succès». Il signale en outre qu'au premier trimestre de 1975, la Fé-

dération des Caisses utilisait justement une photo de cette Caisse de Repentigny «comme preuve de son dynamisme et de son avant-gardisme» dans la prestigieuse revue *Forces*, alors publiée par Hydro-Québec. Il se demande si le Mouvement Desjardins «a

cessé de jouer ce rôle de phare en architecture».

L'architecte Henri Brillon, toujours actif, est l'auteur de plusieurs oeuvres contemporaines, notamment la station de métro Préfontaine, rappelle M. Bilodeau.

Le chef de la police d'Ottawa favorise la légalisation de la prostitution

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement du Canada devrait légaliser la prostitution, croit fermement le nouveau chef de la police d'Ottawa, Bryan Ford.

«En exerçant un contrôle sur la prostitution, le gouvernement enrayerait une grande partie de l'exploitation qui existe présentement. Il n'y a aucun contrôle en ce moment, c'est déplorable», a déclaré hier le chef Ford.

Le chef de police de la capitale nationale, qui a été confirmé dans ses nouvelles fonctions vendredi dernier, a également indiqué qu'il verrait d'un bon oeil la mise sur pied de maisons closes dans la région, si le gouvernement canadien légalise le plus vieux métier du monde.

«Des maisons pourraient être aménagées à cet effet dans un secteur commercial de la ville, a-t-il expliqué. Les prostituées ne devraient pas être dans la rue.»

Les opinions du chef de la police d'Ottawa sur l'avenir de la prostitution au pays ne sont pas partagées par les autorités de l'autre côté de la rivière Outaouais.

Le chef de la police de Hull, Lorrain Audy, a sursauté lorsque mis au courant des propos de son homologue d'Ottawa. «J'ai toujours été contre la légalisation de la prostitution», a lancé le chef Audy.

«Il y aura toujours des prostituées dans la rue et il y aura toujours le crime organisé qui s'y rattache. Ce n'est pas en légalisant la prostitution qu'on règlera le problème», a dit le chef de la police de Hull.

La mairesse d'Ottawa, Jacqueline Holzman, a réagi plus sobrement. «J'ai hâte que le gouvernement fédéral s'attaque à ce dossier. On voit de plus en plus d'enfants de 12, 13 et 14 ans faire le trottoir. C'est triste. Il faut agir rapidement», a affirmé la mairesse, refusant toutefois de se prononcer pour ou contre la légalisation de la prostitution.

Le conseiller municipal d'Ottawa et président du groupe de travail sur la prostitution dans la ca-

pitale nationale, Richard Cannings, s'est dit d'accord avec la position prise par le chef Ford.

«L'objectif de notre groupe de travail est d'enrayer la prostitution dans les rues d'Ottawa. Si le chef Ford partage ce même but, je ne peux que le féliciter», a-t-il déclaré.

M. Cannings croit également que des maisons privées, contrôlées par le gouvernement fédéral, répondraient aux besoins des prostituées et de leurs clients.

INFO-IMPÔTS

J'ai un enfant de plus de 18 ans qui vivait avec moi en 1992. Ai-je droit à un crédit d'impôt?

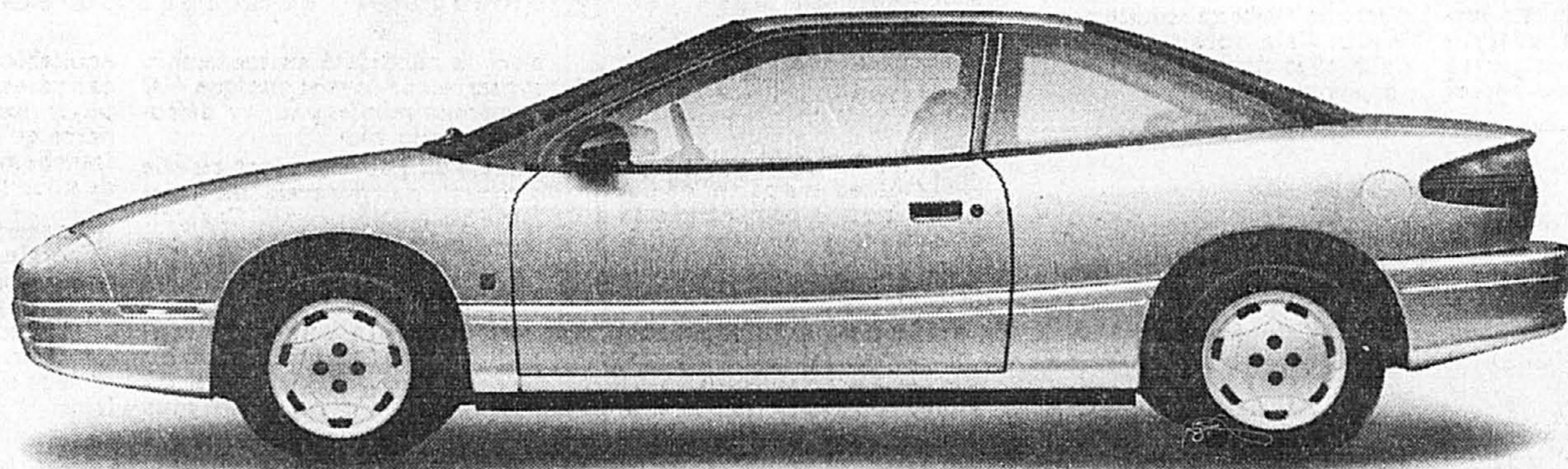
AU FÉDÉRAL vous n'avez droit à aucun crédit d'impôt, sauf si votre enfant souffrait d'une infirmité physique ou mentale. Par ailleurs, certains crédits relatifs aux études non utilisés par l'étudiant peuvent être transférés aux parents.

AU PROVINCIAL vous avez droit au crédit d'impôt pour enfant à charge, si votre enfant est aux études à temps plein. De plus, s'il est aux études post-secondaires, un crédit d'impôt additionnel de 323 \$ par session complétée (sans excéder 2 sessions par année) est accordé. Si votre enfant n'est pas aux études vous pouvez avoir droit à un crédit d'impôt de 441 \$ pour autre personne à charge. Vous devez considérer le revenu de l'enfant dans le calcul des crédits.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Comment faire son frais avec une voiture de 14 500\$*?



Saturn SC1

Premièrement, il s'agit de choisir quelque chose de nouveau. Comme la SC1, le nouveau coupé sport d'une nouvelle marque conçue par une entreprise nouvelle. Qui dit mieux? Il vous faut ensuite une boîte 5 vitesses, de bonnes

performances et un sac gonflable à la mode. Puis, avec un climatiseur, c'est encore plus frais. Ajoutez à cela un argument rationnel pour justifier votre choix: 5,8L/100 km sur route et 8,7L/100 km en ville†. Cela devrait suffire.



L'automobile réinventée de toutes pièces.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES SATURN:

SATURN SAAB ISUZU
DE BLAINVILLE
Blainville 437-6317
LAPRAIRIE SATURN
SAAB ISUZU
La Prairie 659-8994

ROYAL SATURN
SAAB ISUZU
LaSalle 365-2195
BOURASSA SATURN
SAAB ISUZU
Duvernay, Laval 385-9191

DÉCARIE SATURN
SAAB ISUZU
Montréal 483-5555
HOCHELAGA SATURN
SAAB ISUZU
Montréal 251-1552

GRENIER SATURN
SAAB ISUZU
Terrebonne 964-1374
WEST-ISLAND SATURN
SAAB ISUZU
Roxboro 684-3161

SATURN SAAB ISUZU
SOREL-TRACY
Tracy 746-1227
GRAVEL SATURN
SAAB ISUZU
Place Ville Marie 861-2000

*P.D.S.F. de la SC1 1993 avec climatiseur. Taxes de vente, immatriculation et transport en sus. †Basé sur les méthodes d'essai approuvées par Transport Canada, avec moteur 1,9 litre et boîte manuelle 5 vitesses.

PLUS DE
3 000 POINTS
OFFERTS,
CETTE
SEMAINE,
DANS

La Presse

82860361

29745089

26035011

45395714

CLUB *Multipoints*